



Revue de la Société de généalogie de Québec | [www.sgg.qc.ca](http://www.sgg.qc.ca)

# L'Ancêtre

**Une archiduchesse  
à Québec**

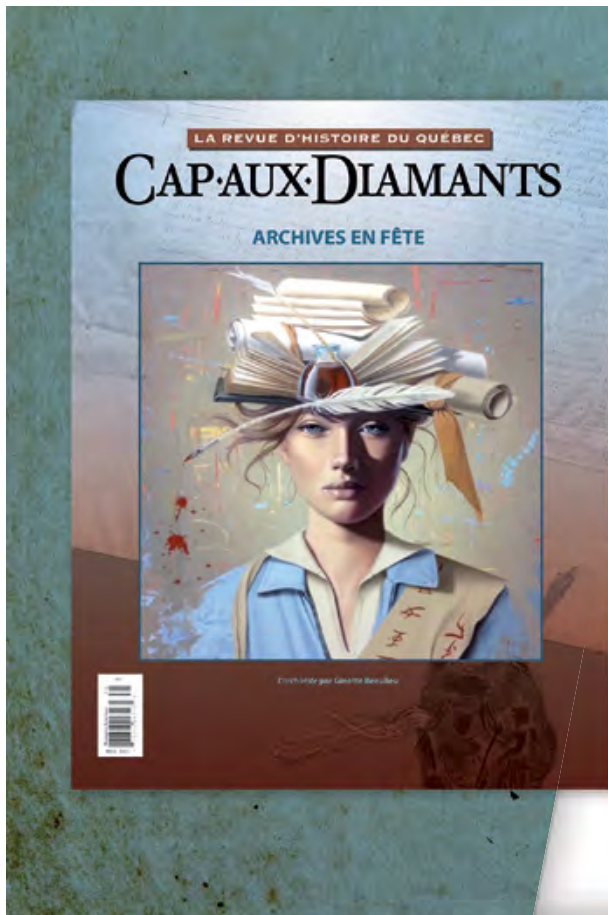
**La maison de  
Joseph Gagnon**

**Jean Baptiste  
Malteste**



VOLUME 44, NUMÉRO 321, HIVER 2018 12,50 \$

Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti, L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) C1V 4A8



## GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE : DEUX SOEURS

Abonnez-vous à  
**CAP-AUX-DIAMANTS**  
au  
**418 656-5040**

Tél. : (418) 656-5040  
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Suivez-nous  
sur Facebook!

Visitez le site web :

[www.capauxdiamants.org](http://www.capauxdiamants.org)



**Groupeetr**

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE  
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriQca

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme (par Empreinte design graphique)



418 658-8122



[groupeetr.com](http://groupeetr.com)



6-2555, av. Watt  
Québec (QC) G1P 3T2







# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2017

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse civique : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault,  
Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : [sgq@uniserve.com](mailto:sgq@uniserve.com) Site : [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017–2018

<b>Présidente</b>	Jeanne Maltais (6255)
<b>Vice-président</b>	Guy Auclair (4443)
<b>Secrétaire</b>	Martine Guillot (7137)
<b>Trésorière</b>	Maria Gosselin (6881)
<b>Administrateurs</b>	Michel Keable (7085) Yvon Lacroix (4823) Michel Lortie (0957) Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559)
<b>Conseiller juridique</b>	M <sup>e</sup> Serge Bouchard
<b>Direction des comités</b>	
<b>Bibliothèque</b>	Mariette Parent (3914)
<b>Centre virtuel de documentation</b>	Martine Guillot (7137)
<b>Conférences</b>	Roger Barrette (2552) Jacques Fortin (0334) Guy Parent (1255)
<b>Éditions et publications</b>	Expédition Roger Parent (3675) Saisie des données Louise Tucker (4888)
<b>Formation</b>	Hélène Routhier (5919)
<b>Héraldique</b>	Mariette Parent (3914)
<b>Informatique</b>	Yvon Lacroix (4823)
<b>Portail et Intranet</b>	Michel Lortie (0957)
<b>Registraire</b>	Solange Talbot (6559)
<b>Revue <i>L'Ancêtre</i></b>	Michel Keable (7085)
<b>Service à la clientèle</b>	Guy Auclair (4443)
<b>Service de recherche et d'entraide</b>	Jeanne Maltais (6255)
<b>Trésorerie</b>	Maria Gosselin (6881) Encaissement Gilles Giroux (4936) Inventaire Roger Parent (3675)

*L'Ancêtre*, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

## Cotisation

**Canada** Adhésion principale\* : 50 \$

**Amérique sauf Canada** Adhésion principale\* : 65 \$ canadien

**Europe** Adhésion principale\* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse :  
demi-tarif

\*Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

## Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

## Page couverture :

Moulin à vent de l'Isle-aux-Coudres.  
Photographie réalisée par Michel Keable, octobre 2017. Nous remercions M<sup>me</sup> Carole Perron, directrice des Moulins de l'Isle-aux-Coudres, pour sa collaboration.

## COMITÉ DE *L'Ancêtre* 2017–2018

<b>Directeur</b>	Michel Keable (7085)
<b>Rédacteurs</b>	Michel Corbeil (7482) France DesRoches (5595) Michel Keable (7085)
<b>Coordonnatrice</b>	Diane Gaudet (4868)
<b>Membres</b>	Roger Allard (7378) Roger Barrette (2552) Jean-François Bouchard (1792) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Claude Le May (1491) Rodrigue Leclerc (4069) Jeanne Maltais (6255)
<b>Collaborateurs et collaboratrices</b>	Marc Beaudoin (0751) Irene Belleau (3474) Romain Belleau (5865) Raymond Deraspe (1735) Daniel Fortier (6500) Diane Gagnon (6556) Jocelyne Gagnon (3487) Pierre Gendreau-Héту (7656) Jean-Paul Lamarre (5329) Rénald Lessard (1791) Denis Martel (4822) Claire Pelletier (3635) Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

## Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

**Omnigraphie**, infographie d'édition

## Imprimeur

Groupe ETR, Québec

## Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 0316-0513

© 2017 SGQ

## SOMMAIRE

Mot de la présidente . . . . .	92
Les Filles du Roy – Second regard	
Les apparentées – 1 <sup>re</sup> partie . . . . .	93
Hommage aux bénévoles . . . . .	97
Commémoration du 400 <sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée en Nouvelle-France de la famille LOUIS HÉBERT – MARIE ROLLET – 1617-2017 . . . . .	99
Commémoration – 400 <sup>e</sup> anniversaire de naissance de Guillaume COUTURE . . . . .	101
Activités de formation (hiver 2018) . . . . .	102
Charlotte de Bar, une archiduchesse dans le registre d'état civil du Québec. . . . .	103
La maison de Joseph Gagnon à La Canoterie . . . . .	109
Jean Feron ou Ferron (1724-1793) : un Manchois en Nouvelle-France (2 <sup>e</sup> partie) . . . . .	117
La famille Genêt à Juigné-sur-Loire et la vie de Jacques en Nouvelle-France (2 <sup>e</sup> partie) . . . . .	124
Jean Baptiste Malteste, pionnier des Maltais d'Amérique . . . . .	133
<i>Ad lib</i>	
Extraits de documents et registres . . . . .	138
Paléographie . . . . .	140
Au fil des recherches	
Filles du roi, de la cassette et de joie. . . . .	142
Lieux de souche	
Origines nancéiennes de la famille de Catherine Desnaguels . . . . .	145
L'héraldique à Québec	
Les armoiries attribuées à la famille Couillard . . . . .	153
Le généalogiste juriste	
M <sup>e</sup> Léon Verville, notaire de province. . . . .	157
Les Archives vous parlent	
L'histoire de la grève d'Asbestos (1949) . . . . .	160
L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)	
Les origines suisses de cinq millions de Québécois confirmées par ADN. . . . .	163

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

## Mot de la présidente

Le 24 mai dernier, lors de l'assemblée générale annuelle de la SGQ, j'ai été élue présidente du conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Quel grand défi!

Mais tout d'abord, permettez-moi de me présenter. Après avoir travaillé durant 33 années en gestion des technologies de l'information, j'ai obtenu, en 2013, une première certification, *généalogiste de filiation*, suivie en 2015 d'une deuxième, *généalogiste chercheuse agréée*, du *Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie* (BOACG). Membre de la SGQ depuis 2008, je fais partie du conseil d'administration depuis 2013 à titre de vice-présidente. Je suis également un membre actif du comité Web depuis 2008, et j'ai agi pendant quatre années comme directrice du comité et de la revue *L'Ancêtre*. Je suis présentement directrice du Service de recherche et d'entraide, et ce, depuis la fin de 2016, ainsi que formatrice de quelques ateliers en collaboration. En outre, j'ai agi successivement à titre de vice-présidente et de présidente à la Société de généalogie de Lévis de 2012 à 2014.

Notre Société, la deuxième en importance au Québec, est reconnue pour son dynamisme et son leadership. La revue *L'Ancêtre* est devenue un incontournable et son complément Web *L'Ancêtre+* est un concept unique et innovateur qui fera son chemin! Mais depuis une quinzaine d'années, l'arrivée massive de la technologie a transformé en profondeur nos méthodes et nos outils de recherche. Dans ce contexte, notre organisme doit être vigilant: la concurrence provenant de l'Internet et du monde virtuel est bien réelle. La SGQ devra s'adapter à ces transformations tout en continuant de bien répondre aux besoins de ses membres.

Au cours de l'année 2017, trois figures bien connues ont quitté leurs fonctions respectives: Guy Parent, président, Louis Richer, secrétaire et directeur du Service de recherche, et André G. Bélanger, directeur du Service à la clientèle. Tous les trois ont choisi toutefois de demeurer bénévoles. Nous les en remercions.

Ce qui porte toutefois à réfléchir à la relève! En effet, la Société pilote présentement plusieurs projets, et d'autres sont sur la planche à dessin. Pour réaliser ses objectifs et poursuivre son engagement tant au niveau régional que national, la SGQ doit compter sur l'appui des comités et le dévouement de leurs bénévoles. N'hésitez pas à joindre notre équipe de près de 150 bénévoles qui assurent, au quotidien, les activités de la Société. Visitez notre site Web pour plus de détails: [www.sgq.qc.ca/a-propos/gouvernance](http://www.sgq.qc.ca/a-propos/gouvernance), onglets « Comités » et « Bénévolat ».

Dans le présent numéro, j'ai l'immense plaisir de vous faire découvrir mon ancêtre paternel, Jean-Baptiste Malteste. Arrivé en Nouvelle-France vers l'âge de 15 ans, sa vie s'est déroulée entièrement dans la région de Charlevoix.

Effectuer des recherches sur nos ancêtres est un travail exigeant qui, d'une part, nous fait revivre le passé et, d'autre part, met en lumière le contexte historique, humain et matériel de la vie de nos aïeux. Publier le fruit de nos recherches est une démarche très enrichissante pour l'auteur tout en contribuant à l'avancement de la généalogie. N'hésitez plus! Faites part de vos belles découvertes à l'équipe du comité de *L'Ancêtre*!

En terminant, je profite de cette occasion pour remercier tous les bénévoles qui, au cours de l'année 2017, ont collaboré et contribué au développement de la SGQ.

*Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes!  
Que l'année 2018 vous apporte, de même qu'aux êtres qui vous  
sont chers, joie, santé, sérénité, et qu'elle comble tous vos vœux.*

*Jeanne Maltais* (6255)





## Les Filles du Roy\* – Second Regard

Irène Belleau (3474)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

\*NDLR : La revue *L'Ancêtre* utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, présidente de la SHFR, nous respectons son choix de les nommer selon la forme ancienne : *Les Filles du Roy*.

### Les apparentées – 1<sup>re</sup> partie

#### Les Filles du Roy apparentées

Au début de la Nouvelle-France, plusieurs familles françaises sont venues coloniser cette partie de l'Amérique. Nommons seulement les Giffard, Cloutier, Guyon, Boucher, Tardif, Gagnon et Charbonneau. Ils venaient de l'Aunis<sup>1</sup>, de la Normandie<sup>2</sup> et du Perche<sup>3</sup>, notamment de Tourouvre et de Mortagne. Leurs liens n'étaient pas que familiaux, puisqu'ils pouvaient recruter des engagés dont le passage était souvent assuré par des compagnies. C'est un tout autre apparentement que celui des Filles du Roy venues entre 1663 et 1673, munies d'un mandat royal de peupler le pays. La majorité d'entre elles n'avaient pas de liens familiaux; elles étaient tirées de maisons de refuge à Rouen, à La Rochelle, et surtout à Paris, de La Salpêtrière. Toutefois, on en retrouve 74 dont l'apparentement est important, autant pour assurer leur propre acclimatation au nouveau pays que pour leur apport au peuplement.

Trois catégories les caractérisent: celles qui retrouvent ici de leur parenté les ayant précédées sans que les liens familiaux soient toujours rétablis; celles qui arrivent accompagnées de membres de leur parenté proche ou éloignée (père ou mère, oncle ou tante, cousins, neveux, belle-famille, même grands-oncles et grands-tantes); enfin, celles qui sont rejointes ici par des membres de leur famille. Certaines peuvent être classées dans deux ou trois de ces catégories. Leur apparentement les distingue de celles qui viennent seules, c'est-à-dire celles pour lesquelles la décision d'émigrer n'a pas de lien avec le milieu familial même si elles proviennent d'un même établissement. C'est sous l'angle du peuplement que les apparentements sont considérés.

#### Les Filles du Roy: précédées

● **Marie Albert (1663)**<sup>4</sup>, de l'île d'Oléron, est accueillie par ses deux frères Guillaume et André. Ils sont arrivés comme engagés six ans auparavant; ils sont bien établis à Pointe-Lévy, où leurs terres sont contiguës, et ils partagent la même habitation. Marie a 20 ans. Ses frères lui présentent leur voisin,

Jean Chauveau dit Lafleur, et le mariage a lieu quelques jours seulement après l'arrivée de la jeune femme. Marie et Jean auront onze enfants. Le frère de Marie, Guillaume Albert et son épouse Marie Halay, en auront douze. Les liens familiaux sont au beau fixe, la fratrie est comblée.

- **Jeanne Dodier (1663)** est originaire de Mamers, département de Sarthe, au Pays de la Loire. Elle est privilégiée: elle est apparentée au gouverneur de Trois-Rivières, Pierre Boucher. Son oncle Gaspard Boucher et sa tante Nicole Lemaire établis depuis 1646 la reçoivent. La mère de Jeanne est la sœur de Nicole; elle s'appelle Françoise Lemaire et elle a épousé Jean Dodier. Gaspard et Nicole ont eu cinq enfants: Pierre se marie en 1649 à une Huronne baptisée Marie-Madeleine Chrétien; Marie épouse Étienne Lafond; Marguerite épouse Toussaint Toupin en 1645; Madeleine s'est mariée en 1647 avec Urbain Beaudry; Nicolas, né en 1625, est décédé en 1649. Jeanne est en pays de connaissance, si on peut dire, elle a 27 ans, donc majeure. Elle se marie trois fois et, à maintes reprises, la parenté est là. Elle aura deux enfants d'Adrien Jolliet, frère du célèbre Louis, un enfant de son deuxième mariage avec Antoine Baillargé et quatre de son troisième mariage avec Mathurin Normandin. Pierre Boucher est présent au baptême de Madeleine Normandin, en juillet 1680 à Cap-de-la-Madeleine, et Jean Jolliet, fils d'Adrien, assiste même à Cap-de-la-Madeleine en 1712 au mariage de Joseph Normandin, son demi-frère. Des liens continuent de se tisser entre la France et la Nouvelle-France.
- **Marie Faucon (1663)** est originaire de Hiers, évêché de Sainte, arrondissement de Rochefort, en Charente-Maritime. Orpheline de père et de mère, elle arrive le 22 septembre 1663, âgée de 19 ans. Elle rejoint sa cousine Jeanne Rousselier, mariée en 1654 à Ville-Marie à Pierre Godin dit Châtillon, venu avec la Grande Recrue de 1653 comme charpentier. L'histoire nous laisse sceptique quant aux liens que ce couple a pu entretenir avec Marie Faucon et Guillaume Chartier dit Robert, tailleur d'habits, qu'elle épouse le 27 novembre

1. CARPIN, Gervais. *Le Réseau du Canada*, Québec, Septentrion, 2001, 550 p., 25 familles comprenant 97 personnes.

2. *Ibid.*, 24 familles, 93 personnes.

3. *Ibid.*, 33 familles, 151 personnes.

4. Les dates entre parenthèses correspondent à l'année d'arrivée en Nouvelle-France.

1663 à Ville-Marie. On ne constate pas la présence de Jeanne ou de Pierre aux baptêmes des cinq premiers enfants de Marie Faucon, lesquels sont nés à Ville-Marie, les six autres à Pointe-aux-Trembles, à l'est de Ville-Marie. Leurs vies ont sans doute été parallèles surtout qu'après la mort de Pierre Godin en 1685, Jeanne Rousselier se trouve à Port-Royal, en Acadie.

- **Catherine Paulo (1663)** est reçue par sa cousine Marie Paulo née à La Rochelle et venue comme servante en 1659, recrutée par Judith Moreau pour l'Hôtel-Dieu de Montréal. Marie a épousé Daniel-Joseph Panier dit Laplante, aussi de La Rochelle en Aunis, arrivé la même année. Elle accueille Catherine et elle est présente à son mariage avec Étienne Campeau dit Limousin, maçon, premier des Campeau d'Amérique. Celui-ci est arrivé en 1662 avec une promesse de défrichement; il est domestique des associés Leber et Lemoyne. Catherine et Étienne ont eu quinze enfants dont douze se sont mariés. Un des fils, Jacques, émigre à Sainte-Anne de Détroit, aux États-Unis.
- **Marie Targer (1663)**, fille d'un marinier, protestante et baptisée au temple calviniste de la Villeneuve à La Rochelle, est âgée de 21 ans à son arrivée en Nouvelle-France où elle vient retrouver sa sœur Élisabeth qui a épousé, en 1659 à Québec, Mathurin Jalbert. Marie épouse Jean Royer le 22 novembre 1663 à Château-Richer. Les deux couples habitent l'île d'Orléans. On voit les liens familiaux aux baptêmes des enfants de l'un et de l'autre. Les deux femmes se sont certainement épaulées, secourues, entraînées; elles ont peut-être recréé un coin de La Rochelle sur l'île d'Orléans. Les époux s'échangent des terres; ils signent des transactions de successions, etc. Les familles voisines marient leurs enfants et on retrouve des demi-frères et des demi-sœurs utérins aux liens tissés serrés.
- **Marie Valade (1663)**, fille d'un voiturier, a été précédée en Nouvelle-France par sa sœur Marie-Barbe, son cousin Jean Normandin, maître tonnelier, sa femme Marie Desmaisons, leur fils Mathurin, et son oncle Pierre Cousseau dit Laviolette. Viendront la rejoindre ses deux frères Guillaume et Jean vers 1665. Protestants, vaut mieux quitter la France que subir des exactions. Qui plus est, Marie Valade, 16 ans, épouse le 26 novembre 1663 à Ville-Marie, un huguenot en la personne de Jean Cadieux, 34 ans, laboureur et serrurier, engagé de la Grande Recrue de La Flèche de 1653. Le couple a dix enfants entre 1664 et 1680. Veuve de Jean Cadieux, Marie épouse Philippe Boudier en 1682 à Ville-Marie, ils auront trois enfants. Marie-Barbe Valade, sa sœur qui avait épousé Michel Lomme en 1658 à Québec, a eu huit enfants; Mathurin Normandin a épousé en 1674, Jeanne Dodier, Fille du Roy de 1663. Quant aux frères Guillaume et Jean Valade, ils permettent à cette lignée de s'enraciner davantage en Nouvelle-France. Des protestants vivant sans doute dans un silence *obligé*.
- **Marie-Madeleine Boutet (1664)**, de Paris, du faubourg Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 19 ans, est sans doute attendue en Nouvelle-France par plusieurs de ses proches: ses deux

cousines Catherine et Marie Boutet et leurs parents, Martin Boutet, musicien et chantre, professeur de mathématiques chez les Jésuites à Québec, engagé de La Rochelle, et sa femme, Catherine Soulage, son oncle et sa tante, mariés en France en 1638, arrivés en 1643. Ces proches ont donc une bonne longueur d'avance sur Marie-Madeleine qui arrive en 1664. Deux mois à peine après avoir mis le pied en terre d'Amérique, elle épouse Gervais Bisson le 15 septembre. Le couple s'installe à Sillery où naîtront douze enfants. Martin, l'oncle de Marie-Madeleine, est présent au mariage. Il le sera aussi au baptême de deux des enfants de Marie-Madeleine et Gervais: Joseph le 21 avril 1666, et Joseph-Martin le 17 mai 1667. Catherine Boutet sera au baptême du troisième enfant du couple. Plusieurs autres événements de ce genre rassemblent les Boutet et les Bisson au Nouveau Monde. Qui dit que Martin n'aurait pas agrémenté leurs retrouvailles par quelques sérénades de violon!

- **Marie-Sainte Vié dit Lamothe (1664)** est la fille de Thomas, sieur de la Mothe, sergent d'une compagnie du régiment des gardes, et Sainte-Paulin. Elle vient retrouver sa sœur Marie, arrivée en 1659 à l'âge de 16 ans et qui a épousé Hubert Simon dit Lapointe, laboureur, l'année même de son arrivée. Ces derniers ont eu quinze enfants et vivent à Sillery. Marie-Sainte retrouve en même temps sa demi-sœur, Marguerite Breton, la fille du deuxième mariage de sa mère, tous de Paris, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs. Marguerite Breton est arrivée en 1651 à l'âge de 15 ans; elle a épousé Nicolas Patenaude, âgé de 27 ans venu en même temps qu'elle. Ils ont vécu à Québec, mais leurs onze enfants se sont établis à Ville-Marie. Marie-Sainte épouse, quelques mois seulement après son arrivée le 27 août 1664 à Québec, Jean Poitras, maître menuisier, engagé de 1664; c'est Nicolas Patenaude qui les représente au mariage de Marie-Sainte Vié. Ce type d'apparement n'est pas toujours évident.
- **Marie Martin (1665)**, de La Rochelle, retrouve son frère Joachim arrivé en Nouvelle-France en 1656, engagé comme laboureur; il était né du premier mariage de son père avec Luce Chalut. Sa sœur Marie qui arrive en 1665 est la fille de Marie Bonneau, la deuxième femme de leur père. On peut bien imaginer qu'un sentiment d'affection les rapproche. Quand Marie arrive, Joachim est veuf de Marie Chalifour qu'il avait épousée en 1662. Il ne se remariera qu'en 1669 avec Anne Petit à Beauport, la fille de Catherine-Françoise Desnaguets qui accompagna le contingent des Filles du Roy de 1667 au départ de Dieppe. Marie Martin épouse Jean Vallée dit Lavallée en février 1666 à Château-Richer; son frère Joachim est présent. Qui plus est, l'épouse de Joachim, Anne Petit, assiste au baptême de Charles Vallée, le 13 février 1670, à l'île d'Orléans, un enfant de Marie Martin.
- **Marie Mullois (1665)**, orpheline de père, est arrivée à l'âge de 19 ans. Elle demeure à Trois-Rivières dans la maison de sa tante Madeleine Mullois, laquelle est considérée comme une *demoiselle*, arrivée en 1662 à 24 ans et devenue en 1664 l'épouse d'Étienne Pézard de La Tousche, adjoint au gouverneur Pierre Boucher, seigneur de Trois-Rivières.



Trois ans après son arrivée, en 1668, Marie Mullois, épouse le capitaine Pierre de Saint-Ours de la compagnie du même nom du régiment de Carignan-Salières venu en Nouvelle-France en 1665 pour combattre les Iroquois; il est demeuré dans la colonie et est devenu seigneur de Saint-Ours, de L'Assomption et Deschaillons. Pierre de Saint-Ours et Marie Mullois ont eu onze enfants à Ville-Marie, Sorel et Contrecoeur. Madeleine Mullois n'est pas présente à ces divers événements. L'histoire quotidienne nous révélerait peut-être cela.

- **Marie Boileau (1666)**, fille de René, sieur de la Goupillière, écuyer, et Joachine Feran, tous deux décédés, arrive à 17 ans, pour retrouver sa sœur Marguerite. Cette dernière a épousé Jean de Saint-Aubin, du Poitou; ils ont eu trois enfants en 1664, 1665 et 1667. On ne sait pas à quel moment ils partent pour l'Acadie où leur fille Geneviève se marie vers 1690. Marie est d'abord servante chez les Denys de La Ronde à Québec (recensement de 1666). Elle annule un premier contrat de mariage avec Isaac Delavant le 11 juillet 1667 devant le notaire Gilles Rageot. Elle épouse vers 1668 Pierre Chauvin arrivé en 1653, lequel meurt l'année suivante. Elle se remarie en novembre 1669 avec Simon Chamberland; sa sœur Marguerite et son mari sont présents. Par la suite, sans doute parce qu'ils sont partis pour le pays acadien, on ne les retrouve pas aux événements de la vie de Marie. Elle aura avec Simon huit enfants à l'île d'Orléans et un autre avec Jean Jolin. Mais point de présence de sa sœur Marguerite. Elles ne se reverront sans doute plus. Marie meurt à 80 ans à l'île d'Orléans.
- **Élisabeth Doucinet (1666)**, fille de Pierre, maître cordonnier, et Florence Canteau, vient revoir sa sœur Marguerite. Arrivée précédemment, cette dernière a épousé en 1662 Philippe Matou; elle connut une vie pleine de déboires, que Marcel Myre raconte merveilleusement<sup>5</sup>. Les deux sœurs ne se sont probablement rencontrées que l'espace d'un moment à Charlesbourg où Élisabeth se marie le 4 octobre 1666 avec un protestant comme elle, Jacques Bédard, maître charpentier, qui a abjuré avant de quitter La Rochelle. Ils ont eu 17 enfants et notre histoire ne nous permet pas de penser qu'Élisabeth ait pu aider sa sœur dont la vie fut mouvementée et malheureuse. Dommage...
- **Catherine de Belleau (1667)**, fille de François, sieur de Cantigny, écuyer, et feu Anne de Bréda, de Picardie, apporte pour 1000 livres de biens et retrouve sa cousine Charlotte de Poitiers, sage-femme, arrivée en 1659, nouvellement mariée en deuxièmes nocces à Simon Lefebvre, en janvier 1667, quelques mois avant l'arrivée de Catherine. Elle retrouve aussi son cousin Jean-Baptiste de Poitiers, le frère de Charlotte, soldat au fort de Chambly. Catherine Belleau épouse Jean-Baptiste Morin, sieur de Rochebelle, bourgeois, fils de Noël et Hélène Desportes, en novembre 1667, l'année de son arrivée. Les liens de Catherine avec sa cousine se prolongent: à preuve, Charlotte est présente au mariage de Marie Morin, la fille de Catherine. Toutefois, les liens seront

interrompus avec son cousin Jean-Baptiste qui épouse en 1670 une Fille du Roy, Noëlle Jossard, et qui partent, famille et biens, pour Albany en Nouvelle-Angleterre. Ils ne reviendront qu'en 1704.

- **Louise Bouchard (1667)**, orpheline de Laurent, marchand, et Nicole Bourguignon, arrive à l'âge de 20 ans. Elle rejoint son frère Guillaume, âgé de 33 ans, marié en 1665 à Ville-Marie avec Françoise Besnard. Les autorités de la Nouvelle-France, soucieuses des liens de famille — et sans doute aussi en espérant une prise en charge de moins pour elles —, ont vite choisi la destination de Louise: Ville-Marie. Le 6 décembre 1667 à Ville-Marie, elle épouse Simon Guillory. Arrivé sur *Le Noir de Hollande*, c'est tout un personnage, voyageur, maître armurier et maître arquebusier. Guillaume, le frère de Louise, assiste au mariage. Louise sera aubergiste sur la rue Notre-Dame à Ville-Marie; elle donnera naissance à neuf enfants même si Simon est souvent absent, parti au pays du castor. Son frère Guillaume sera présent au baptême de son premier enfant le 14 avril 1670.
- **Anne Leclerc (1668)** est Dieppoise de l'archevêché de Rouen en Normandie. Elle a 23 ans à son arrivée. Elle retrouve sa sœur Marguerite, 28 ans, mariée en Nouvelle-France en 1661 avec Nicolas Leblond et établie à Château-Richer. Anne épouse Vincent Chrétien l'année même de son arrivée. Le couple s'établit à l'île d'Orléans, à Saint-François, en face de Château-Richer. Le canot fait régulièrement la traversée. Marguerite, la sœur d'Anne, et son époux Nicolas ont une terre à l'île d'Orléans depuis 1665. Marguerite assiste au baptême de Vincent Chrétien le 9 février 1671 à l'île d'Orléans. Les deux sœurs ont sûrement pu partager leur vie puisque Marguerite a eu dix enfants dont huit à Sainte-Famille, et Marie, huit à Saint-François, île d'Orléans: un lieu de souche de toute première importance.
- **Marie Morin (1669)**, des Sables-d'Olonne, fille de Pierre Morin et Isabelle Pellerin, retrouve la famille de son oncle Pierre Pellerin, soldat de la Garnison à Trois-Rivières, marié avec Louise Mousseau depuis 1655. Le couple a eu sept enfants. C'est Louise qui voit à faire fonctionner la forge quand Pierre est absent. Elle donne du travail aux trois domestiques. Marie Morin épouse Noël Boissel le 23 juillet 1667 à Québec, où ils s'établissent. Sa tante, Louise Mousseau est présente au baptême du deuxième enfant de Marie, Charles Boissel, à Québec, le 8 novembre 1672. Marie Pellerin, la fille de Louise Mousseau, qui épouse le notaire Romain Becquet, est présente au baptême du troisième enfant de Marie, Louis Boissel, le 25 novembre 1674 à Québec. Entre Trois-Rivières et Québec, le canot a sans doute permis de maintenir des liens familiaux.
- **Françoise Durand (1670)** est originaire de Rouen en Normandie; elle est née en 1651. Sa mère Noëlle Asselin est décédée et Françoise vient retrouver son oncle Jacques qui avait épousé Marie-Louise Roussin en 1662 à Château-Richer, et son oncle David qui avait épousé Catherine Baudart en France vers 1655, puis Marie Oudin en 1670. Son

5. MYRE, Marcel. *Madeleine Émond — La vie scandaleuse d'une cabaretière, Nouvelle-France 1664-1699*, Québec, Les éditions GID, 2011, 176 p.

oncle David Asselin assiste à la signature de son contrat de mariage avec Jacques Beaudoin, âgé de 26 ans, le 24 mars 1671 à l'île d'Orléans, devant le notaire Paul Vachon. De plus, Marie Oudin est présente au baptême du fils de Françoise, Joseph Beaudoin, le 4 avril 1674, à l'île d'Orléans. Les liens de parenté sont toujours là.

- **Jeanne Vilain (1670)**, orpheline de mère, arrive à l'âge de 16 ans de Saint-Jacques de la Boucherie de Paris. Elle épouse Mathurin Bernier dit Lamarzelle le 28 octobre 1670 à Ville-Marie; son cousin Jean-Baptiste Vilain est présent. Il est au pays et il a 19 ans au recensement de 1666 à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Puis, plus rien. Serait-il retourné en France?
- **Catherine Ducharme (1671)**, orpheline de mère, vient retrouver son oncle Fiacre Ducharme, le frère de son père Jean, maître menuisier, engagé de Maisonneuve en 1653 pour une période de cinq ans. Marié à Marie Pacreau en 1659, son oncle est père de cinq enfants au moment où il accueille Catherine à Ville-Marie. Elle épouse le 12 janvier 1672 Pierre Roy dit Saint-Lambert de La Rochelle, domestique chez Jeanne Leber; ils ont 18 enfants (18 accouchements en 27 ans<sup>6</sup>). L'oncle Fiacre est présent à leur mariage de même qu'aux baptêmes de certains de leurs enfants à La Prairie; il décédera en 1677. La parentalité joue son rôle.
- **Marie Martin (1671)** est la fille d'Abraham et Suzanne Dailleboust, de la Champagne. Elle arrive en 1671 précédée par son oncle Charles Dailleboust et son épouse, Philippe-Gertrude de Boulogne, et par son grand-oncle Louis Dailleboust, également accompagné de son épouse, Barbe de Boulogne. Elle se marie, le 16 novembre 1671 à Ville-Marie avec Christophe Février. Elle aura sept enfants même si son mari est souvent parti aux Outaouais. Un seul des sept survivra: Marie-Anne Février. Pierre Boucher, le seigneur de Boucherville, sera présent à son mariage en 1671 et sa femme Jeanne Crevier assistera au baptême du jumeau Prudent

Février; Barbe Dailleboust sera présente au baptême de Barbe Février. Et à bien d'autres.

- **Marie Parenteau (1671)** est la sœur de son homonyme arrivée en 1655, qui avait épousé en 1657 Robert Gagnon à Québec. Ce couple a eu dix enfants entre 1659 à 1680, dont six se sont mariés. Arrivée en 1671, Marie épouse, la même année, Pierre Fauvel (1643-1698) à Québec; sa sœur n'est pas là. Elle apporte sans doute des nouvelles de son autre sœur Catherine qui a épousé en France en 1660 Mathurin Bigras, dont le fils François, neveu des deux Marie Parenteau, né à La Rochelle, vient en Nouvelle-France et épouse en 1693 Marie Brunet qui lui donnera treize enfants entre 1694 et 1719 à Ville-Marie (Lachine). Ont-elles pu connaître les enfants Bigras?
- **Constance Lepage (1673)** retrouve ses deux frères, Germain et Louis, et son neveu René Lepage, fils de Germain. Ils sont tous arrivés en 1669 comme domestiques, quatre ans avant Constance. Germain arrive avec son épouse Reine Lory; ils se sont mariés en France. Au recensement de 1681, Germain a 40 ans, sa femme, 50 ans et leur fils René, 22 ans. Son autre frère Louis a épousé Sébastienne Loignon en 1667 et leurs quatorze enfants assureront leur descendance. Ils sont tous établis à l'île d'Orléans. C'est dire que Constance a vite fait partie de ces familles et a trouvé mari en la personne de François Garinet qu'elle épouse en 1674 à l'île d'Orléans quelques mois après son arrivée. Ils auront six enfants. Curieusement, il n'y avait aucun Lepage au mariage de Constance! Serait-ce à cause de l'hiver? Par contre, Germain Lepage et Sébastienne Loignon, la femme de Louis, sont présents au baptême de Marie-Madeleine Garinet le 21 juillet 1674 et au baptême du deuxième enfant de Constance, prénommée Constance, René Lepage est présent. Qui dit mieux?

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : [belleau@videotron.ca](mailto:belleau@videotron.ca)

6. Landry, Yves. *Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 202.



## Voeux du Nouvel An

*Une autre année se termine et déjà la 44<sup>e</sup> de votre revue **L'ANCÊTRÉ** est commencée. Comment ne pas remercier tous ceux qui contribuent à ce succès : d'abord les auteurs et les chroniqueurs, car sans eux, il n'y a pas de publication; les membres du comité de rédaction qui consacrent de nombreuses heures chaque semaine à la création des différents numéros de **L'ANCÊTRÉ**; les membres du comité de **L'ANCÊTRÉ**; tous les collaborateurs, et vous, les lecteurs, généalogistes curieux et passionnés. Pour la prochaine année, au nom de toute l'équipe de **L'ANCÊTRÉ**, je vous souhaite de belles découvertes, mais surtout, en plus de la santé, la joie de rencontrer vos proches, famille ou amis, en cette période de réjouissances.*

**Bonne Année 2018!**

L'équipe de **L'ANCÊTRÉ**.  
par Michel Keable, directeur de la revue **L'ANCÊTRÉ**





## Hommages aux bénévoles

Jeanne Maltais (6255)

### MEMBRES À L'HONNEUR

Lors de son assemblée générale du 6 mai 2017, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie a récompensé deux membres de la Société de généalogie de Québec pour leur contribution à la généalogie.

**Louis Richer** a reçu la Médaille de reconnaissance qui souligne la qualité exceptionnelle du parcours de généalogistes qui, par leurs réalisations et leur engagement, contribuent au développement de la généalogie dans leur milieu, ainsi qu'au rayonnement de leur Société.

Louis Richer est membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ) depuis 1999. Il a été membre et secrétaire du conseil d'administration de la SGQ de 2008 à 2016. En plus de ses tâches administratives, il a été directeur du Service de recherche de 2004 à 2016 et responsable du programme des conférences mensuelles de 2008 à 2017.

La contribution à la généalogie de Louis est importante et se situe à plusieurs niveaux. Tout d'abord, mentionnons la rédaction de ses nombreuses chroniques sous le titre « Généalogie insolite », qui ont été publiées dans la revue *L'Ancêtre* de 2007 à 2014. Plus d'un généalogiste y a trouvé du matériel qui nourrissait sa curiosité de chercheur.

Louis s'est distingué comme directeur du Service de recherche de 2004 à 2016. Il a été l'instigateur de la *Norme de présentation des lignées ascendantes* qui sont offertes par la SGQ sous forme de parchemin officiel. D'ailleurs, cette norme a été reconnue par d'autres sociétés de généalogie pour la présentation de parchemins à des descendants des soldats du régiment de Carignan-Salières, en 2015. Il a été chargé de projet pour la remise de parchemins de lignées ascendantes pour les projets de commémoration suivants: le 250<sup>e</sup> anniversaire des miliciens des batailles de Sainte-Foy et des plaines d'Abraham en 2009; le 150<sup>e</sup> anniversaire de Sainte-Brigitte-de-Laval en 2013; le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Filles du roi en 2013; le 350<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Notre-Dame-de-Québec en 2014; le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 2015 et enfin, le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Louis Hébert et Marie Rollet en 2017.

La qualité du travail de Louis a été reconnue par ses pairs, car il a mérité à deux reprises le Prix Percy-W.-Foy décerné par la Société généalogique canadienne-française:

- en 2011, pour *Le meilleur outil de recherche généalogique ou ouvrage de base en généalogie*, comme suite à la publication, en collaboration avec François Richer, du *Répertoire généalogique des Richer dit Louveteau d'Amérique, 1698-2011*;

Remise de la médaille de reconnaissance à Louis Richer, à droite, par Guy Parent lors du 5 à 7 des bénévoles de la SGQ.  
Photo fournie par André G. Bélanger.



- puis, en 2013, pour *Le meilleur article paru dans la revue Mémoires*, intitulé *Les Richer dit Louveteau en Amérique, 1698-2001: La traversée d'un océan, la conquête d'un continent*.

Quelques années plus tôt, il avait publié l'histoire de sa famille sur onze générations *Ancêtres et descendants. Une famille Richer dit Louveteau en Amérique*. Sur le même sujet, il a présenté une conférence à l'occasion du rassemblement des familles Richer-Louveteau d'Amérique, à Montréal en 2011. Il a aussi publié, en mémoire de la paroisse de son enfance, fermée en 2009, le *Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Médard, Côteau-Station, Soulanges, 1895-2009*.

Dans le cadre du programme de formation de la SGQ, Louis Richer présente depuis quelques années, en collaboration avec Guy Parent, une formation sur les registres paroissiaux au Québec. D'ailleurs, il a donné une conférence sur le même sujet lors du xxiii<sup>e</sup> Congrès national de la Fédération française de généalogie, à Poitiers en 2015. Aussi, est-il invité à se prononcer sur le même sujet devant différents auditoires, notamment devant les membres de la Société généalogique canadienne-française, ceux de la Société de généalogie de Vaudreuil-Dorion ou encore lors du colloque sur *L'État civil, d'hier à aujourd'hui* qui a eu lieu à Québec en 2014. Il

prépare actuellement deux ateliers de formation sur l'histoire du Québec : Régime français et Régime anglais.

Louis a contribué au succès du Congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie organisé par la Société de généalogie de Québec, qui a eu lieu à Québec du 30 septembre au 2 octobre 2016. Il était responsable du programme des conférences.



**Raymond Deraspe** a reçu le Prix Renaud-Brochu qui souligne l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles œuvrant en généalogie. Les personnes dont l'action est aujourd'hui reconnue par le prix Renaud-Brochu ont mis leur temps et leurs compétences au service de leur société en vue de contribuer à la réalisation de ses activités au bénéfice de tous les généalogistes.

Raymond Deraspe est membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ) depuis 1985. Dès lors, il a s'est joint au comité de la revue **L'Ancêtre** auquel il a collaboré jusqu'en 1997. Par la suite, il est devenu membre du comité du Service à la clientèle de la SGQ. Toutes les deux semaines, depuis plus de 20 ans, il travaille comme conseiller auprès des chercheurs à la bibliothèque du Centre de documentation Roland-J.-Auger. Son activité professionnelle lui a donné une vaste connaissance du monde notarial qu'il n'est pas avare de communiquer à ses collègues.



Remise du Prix Renaud-Brochu à Raymond Deraspe, à droite, par Guy Parent lors du 5 à 7 des bénévoles de la SGQ. Photo fournie par André G. Bélanger.

De plus, Raymond collabore à la revue **L'Ancêtre** depuis 15 ans par la rédaction de la chronique *Le généalogiste juriste*. Il a ainsi écrit plus de 60 articles présentant l'ascendance patrilinéaire des gens de robe du Québec et résumant leur contribution au monde juridique. Les lecteurs de la revue **L'Ancêtre** sont privilégiés de pouvoir connaître le parcours de personnes remarquables qui ont influencé leur génération.

## MERCI À GUY PARENT

Guy Parent présidait sa dernière assemblée générale le 24 mai 2017. Sa feuille de route impressionne : membre de la SGQ depuis 1981, il a passé les treize dernières années à titre de membre du conseil d'administration, occupant successivement les postes de secrétaire, de vice-président, puis de président, tout en agissant comme directeur et membre du comité Web, sans oublier son rôle de formateur. Durant toutes ces années,

il a consacré généreusement un nombre incalculable d'heures et d'efforts afin d'épauler ses collègues et les membres de la Société. Son dévouement, sa disponibilité et ses compétences font de Guy Parent un atout majeur dont la SGQ ne saurait se passer. Depuis 2015, il représente la Société au conseil d'administration du projet *Le carrefour de généalogie de l'Amérique francophone*, en plus d'être membre de l'équipe multidisciplinaire du projet *Déploiements canadiens-français en Amérique du Nord 1760-1914*.

Guy Parent est l'auteur de plusieurs biographies de pionniers dont, celle de son ancêtre, *Pierre Parent, le pionnier*, en 2005. Il a publié plus de 70 articles en généalogie dans des revues spécialisées, particulièrement **L'Ancêtre** de la SGQ et *Héritage* de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières. Il a remporté à trois reprises un Prix de **L'Ancêtre** et à deux reprises le prix *Héritage*. Infatigable, il continuera de contribuer à l'avancement de la généalogie puisque, en mai dernier, il a accepté un deuxième mandat à titre de président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.

Guy, c'est de tout cœur que nous te remercions pour ton exceptionnelle contribution au rayonnement de la SGQ et de la généalogie et nous espérons bénéficier de ta collaboration et de ton expertise pendant plusieurs années encore.



Jeanne Maltais remettant le diplôme de Gouverneur de la SGQ à Guy Parent. Photo fournie par André G. Bélanger.





## Commémoration du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée en Nouvelle-France de la famille **LOUIS HÉBERT – MARIE ROLLET – 1617-2017**

### Remise de parchemins à 31 de leurs descendants

La Société de généalogie de Québec, fidèle à sa mission, a voulu participer à cet événement historique en remettant des parchemins à 31 descendants du couple Hébert-Rollet, soit par leur fille Guillemette, épouse de Guillaume Couillard ou par leur petite-fille Françoise, fille de leur fils Guillaume, épouse de Guillaume Fournier. En effet, c'est en 1617 que, Louis Hébert et Marie Rollet, avec leurs trois enfants, Anne, Guillaume et Guillemette ont décidé de quitter Paris et ont choisi Québec comme lieu d'établissement en terre nord-américaine. Se doutaient-ils que 400 ans plus tard Québec serait reconnue comme ville du patrimoine mondial et capitale de la francophonie nord-américaine. L'histoire ne le dit pas.

Tout d'abord, rappelons que le 31 mai dernier, à l'occasion du Symposium Louis Hébert–Marie Rollet organisé par La Société d'histoire de la pharmacie, la SGQ a remis un premier certificat d'ascendance à M. Gaétan Couillard, pharmacien. Le 14 juin dernier, à l'occasion de l'inauguration du *Carré de l'apothicairresse* au Monastère des Augustines de Québec, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, a reçu un parchemin présentant sa lignée ancestrale. M. Couillard est descendant à la douzième génération de Louis Hébert et Marie Rollet par leur fille Guillemette, épouse de Guillaume Couillard. En présence de Jeanne Maltais, présidente de la SGQ, le document a été présenté par Denis Racine, coprésident de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs.

C'est le 14 octobre 2017, à l'occasion du Salon des Sociétés d'histoire de la Ville de Québec, qui s'est tenu à l'Université Laval, que la SGQ a remis les autres parchemins aux descendants Hébert–Rollet. Voici la liste des bénéficiaires: Léo Beaumont, John Paul Desharnais (sa mère Thérèse Fournier), Michelle Fournier Silvers, Brigitte Fournier, Pierre Fournier, Paul René Dupuis, Jeanne d'Arc Lacroix (sa mère Angéline Fournier), Michelle Couillard Doré, Jean-Baptiste Fournier, Alexa Gagné Fournier, Gilbert Fournier, Jeannette Fournier, Jean-Guy Couillard-Després, Tricia Fournier, Nicolas Dupuis, Viateur Fournier, Olivier Beaudoin-Fournier, Jacques Fournier, Jocelyne Couillard, Stéphane Couillard-Després, Francis Fournier, Michel Couillard, Alexe et Romie Fournier, Paule Juliette de Beaumont, Jacqueline Asselin. Étaient absents de la remise: Gabriel Dupuis-Lemieux, André Fournier, Geneviève Couillard et Julie Cabot (sa mère Hélène Fournier).

Jean-Pierre Gendreau-Héту a présenté les signatures ADN de Marie Rollet, de Guillaume Couillard et de Guillaume



Groupe des récipiendaires des parchemins des descendants Hébert–Rollet.

Photo fournie par André G. Bélanger.



À gauche, Jeanne Maltais remettant le parchemin à la famille de Daniel Fournier et Sarah Turcotte-Martineau avec leurs deux filles Alexe et Romie. À droite, Jacqueline Asselin qui a remonté son ascendance par sa lignée matrilinéaire jusqu'à Marie Rollet.  
Photo fournie par André G. Bélanger.

Fournier. L'identification de ces signatures a été rendue possible grâce à de généreux dons de la part de M<sup>me</sup> Michelle Couillard Doré ainsi que de MM. Pierre Fournier et Michel Couillard, ou encore par l'analyse de l'ADN personnel de Jacques Fournier et de Jacqueline Asselin qui se sont portés volontaires ainsi que par la précieuse collaboration de M<sup>me</sup> Marjolaine Beaumont, fille de M. Léo Beaumont, récipiendaire et de M. Stéphane Couillard-Després.

Enfin, signalons la présence d'une toile de Guillaume Couillard et du sceau ou cachet qui aurait appartenu à un de ses fils, Louis. Nous remercions les autorités de la Ville de Montmagny et les religieuses du Bon-Pasteur de Québec qui ont accepté de prêter ces deux objets pour l'occasion. Ils sont exposés au manoir Couillard-Dupuis à Montmagny et le sceau fait partie du patrimoine des religieuses représentées par M<sup>mes</sup> Amélie Leclerc et Mélanie Woodman qui toutes deux veillent sur leur patrimoine.



Louis Richer.  
Photo fournie par André G. Bélanger.

La Société de généalogie de Québec tient à remercier sincèrement Louis Richer qui, par son travail exceptionnel, a rendu possible ce projet ainsi qu'à André G. Bélanger pour la prise de photos.

*Jeanne Maltais, GRA*  
Présidente, Société de généalogie de Québec



## apsule clio-généalogique : 1667-2017

Si 2017 est l'occasion de commémorer l'arrivée du couple Louis-Hébert et Marie Rollet en Nouvelle-France, cette année marque également le 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Boucherville par le couple Pierre Boucher et Jeanne Crevier. Incidemment, 2017 marque aussi le 300<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Boucher, décédé le 19 avril 1717, à l'âge de 95 ans. Quant à Jeanne Crevier, née en 1636, elle est arrivée en Nouvelle-France en 1639 et a épousé Pierre Boucher vers 1652, à l'âge de 16 ans. Elle est décédée en 1727, âgée de 96 ans. Le couple aura eu quinze enfants. Pierre Boucher a laissé un témoignage d'affection envers sa femme, fait peut-être assez rare pour l'époque :

*Vous savez combien je vous ai aimée, et tous vos parents pour l'amour de vous. En écrivant ceci, je m'examine sur le temps que nous avons vécu ensemble, mais ma conscience ne me reproche rien, si ce n'est de vous avoir trop aimée; mais en cela je n'y vois pas de mal, grâce au Seigneur.*

BOUCHER, Pierre. « *Mes dernières volontés* » (connu également sous le nom des *Adieux du grand-père Boucher*) dans *Les Soirées canadiennes*, 1865, p. 309.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre\\_Boucher\\_\(explorateur\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Boucher_(explorateur))

[fortierdanielsq@gmail.com](mailto:fortierdanielsq@gmail.com)

\* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



Jean-François Rodrigue, 2007,  
© Ministère de la Culture et des Communications



# COMMÉMORATION

## 400<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Guillaume COUTURE

À l'occasion de l'année marquant le 400<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Guillaume Couture, la Société de généalogie de Québec (SGQ) souhaite rappeler et perpétuer sa mémoire en remettant à 30 de ses descendants en lignée patrilinéaire des certificats représentant leur ascendance.

Né le 14 janvier 1618 à Rouen, arrivé à Québec vers 1640, Guillaume Couture a connu une carrière remarquable. *Donné* (domestique) des Jésuites, interprète, explorateur, prisonnier puis ambassadeur des Iroquois, charpentier, capitaine de milice, juge, il est le premier colon établi dans la seigneurie de Lauzon, aujourd'hui partie de la Ville de Lévis. L'artère principale de cette cité porte son nom et un monument situé près de l'église Saint-Joseph rappelle sa mémoire.

Guillaume Couture a épousé Anne Émard le 16 novembre 1649. De nos jours, leur nombreuse descendance se rencontre aux quatre coins du continent nord-américain.

Si vous désirez participer à ce projet de mémoire, nous vous invitons à présenter votre lignée patrilinéaire. Vous trouverez un complément d'information sur le site Web de la SGQ ([www.sggq.qc.ca](http://www.sggq.qc.ca)) au titre *Commémoration Guillaume Couture*. Vous devez faire parvenir votre lignée patrilinéaire (ce qui veut dire que vous devez porter le nom de Couture) à l'adresse courriel: [sggguillaumecouture@gmail.com](mailto:sggguillaumecouture@gmail.com), avant le 31 mars 2018.

Les certificats seront émis au nom d'une personne vivante et seront limités à un par famille (père, mère, frères, sœurs, cousins, cousines), la priorité étant donnée à la première demande reçue et validée. Les certificats, sous forme de parchemins, seront remis au cours de l'année 2018 lors d'un événement qui reste à être déterminé.

*Guy Parent*, Chargé de projet  
Service de recherche et d'entraide

*Jeanne Maltais*, GRA  
Présidente, Société de généalogie de Québec  
Directrice, Service de recherche et d'entraide





## Activités de formation (hiver 2018)

Société de généalogie de Québec

Formation de base	Local	Dates	Heure	Durée h	Prix
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	20 janvier	9 à 12	3	Gratuit
Les ressources du centre Roland-J.-Auger	SGQ	27 janvier	9 à 11	2	10 \$
Commencer sa recherche	3212	3, 10 et 17 février	9 à 12	9	40 \$
Le Fonds Drouin numérisé	SGQ	3 février	9 à 12	3	15 \$
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	17 février	9 à 12	3	Gratuit
Entraide généalogique	3224	3 mars	9 à 12	3	Gratuit
Premiers contacts avec la généalogie	3212	24 mars	9 à 12	3	Gratuit
Choix de logiciels de généalogie	3212	21 avril	13 à 16	3	15 \$
Formation intermédiaire					
Généalogie et ADN	3212	13 janvier	9 à 12	3	Gratuit
Recherche généalogique en France	3212	13 janvier	13 à 16	3	15 \$
Les archives privées	3212	17 janvier	13 à 16	3	5 \$
Choix de sites Internet	3212	20 janvier	9 à 12	3	15 \$
Le Portail de BAnQ	3212	25 janvier	13 à 16	3	5 \$
<i>Généalogie Québec</i> (Le Lafrance)	3212	27 janvier	9 à 12	3	15 \$
La base de données <i>Ancestry</i>	3212	27 janvier	13 à 15	2	10 \$
<i>Brother's Keeper</i> (entraide)	3212	3 février	13 à 16	3	Gratuit
Les Acadiens	3212	7 février	13 à 16	3	5 \$
Les archives notariales — I théorie	3212	9 février	9 à 12	3	5 \$
Les archives notariales — II pratique	3212	9 février	13 à 16	3	5 \$
<i>Heredis</i> (entraide)	3212	10 février	13 à 16	3	Gratuit
Recherche généalogique avancée	3212	24 février	9 à 12	3	15 \$
La base de données <i>FamilySearch</i>	3212	24 février	13 à 16	3	15 \$
Initiation à l'héraldique	3212	3 mars	13 à 16	3	25 \$
Le Régime français	3212	10 et 17 mars	9 à 12	6	25 \$
Réalité juridique et sociale des femmes en N.-F.	3212	10 et 21 avril	13 à 16	6	25 \$
Les archives photographiques	3212	17 mars	13 à 16	3	5 \$
Les Filles du roi	3212	24 mars	9 à 12	3	15 \$
Les journaux et les ressources généalogiques	3212	28 mars	13 à 16	3	5 \$
Le logiciel <i>AnaGED</i> et la Roue de paon	SGQ	7 avril	9 à 12	3	15 \$
Retracer le parcours de vie de vos ancêtres	3212	7 avril	13 à 16	3	5 \$
Lecture et illustration des armoiries	3212	14 avril	13 à 16	3	15 \$
Recensements du Canada et des États-Unis	3212	21 avril	9 à 12	3	15 \$
Atelier spécialisé					
Attestation de compétence en généalogie	3212	20 janvier	13 à 16	3	15 \$
De la recherche à l'écriture	3212	14 avril	9 à 12	3	15 \$

1055, av. du Séminaire, pavillon Louis-Jacques-Casault, campus de l'Université Laval.

Paiement obligatoire pour s'inscrire ; double tarif pour les non-membres. Le nombre de places est limité.

La SGQ se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant.

Pour plus de détails sur le contenu et l'inscription :

[www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)

418 651-9127 durant les heures d'ouverture.



# Charlotte de Bar, une archiduchesse dans le registre d'état civil du Québec

Carole Veillette (1273)

Originaire de Donnacona, dans la MRC de Portneuf, l'auteure est diplômée du cégep de Sainte-Foy. Elle est retraitée du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, où elle travaillait au Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. Carole Veillette est passionnée par la généalogie depuis longtemps. Membre de la Société de généalogie de Québec et de celle du Grand Trois-Rivières depuis 1981, elle siège actuellement au conseil d'administration de l'Association des familles Veillet ou Veillette d'Amérique. Le bulletin de cette association a publié certaines de ses recherches.

## Résumé

*L'archiduchesse Charlotte d'Autriche, qui a utilisé le nom de Charlotte de Bar, est née en Suisse, s'est mariée et est décédée en Allemagne. Elle a résidé et étudié quelques années à Québec, alors pourquoi trouve-t-on sa fiche de baptême dans le registre d'état civil du Québec ? Regard sur son parcours.*

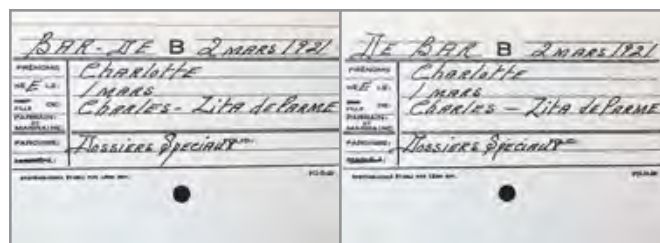
Une simple fiche observée dans l'index des baptêmes, mariages, sépultures du district judiciaire de Québec, consultée à la Société de généalogie de Québec, fut le début d'un surprenant questionnement et d'une passionnante recherche. C'est la fiche « BAR-DE » qui a attiré mon attention pendant quelques minutes. Que pouvait être ce nom de famille peu courant au Québec ? Je continuai la lecture avec le prénom de Charlotte, née le 1<sup>er</sup> mars 1921, baptisée le lendemain, fille de Charles et Zita de Parme. Surprise ! Ce dernier nom est celui d'un personnage historique. Une rapide recherche concernant les dates me confirma que j'avais sous les yeux la fiche de baptême de Charlotte, fille du dernier empereur d'Autriche, Charles 1<sup>er</sup>, et son épouse Zita de Bourbon-Parme.

## Index BMS du district judiciaire de Québec<sup>1</sup>

Cette base de données comprend :

*les baptêmes, mariages et sépultures non catholiques du district judiciaire de Québec ainsi que les enregistrements civils des baptêmes et des mariages de plusieurs paroisses catholiques incluses dans le fichier de l'état civil en provenance du Palais de justice de Québec<sup>2</sup>.*

Cet index général<sup>3</sup>, avec son système de classement innovateur, fut créé et mis en application en 1940 par Léon Roy



Fiches tirées de l'index des BMS catholiques du district judiciaire de Québec, communément appelé CIRCA 1850-1980. Classement alphabétique : dans les B (fiche 4548) et D (fiche 5522). Base de données consultée à la Société de généalogie de Québec en 2014.

(1897-1989), archiviste, historien, généalogiste, qui travailla pendant près de 40 ans comme archiviste et protonotaire adjoint au palais de justice de Québec<sup>4</sup>. Ces fiches de 3 po sur 5 contenaient les renseignements principaux enregistrés dans le district judiciaire de Québec, et avaient pour but de faciliter certaines recherches, entre autres, généalogiques.

Il est important de remarquer que dans le cas présent, la fiche de Charlotte de Bar indique « Dossiers spéciaux » au lieu du nom de la paroisse. Cela veut dire une demande hors de l'ordinaire.

1. CAYOJETTE, Gilles. « L'index administratif des baptêmes, mariages, sépultures du district judiciaire de Québec », *Le chercheur nomade*, <http://chercheurnomade.blogspot.ca/2012/04/lindex-administratif-des-baptemes.html>. Consulté le 12 avril 2012.
2. BMS du district judiciaire de Québec. Société de généalogie de Québec, 2016, base de données consultée à la Société de généalogie de Québec en 2014, microfilmée par la Société généalogique de l'Utah, 1994. [www.sgg.qc.ca/centre-de-documentation/bibliotheque-numerisee](http://www.sgg.qc.ca/centre-de-documentation/bibliotheque-numerisee).
3. ROY, Léon. *De la tenue des registres de l'état civil dans la province de Québec — Suivi des règles et techniques relatives aux registres de l'état civil*. Québec, [s. é.], 1959, p. 115-116.
4. Ville de Québec, Culture et patrimoine. Fiche du toponyme « Léon-Roy », [www.ville.quebec.qc.ca/culture\\_patrimoine/patrimoine/toponymie/repertoire/fiche.aspx?idFiche=14565](http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/patrimoine/toponymie/repertoire/fiche.aspx?idFiche=14565). Consulté le 14 juillet 2016.

Le site Internet du Directeur de l'état civil nous indique que l'on peut encore faire ajouter au registre de l'état civil du Québec un acte fait à l'extérieur du Québec. Dans le cas d'une naissance, le requérant peut faire une demande pour lui-même ou pour l'un de ses enfants<sup>5</sup>. Dans le cas qui nous occupe, la demande a donc pu être faite par l'impératrice Zita ou par sa fille Charlotte, afin d'obtenir un certificat de naissance.

## Rappel historique

Après un règne de près de 68 ans, l'empereur d'Autriche François-Joseph 1<sup>er</sup> décède en novembre 1916. C'est son petit-neveu, Charles-François-Joseph de Habsbourg-Lorraine qui lui succède sous les noms Charles 1<sup>er</sup> d'Autriche et Charles IV, roi de Hongrie. À la fin de la Première Guerre mondiale, de grands bouleversements mènent à la disparition de plusieurs monarchies en Europe. Après avoir renoncé au pouvoir en novembre 1918, c'est ainsi que, sans avoir abdiqué, l'empereur Charles 1<sup>er</sup> quitte l'Autriche, en mars 1919, avec son épouse Zita de Bourbon-Parme, et ses cinq enfants : Otto, Adélaïde, Robert, Félix et Charles-Louis. Ils trouveront refuge en Suisse où naîtront deux autres enfants, Rodolphe et Charlotte. Après deux tentatives de restauration de la monarchie en Hongrie, en mars et en octobre 1921, qui échouent, l'empereur et son épouse sont exilés à l'île de Madère, au Portugal. Le 1<sup>er</sup> avril 1922, l'empereur Charles 1<sup>er</sup> décède des suites d'une pneumonie à l'âge de 34 ans. L'Impératrice trouvera alors refuge en Espagne, où naîtra posthume, son dernier enfant, Élisabeth, en mai 1922.

Charles 1<sup>er</sup> d'Autriche a été béatifié le 3 octobre 2004 par le pape Jean-Paul II. Les raisons de cette béatification reposent sur ses efforts de paix en 1917, pour ses mesures sociales et sa piété personnelle. Le procès en béatification de Zita de Bourbon-Parme a débuté en 2009.

## Duché de Bar

Tous les membres de la famille d'Autriche portent le titre princier d'archiduc ou d'archiduchesse et sont des Habsbourg-Lorraine, puisqu'ils descendent de l'archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780) de la maison des Habsbourg, et de son époux François-Étienne de Lorraine (1708-1765). Empereur d'Autriche sous le nom François 1<sup>er</sup>, celui-ci fut, entre autres, duc de Lorraine et duc de Bar sous le nom François III. Une des conséquences de la fin de la guerre de Succession de Pologne, en 1738, fut que François III dut accepter un échange de territoires. Les duchés de Bar et de Lorraine, cédés à Stanislas Leszczyński, qui fut le dernier duc, seront définitivement annexés par la France en 1766 après la mort de celui-ci. Mais la famille impériale conserva les titres de duc de Lorraine et duc de Bar qui font partie de leur titulature. L'impératrice Zita fit une courte visite en Autriche en 1982, et c'est le titre de duchesse de Bar qui était inscrit sur son passeport. Lors d'une traversée, elle était M<sup>me</sup> de Bar parmi la liste des passagers. Et, comme nous pouvons le voir sur la fiche, sa fille Charlotte a aussi utilisé ce nom.

## Archiduchesse Charlotte d'Autriche

L'archiduchesse Charlotte est née le 1<sup>er</sup> mars 1921 à Prangins, village situé sur les bords du lac Léman en Suisse. Elle est baptisée dans la religion catholique le 2 mars par Nándor Rott, évêque de Veszprém, Hongrie<sup>6</sup>. Elle reçoit les prénoms de Charlotte Hedwig Franziska Josepha Maria Antonia Roberta Ottonia Pia Anna Ignatia Marcus d'Aviano. Issue de la maison des Habsbourg-Lorraine, elle est archiduchesse et princesse impériale Charlotte d'Autriche, princesse royale de Hongrie et de Bohême.



L'empereur Charles 1<sup>er</sup> d'Autriche, son épouse Zita de Bourbon-Parme et leurs enfants en exil à Hertenstein, Suisse, en 1921. Charlotte est assise sur les genoux de sa mère.

Source : Google images, <http://brigittegastelancestry.com>.

5. Directeur de l'état civil, gouvernement du Québec, 2016. Insertion d'un acte fait hors du Québec. [www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/insertion-acte.html](http://www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/insertion-acte.html). Consulté le 2 avril 2015.

6. FEIGL, Erich. *Zita, Kaiserin und Königin*, Wien, Amalthea, 1991, 1977, p. 340.



L'archiduchesse Charlotte rejoindra ses parents en exil à Funchal, île de Madère au Portugal au début de l'année 1922. Après la mort de son père, la famille s'établit en Espagne, d'abord à Madrid en 1922, puis à Lekeitio sur la côte basque, puis à Saint-Sébastien, et retour à Lekeitio en juin 1923. L'archiduchesse Charlotte aura des tuteurs autrichiens pour les débuts de sa formation scolaire. L'enseignement et les activités sont programmés afin de permettre aux enfants d'apprendre plusieurs langues étrangères. Elle reçoit le sacrement de confirmation à l'été 1928 en même temps que sa sœur Élisabeth et son frère Rodolphe.

En septembre 1929, pour la poursuite des études des enfants, en français et dans des établissements catholiques, la famille quitte l'Espagne et s'établit en Belgique. En janvier 1930, ils emménagent au château de Ham à Steenokkerzeel près de Bruxelles. L'Université catholique de Louvain est située à quelques kilomètres de là. De 1933 à 1936, Charlotte fréquente l'École des Dames de Marie, à Bruxelles. Elle entreprend ensuite de suivre à distance le programme d'une école de Vienne, la Schottengymnasium, qu'avait fréquentée son père. Après l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne (*Anschluss*), en mars 1938, son plan d'études est contrarié et elle ne peut passer ses examens. Elle entreprend alors le programme de l'école Athénée de Luxembourg, toujours à distance, travaillant à la maison avec un nouveau tuteur. Cette formation est donnée en partie en allemand et en partie en français. En 1939, elle commence un programme en économie à l'Université catholique de Louvain.

## Départ pour l'Amérique

La Seconde Guerre mondiale vient tout bouleverser. C'est sous les bombardements tout proches qu'en mai 1940, la famille quitte la Belgique, traverse la France, l'Espagne et atteint le Portugal. L'archiduc Félix étant déjà aux États-Unis, des démarches sont entreprises auprès du gouvernement américain pour l'obtention des visas.

Le journal *L'Action catholique* du 22 juillet 1940 relate l'arrivée à New York, le 20, de l'Impératrice et de sa fille Élisabeth, en provenance des Açores, et accueillies par les archiducs Otto et Félix.

L'édition du 30 juillet 1940 du même journal rapporte que Charlotte, Adélaïde, Rodolphe et Charles-Louis, ayant obtenu leurs visas, arrivent à New York le 29 juillet 1940 à bord d'un *clipper* de la Pan American Airlines, en provenance de Lisbonne. La famille est presque au complet, car seul est absent l'archiduc Robert qui restera en Angleterre. Ils résident quelque temps à Royalston, au Massachusetts, dans une maison prêtée par le financier Calvin Bullock.

## Arrivée à Québec

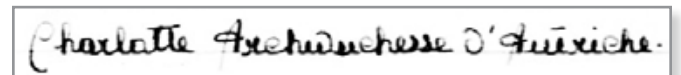
Ses quatre plus jeunes enfants n'ayant pas terminé leurs études, l'Impératrice cherche un endroit propice. La province de Québec, de religion catholique, semble toute désignée pour la poursuite d'études déjà entreprises en français. De plus, la présence d'un ancien professeur de l'Université catholique de Louvain, Charles de Koninck, maintenant professeur et doyen de la Faculté de philosophie à l'Université Laval de Québec, retient son attention.

Par l'entremise des contacts de la famille au gouvernement américain, des démarches sont entreprises auprès des autorités canadiennes, et ensuite à Québec. Avec l'aide du cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, l'Impératrice trouve refuge à la villa Saint-Joseph, propriété des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, à Sillery, qu'elle pourra louer. Anciennement nommée Spencer Grange et située sur le chemin Saint-Louis, cette résidence privée est aujourd'hui au 1328, avenue Duquet, où on peut entrevoir sa façade arrière, le devant étant bizarrement caché par les maisons de l'avenue James-Le Moine, dans le secteur de Sillery, à Québec.

Outre ses enfants, plusieurs personnes accompagnaient l'Impératrice, dont la comtesse Thérèse de Kerksenbrock, sa dame de compagnie, et plus tard sa mère Maria-Antonia, duchesse de Bourbon-Parme, et sa sœur Isabelle de Bourbon-Parme, ainsi que quelques fidèles serviteurs. Ses autres enfants demeurés aux États-Unis viendront souvent en visite et vice-versa. L'impératrice Zita y demeurera jusqu'en 1949, date à laquelle elle partira pour Tuxedo Park, New York. Elle retournera en Europe vers 1953.

On trouve dans le registre de la paroisse Notre-Dame-de-Québec les signatures de plusieurs membres de la famille impériale, dont celle de Charlotte et de sa mère, puisqu'ils ont été parrains et marraines de quelques jeunes Québécois<sup>7</sup>.

C'est ainsi qu'à l'automne 1940, Élisabeth entre au Collège Jésus-Marie pour terminer ses études secondaires; Charlotte, Rodolphe et Charles-Louis entrent à l'Université Laval à l'École des sciences sociales, économiques et politiques.



Signature de l'archiduchesse Charlotte.

*Généalogie Québec* : le site de généalogie sur l'Amérique française, La Prairie, Institut généalogique Drouin, © 2015. [www.genealogiequebec.com](http://www.genealogiequebec.com).

## Charlotte d'Autriche à l'Université Laval

Cette école fondée en 1938 par le père Georges-Henri Lévesque, devient la Faculté des sciences sociales le 8 décembre 1943 et le père Lévesque en est le premier doyen. D'abord située au 17, rue Sainte-Famille, l'École acquiert deux maisons en 1939 au

7. *Généalogie Québec* : le site de généalogie sur l'Amérique française, La Prairie, Institut généalogique Drouin, 2015. [www.genealogiequebec.com](http://www.genealogiequebec.com).



Université Laval, Vieux-Québec : Pavillon central.  
Photo fournie par l'auteur.

2, rue de l'Université, aujourd'hui rue de la Vieille-Université, et au 5, rue Hébert dans le Vieux Québec près de l'Université<sup>8</sup>.

Les programmes d'études étant différents en Europe et au Canada, Charlotte, Rodolphe et Charles-Louis suivront, entre autres, des cours particuliers de philosophie avec le doyen Charles de Koninck, qu'ils n'avaient pas suivis à Louvain. Le journal *Le Soleil* du 5 octobre 1940 rapporte l'arrivée à l'Université Laval des trois étudiants, fin septembre, et une photographie les montre en compagnie du père Georges-Henri Lévesque.

Le 7 janvier 1941, l'archiduchesse Charlotte subit une appendicectomie à l'hôpital du Saint-Sacrement. Son bulletin de santé indiquait que tout s'était bien déroulé et que son état était très satisfaisant. C'est le D<sup>r</sup> Achille Paquet qui a effectué l'opération; il était assisté des D<sup>rs</sup> Paul Poliquin et Adrien Paquet. Le D<sup>r</sup> Antonio Martel, médecin personnel de la famille, était également présent<sup>9</sup>.

C'est le nom de Charlotte, archiduchesse d'Autriche, que l'on trouve dans la liste des étudiants de première année à l'Université Laval, en 1940. Elle est reçue bachelière avec grande distinction en 1942<sup>10</sup>. Le 16 juin 1942, dans la salle

des Promotions de l'Université Laval eut lieu la collation des diplômes en présence de nombreux prélats et dignitaires, dont le premier ministre du Québec, Adélard Godbout. On note aussi la présence des archiduchesses Charlotte, Adélaïde et Élisabeth, de leur frère l'archiduc Rodolphe et de la comtesse de Kerssenbrock<sup>11</sup>.

Charlotte obtient une licence de l'École des sciences sociales, économiques et politiques en 1943, également avec grande distinction<sup>12</sup>. On peut voir sa photo ainsi que celle de son frère Rodolphe, avec la classe des finissants de 1943 qui comptait aussi, entre autres, Doris Lussier, et où elle est la seule femme<sup>13</sup>. Dans la section des thèses et livres rares de l'Université Laval, on trouve deux travaux de l'archiduchesse Charlotte: « Les œuvres sociales à Québec », avec l'inscription Baccalauréat et daté à la main 41-42; et une copie non finalisée de « Hygiène publique au Canada » datée de 1943 et avec la mention « traitement sommaire » dans la notice. Il est possible que la copie finale se soit perdue ou ait été égarée.

## Départ pour les États-Unis

Ayant terminé ses cours à l'Université Laval, l'archiduchesse Charlotte entreprend des études à l'École de service social à l'Université catholique Fordham à New York. Elle raconte:

*du fait qu'en temps de guerre, toute vie et toute expérience sont plus intenses, j'achevai avec succès, en quinze mois, un travail prévu pour deux ans. Je ne me souviens pas avoir pris une seule demi-journée de vacances<sup>14</sup>.*

Jusqu'à l'été 1955, elle travaille comme assistante sociale dans le quartier de East Harlem à Manhattan, pour l'organisme Caritas Catholic Charities, sous le nom Charlotte de Bar<sup>15</sup> <sup>16</sup>. Elle rejoint sa sœur Adélaïde, qui travaille aussi en service social à East Harlem, et qui donnera des cours de sociologie à l'Université Fordham.

Ses connaissances linguistiques étaient très utiles dans ce quartier multiethnique où il y avait beaucoup de réfugiés et où régnaient les tensions raciales, la misère et de graves problèmes sociaux<sup>17</sup>.

8. Université Laval, Division de la gestion des documents administratifs et des archives, Fonds Georges-Henri Lévesque, CSTIP Exposition virtuelle pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Faculté des sciences sociales, Université Laval, 2016. [www.expo-virtuelle.fss.ulaval.ca/](http://www.expo-virtuelle.fss.ulaval.ca/). Consulté en juillet 2016.

9. « Archduchess Charlotte undergoes operation », *The Montreal Gazette*, 8 janvier 1941, p. 9. <https://news.google.com>.

10. BANQ. « La fin d'année à l'Université Laval », *L'Action catholique*, 19 juin 1942, p. 9, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/357283#>.

11. « Brillante séance de fin d'année hier soir à L'Université Laval », *Le Soleil*, 17 juin 1942, p. 3, 5.

12. « L'école des sciences sociales décerne 7 nouvelles licences », *Le Soleil*, 27 mai 1943, p. 3.

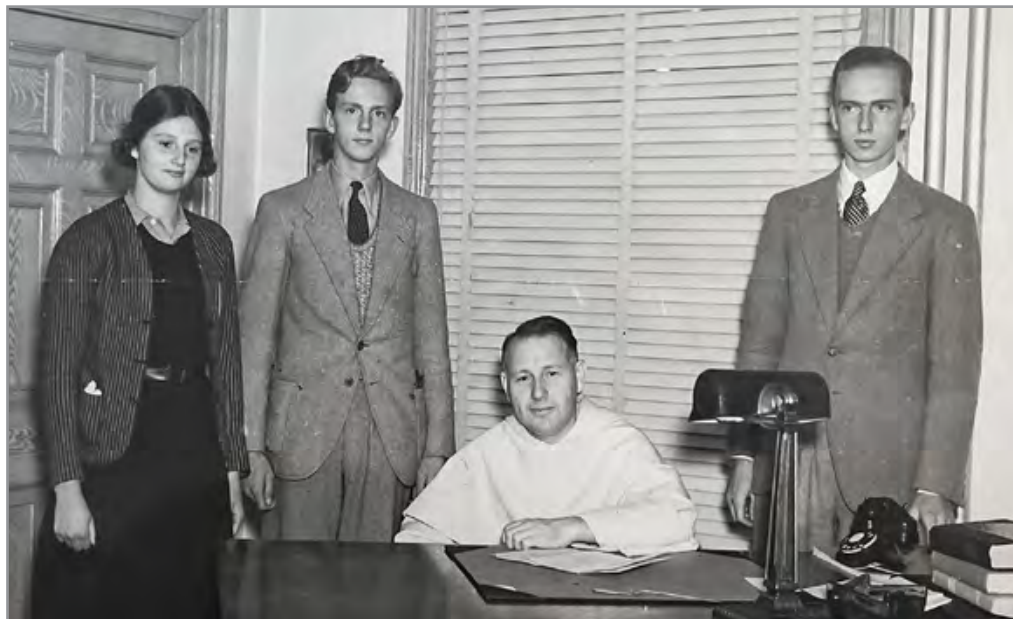
13. Université Laval, Division de la gestion des documents administratifs et des archives, fonds Georges-Henri Lévesque, CSTIP Exposition virtuelle pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Faculté des sciences sociales, Université Laval © 2016. [www.expo-virtuelle.fss.ulaval.ca/](http://www.expo-virtuelle.fss.ulaval.ca/) op.cit.

14. FEIGL, Erich. *Zita de Habsbourg, Mémoires d'un empire disparu*, Criterion, 1991, p. 411.

15. The grand ducal house of Mecklenburg-Strelitz © 2010-2016. [www.mecklenburg-strelitz.org/charlotte-erzherzogin-von-osterreich.html#.V4BY5fnhCUI](http://www.mecklenburg-strelitz.org/charlotte-erzherzogin-von-osterreich.html#.V4BY5fnhCUI). Consulté le 8 juillet 2016.

16. BANQ. « Milestones 30-07-1956 », *Time Magazine*, 30 juillet 1956, vol. 68, Issue 5, p. 73. <http://web.b.ebscohost.com.res.banq.qc.ca>. Consulté les 1<sup>er</sup> septembre 2014 et 17 juillet 2016.

17. FEIGL, Erich. *Zita de Habsbourg, Mémoires d'un empire disparu*, op.cit., p. 411.



Archiduchesse Charlotte,  
archiduc Rodolphe,  
père Georges-Henri Lévesque,  
archiduc Charles-Louis.  
Université Laval. Fonds George-  
Henri Lévesque P 151/C2,70.  
Crédit photo : Photo moderne, *Le Soleil*,  
le 5 octobre 1940.

## Retour en Europe

En 1955, pendant des vacances en Europe, elle rencontre le duc Georges de Mecklembourg (1899-1963), chef de la maison des Mecklembourg-Strelitz. Économiste de formation, celui-ci est veuf et père de trois enfants.

L'archiduc Otto annonce les fiançailles de sa sœur Charlotte le 15 mai 1956. Le mariage civil a lieu le 21 juillet 1956 et le mariage religieux le 25 juillet en l'église de Pöcking, en Bavière. Le couple vécut à Sigmaringen, en Allemagne, et n'eut pas d'enfants. Le duc décède subitement le 6 juillet 1963. Un an après, Charlotte reprend son travail d'assistante sociale avec Caritas, au service social des femmes catholiques de Munich. Elle y demeurera et travaillera pendant 25 ans.

La duchesse Charlotte de Mecklembourg, née archiduchesse d'Autriche, décède le 23 juillet 1989 à Munich, à l'âge de 68 ans et est inhumée dans la crypte de la famille grand-ducale de son époux à Inzigkofen, Sigmaringen, Allemagne.

## Conclusion

Les générations futures auront peut-être la chance de consulter la demande faite pour obtenir un certificat de naissance et baptême au nom Charlotte de Bar, auprès des archives civiles du Québec, et surtout la date de cette demande. Cette simple fiche de baptême fut l'occasion de découvrir le parcours d'une archiduchesse d'Autriche au xx<sup>e</sup> siècle, qui vécut à Québec, et les quelques traces qu'elle a pu y laisser. J'ai présenté les faits, mais je permets d'ajouter quelques réflexions.

- Cette fiche est la seule concernant la famille impériale. Tout est donc ici uniquement relié au parcours de l'archiduchesse Charlotte et à son séjour à Québec, ou celui de sa mère, les seules personnes à avoir pu faire cette demande.

- Charlotte de Bar est le nom qu'elle a employé pour travailler aux États-Unis et il est peu probable qu'elle en ait eu besoin au Québec. Elle avait besoin d'un document portant le nom Charlotte de Bar et non Charlotte de Habsbourg-Lorraine ou d'Autriche. Elle a pu utiliser le certificat de naissance pour entrer à l'Université catholique de Fordham, pour obtenir un emploi à New York chez Caritas, ou pour demander un permis de travail aux États-Unis. Une demande de passeport est également une autre option à envisager.
- Plusieurs personnes ont contribué de maintes façons à l'intégration de la famille au Québec : l'avocat Stanislas Germain pour les affaires juridiques<sup>18</sup>, et d'autres personnalités dans les milieux religieux et scolaires. N'oublions pas aussi qu'en pleine Seconde Guerre mondiale, les communications avec la Suisse devaient être longues et incertaines, pour quiconque voulait faire une telle demande. Formuler une demande au Québec sous le nom Charlotte de Bar était donc fort pratique.
- Presque toute la famille semble avoir utilisé le nom de Bar. En plus de l'Impératrice, déjà mentionnée, l'archiduc Otto fut admis à l'Université de Louvain sous le nom duc de Bar. Ajoutons aussi Rodolphe et Charles-Louis, nommés de Bar dans la liste des anciens diplômés des sciences sociales de l'Université Laval, dans l'annuaire de 1957. Dans une référence bibliographique dans la thèse d'Élisabeth en 1944, on trouve celle de sa sœur la princesse Adélaïde de Bar, datée de 1937, lorsqu'elle était à l'Université de Louvain.
- L'auteur Leo J. Hammerschmid écrit que, contrairement à ses sœurs Adélaïde et Charlotte, l'archiduchesse Élisabeth n'avait pu obtenir de permis de travail des autorités américaines *puisque'elle était née en Espagne* (traduction libre)<sup>19</sup>.

18. HAMMERSCHMID, Leo J. *Zita the last empress of Austria. The story of Her Imperial and Royal Majesty Zita of Habsburg-Lorraine and her sojourn in Québec City, 1940-1950*, Montréal, Meridian Press, 1989, p. 272.

19. *Ibid.*, p. 216.





À gauche : plaques commémoratives apposées au 5, rue Hébert dans le Vieux Québec. Site de l'École puis de la Faculté des sciences sociales de 1939 à 1961, et lieu de résidence de James MacPherson Le Moine, dans son enfance.

À droite : porte d'entrée du 5, rue Hébert, dans le Vieux Québec. Faculté des sciences sociales 1939-1961. Cet immeuble est maintenant un édifice à condominiums.

Photos : Carole Veillette, 2016.

Ce n'est évidemment pas le cas de Charlotte, mais cela montre qu'une preuve de naissance était exigée. Ces documents sont donc nécessaires et importants. J'ai eu la surprise d'apprendre par les journaux que l'archiduchesse Élisabeth d'Autriche, princesse de Bar, avait déposé une demande de citoyenneté canadienne, le 31 décembre 1947, à la Cour des magistrats de Québec<sup>20</sup>. Je ne saurais affirmer actuellement si la démarche eut un résultat positif. L'archiduchesse retourne en Europe définitivement et se marie le 12 septembre 1949 avec le prince Henri de Liechtenstein.

- L'auteur Raymond Dionne s'est intéressé au séjour de l'Impératrice à Québec grâce à son grand-père

*M. Jean Baptiste Dionne, alors greffier de la Cour des magistrats au Palais de justice de Québec, qui reçut un jour l'impératrice à son bureau pour une affaire personnelle [...]*<sup>21</sup>

Dans les années 1940, pour obtenir un extrait de baptême ou de naissance, il fallait s'adresser à la paroisse ou au palais de justice.

Alors qui sait ?

## BIBLIOGRAPHIE

- AUTRICHE, Charlotte d'. *Hygiène publique au Canada*, Université Laval, 1943, Traitement sommaire, 41 p.
- AUTRICHE, Charlotte d', (archiduchesse). *Les œuvres sociales à Québec*. Université Laval, thèse de diplôme, service social, 1940-1949 (41-42), 31 f.

- AUTRICHE, Élisabeth-Charlotte d', (archiduchesse). *Les loisirs à la campagne*. Sociologie. Thèse de licence, sociologie, Université Laval, 1944, III f.
- BAnQ Québec. [http://numerique.banq.qc.ca/ressources/resultats/types\\_f/Magazines%20et%20journaux](http://numerique.banq.qc.ca/ressources/resultats/types_f/Magazines%20et%20journaux)
- BAnQ Québec. « Archduchess to marry », *New York Times*, 16 mai 1956, p. 31.
- BAnQ Québec. « Archduchess married », *New York Times*, 22 juillet 1956, p. 38.
- BAnQ Québec, « Milestones 30-07-1956 », *Time Magazine*, 30 juillet 1956, vol. 68, Issue 5, p. 73. Consulté les 1<sup>er</sup> septembre 2014 et 17 juillet 2016.
- CÔTÉ, Richard. « L'Impératrice d'Autriche a vécu une partie de son exil à Sillery », *Le Soleil*, 16 mars 1989. p. A-5.
- CHAMPAGNE, Pierre. « Le fils du dernier empereur d'Autriche visite Québec incognito », *Le Soleil*, 6 mars 1994 p. C-3.
- DIONNE, Raymond. « L'Impératrice Zita trouvait refuge à Québec », *Le Soleil*, 20 octobre 1985, p. B-14.
- Directeur de l'état civil, gouvernement du Québec. © 2016. Insertion d'un acte fait hors du Québec. [www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/insertion-acte.html](http://www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/insertion-acte.html).
- *Duché de Bar*, <https://fr.wikipedia.org>. Consulté en 2014 et le 17 juillet 2016.
- *Histoire de raconter, L'arrondissement historique de Sillery. Itinéraires histoire et patrimoine*. Ville de Québec, 2008, 44 p.
- « Ex-impératrice accueillie par ses fils », *L'Action catholique*, 22 juillet 1940, p. 8, <https://news.google.com>.
- « 4 enfants de l'ex-impératrice Zita sont arrivés à New York », *L'Action catholique*, 30 juillet 1940, p. 2, <https://news.google.com>.
- *L'Archiduchesse Charlotte d'Autriche*, [https://en.wikipedia.org/wiki/Archduchess\\_Charlotte\\_of\\_Austria](https://en.wikipedia.org/wiki/Archduchess_Charlotte_of_Austria). Consulté en 2014 et le 17 juillet 2016.
- LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 — Les chroniques de la Capitale*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 768 p.
- LEBEL, Jean-Marie. « Le chevalier de Spencer Grange: l'écrivain et historien James MacPherson LeMoine (1825-1912) », *Cap-aux-Diamants: la revue d'histoire du Québec*, vol. 1, n° 3, 1985, p. 13-17.
- LUNDY, Darryl. *Charlotte Hedwig Erzherzogin von Österreich*, The peerage, 2013 [www.thepeerage.com](http://www.thepeerage.com). Consulté le 22 mars 2015.
- ROY, Léon. « Practical and genealogical card-index of Marriages, Births and Deaths, at the Quebec Court House », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 51, janvier et février 1945, p. 77-89.
- SEVILLIA, Jean. *Zita Impératrice courage*. Paris, Perrin, 1997, 342 p.
- SEVILLIA, Jean. *Le dernier empereur: Charles d'Autriche, 1887-1922*. Paris: Perrin, 2009, 356 p.
- Société d'histoire de Sillery. Visite en juin 2014.
- Université Laval, Division de la gestion des documents administratifs et des archives, Fonds Georges-Henri Lévesque P151.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : [carole.veillette@sympatico.ca](mailto:carole.veillette@sympatico.ca)

20. « Archduchess of Austria Seeking Citizenship Here », *The Evening (Ottawa) Citizen*, 2 janvier 1948, p. 13, <https://news.google.com>.

21. DIONNE, Raymond. « Québec, refuge de la famille impériale d'Autriche », *Cap-aux-Diamants: la revue d'histoire du Québec*, vol. 1, n° 4, hiver 1986, p. 36.



# La maison de Joseph Gagnon à La Canoterie

Dominic Gagnon (6640)

Né en 1981, l'auteur enseigne l'anglais au primaire à la Commission scolaire de la Capitale. Il s'intéresse autant à ses ancêtres paternels, issus de la Beauce, qu'à sa famille maternelle, les St-Onge d'Amqui. L'auteur habite, avec sa jeune famille, une vieille maison de pièces sur pièces, à quelques rues de la côte de la Canoterie.

## Résumé

Dans cet article, l'auteur se lance à la recherche de la maison de Joseph Gagnon et d'Anne Louineau dans le secteur du Vieux-Québec qu'on appelait La Canoterie. L'étude de différents documents d'archives permet de reconstituer le voisinage immédiat, la structure et l'intérieur de la maison, construite vraisemblablement à l'été 1717. Le présent article se veut un complément à celui déjà paru à l'été 2013 concernant Joseph Gagnon.



Une annexe contenant l'inventaire après le décès de la veuve de Joseph Gagnon est disponible pour les membres sur le site de la SGQ dans **L'Ancêtre+**, « De choses et d'autres », « Compléments ».

## Introduction

Le bibliophile Philéas Gagnon est le premier à mentionner la maison de Joseph Gagnon à Québec. Dans un article de 1911, il se dit surpris qu'un seul Gagnon habite la ville de Québec lors du recensement de 1716. Il précise aussi que ce Joseph Gagnon habitera l'une des premières maisons de la rue Saint-Charles<sup>1</sup>. Jusqu'à maintenant, seul l'endroit approximatif du terrain était connu, grâce à une carte de 1758 de Lamorille, publiée en 1983<sup>2</sup>. Pour le reste, nous ignorions à peu près tout de la maison et de son voisinage. Deux articles de l'abbé Honorius Provost et une recherche sur le lot voisin<sup>3</sup> ont traité de manière générale du secteur. Or, en comparaison de la riche littérature disponible sur d'autres quartiers du Vieux-Québec, tout restait à faire.

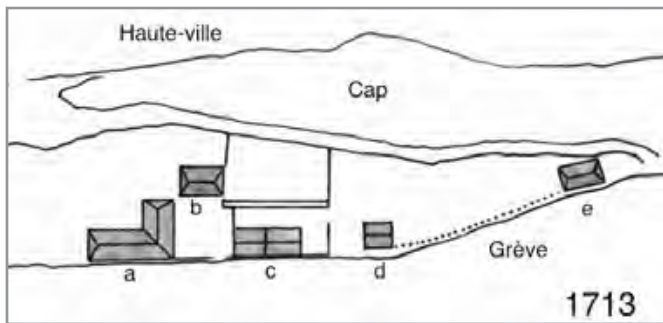
## Le site

Le navigateur Joseph Gagnon et Anne Louineau habitent déjà la Basse-Ville lorsque le Séminaire leur concède un

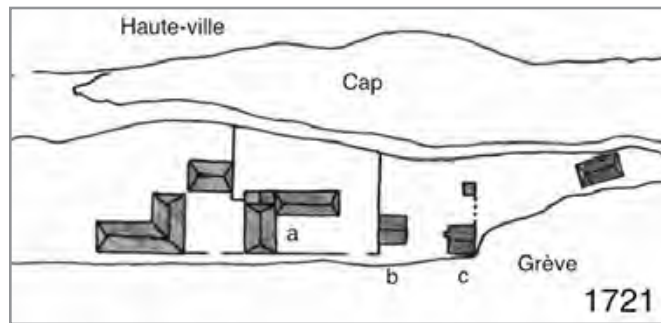
emplacement dans le fief du Sault-au-Matelot<sup>4</sup>. Au voisinage immédiat du vieux hangar nommé *La Canoterie*, le secteur est adjacent au quartier Sault-au-Matelot, mais donne plutôt du côté de la rivière Saint-Charles. Le développement de ce flanc du cap Diamant est lent et seules cinq constructions s'y trouvent à ce moment<sup>5</sup>. Les principaux obstacles au développement du secteur semblent être sa vulnérabilité face aux vents du nord, et l'étroitesse de la bande de terre sise entre le cap et le rivage de la rivière Saint-Charles.

La concession de Joseph se fait par simple billet qui n'a pas été conservé. C'est l'acte d'alignement du 10 juillet 1717 qui nous permet d'estimer la date de construction. L'arpenteur de l'époque, commis du grand voyer, prend le mur de Guillaume Gaillard comme point de repère et tire une ligne en suivant la rive. Il passe au-devant de la maison de François Gauthier dit Larouche<sup>6</sup>, en retrait de 7 pieds de cette ligne, et atteint l'emplacement de Joseph. L'objectif à court terme est d'établir une nouvelle rue le long de la grève, *qui sera désormais réglée*

1. GAGNON, Philéas. « Une vieille famille canadienne », *Bulletins de recherches historiques*, vol. 17, n° 11, nov. 1911, p. 330.
2. LAFONTAINE, André. *Recensements annotés de la ville de Québec 1716-1744*, Sherbrooke, [s. é.], 1983, 426 p.
3. FORTIER, Yvan. « Un local dans l'histoire : Mobilier Philippe Dagenais. 185 rue Saint-Paul, Québec », *Culture matérielle, Histoire et Archéologie*, Service canadien des parcs, Québec, mai 1989.
4. Pour mieux comprendre le contexte familial entourant la construction de la maison, on consultera l'article sur Joseph Gagnon, paru en 2013 : GAGNON, Dominic. « Le Navigateur Joseph Gagnon », *L'Ancêtre*, vol. 39, n° 303, été 2013, p. 255-262.
5. On consultera la carte de Josué Boisberthelot de Beaucours de 1713, dans laquelle le cartographe identifie les propriétaires de chaque maison. Site Internet des Archives nationales d'outre-mer (ANOM) : FR ANOM 03DFC387A.
6. Ce dernier habite la maison construite vers 1699 par son beau-père, Pierre Augran. Cette maison à colombage est en retrait de 7 pieds par rapport à la grève et renvoie à l'époque où les propriétaires étaient moins contraints de respecter les alignements. Des ordonnances d'intendants exigeront, à partir de 1715, qu'on respecte un schéma plus strict d'aménagement. Lire à ce sujet les ordonnances de Bégon et Dupuy dans TRUDEL, Marcel. « La Nouvelle-France par les textes. Les cadres de vie », *Cahiers du Québec*, Montréal, Les éditions Hurtubise, 2003, 435 p., coll. Histoire.



Les frères Riverin, vers 1708 (a), Louis Prat, 1700 (b), Guillaume Gaillard, 1699 (c), François Gauthier, 1698 (d) et le vieux hangar nommé La Canoterie, vers 1660 (e), ancienne maison des frères Guyon (Provost, 1941).



La nouvelle maison de Gaillard (a), François Gauthier (b) et Joseph Gagnon (c), avec sa petite étable derrière.

sous le nom de la rue St-Charles. Le commis précise ensuite que Joseph veut y

*faire construire une Maison de pièces sur pièces, sur l'emplacement qui lui a été concédé par messieurs du séminaire de vingt-six pieds de largeur sur la profondeur qui se trouvera jusqu'au chemin (sic) de la Canoterie<sup>7</sup>.*

La rue Saint-Charles, qui n'était qu'une plage en 1717, correspond au tracé actuel de la rue Saint-Paul. Le terme *rue St-Charles* n'a jamais été adopté dans l'usage courant et tombe vite dans l'oubli. On fera plutôt référence au chemin de la grève ou à la petite rue du Sault-au-Matelot dans les actes notariés étudiés<sup>8</sup>.

Une compilation de différentes cartes nous permet de reconstituer la topographie du site, ainsi que les bâtiments s'y trouvant<sup>9</sup>. Nous voyons la maison de Joseph apparaître immédiatement à l'ouest de celle de François Gauthier sur un terrain partiellement submergé à chaque marée. Nous supposons que la construction du solage et d'une petite cave ont permis de remblayer la zone inondable. La tâche a dû être complexe. Un témoignage de l'époque indique que le sol près de la grève n'est qu'un *roc ingrat*<sup>10</sup>. Les risques liés à cette proximité de la rivière Saint-Charles laissent envisager une fondation plus haute qu'à

l'accoutumée ou du moins plus haute que celles des maisons de campagne construites directement au niveau du sol.

Si l'emplacement de Joseph fait 26 pieds de front sur la grève en 1717, 10 pieds sont ajoutés du côté ouest en 1726<sup>11</sup>. Un lent travail de remblaiement rend la chose possible et Joseph en profite pour construire un tambour latéral à sa maison<sup>12</sup>. Quant à l'orientation de l'immeuble, la porte et les fenêtres font face au cap et protègent ainsi les occupants des vents du nord. Plus tard, les maisons de la rue Sous-le-Cap feront de même<sup>13</sup>.

La dimension du lot de Joseph change peu avec le temps et le lot obtient le numéro 2028 au XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre une refonte du cadastre en l'an 2000 pour le voir fusionner avec l'emplacement de Louis-Joseph Delisle<sup>14</sup> à l'ouest; c'est l'ancien lot 2027 du district Saint-Pierre.

## Le type d'habitation

Voici une première description de la maison en vue de son enchère en 1748 :

*Il y a une maison de pièce sur pièce de vingt pieds de front sur vingt quatre pied de large construit sur un sollage de pierre consistante en une Grande chambre et trois Croisses garnie de leur chasis; lesquels chasis, contiennent vingt six vitre de six sur sept, un tambour, deux portes, une cave, grenier, plancher haut et bas,*

7. BANQ Québec, *Alignement à Joseph Gagnon Rue St-Charles près du Sault au Matelot*, le 10 juillet 1717.

8. PROVOST, Honorius. « La Canoterie. Essai de petite histoire », *Le Canada Français*, Québec, vol. xxvii, 10 juin 1941.

9. Nous avons utilisé plusieurs cartes sur le site de ANOM, dont celle de Levasseur de Néré (1699) : FR ANOM 03DFC361B, et celle de Chevalier Lemercier (v. 1737) : FR ANOM 03DFC453B. Les cartes de la ville de Québec de Chaussegros de Léry (1716, 1727, 1732, 1752, 1753) nous ont également aidé à comprendre l'évolution du site.

10. BANQ Québec. *Requête et assemblée de parents et amis afin d'autoriser la vente d'un emplacement et curatelle pour Charles Delisle, François-Maire Delisle et au Sieur Picard, absents et héritiers d'un emplacement dépendant de la succession de feu Louis-Joseph Delisle et de feu Marie-Madeleine Dussault*, les 8 et 12 juillet 1784, CC301, S1, D6122.

11. BANQ Québec. Minutier de Jean-Etienne Dubreuil, le 15 avril 1726.

12. L'aveu de dénombrement de 1737 du fief Sault-au-Matelot (voir André Lafontaine, 1983) indique que la maison de Joseph fait 36 pieds de front sur la grève. Il y a donc 16 pieds supplémentaires, car à la vente en 1748, le notaire fait état d'une maison de 20 pieds de front. La différence découle du fait qu'on ne tient pas compte du tambour latéral, probablement sans fondation de pierres.

13. PROVOST, Honorius. « L'endroit où Arnold fut blessé » dans STANLEY, George F. G. « L'invasion du Canada 1775-1776 », *Cahier d'histoire*, n° 28, Québec, 1975 p. 184.

14. Louis-Joseph Delisle, menuisier, quitte Neuville pour Québec vers 1729. Le Séminaire lui concède, par simple billet, le terrain voisin de celui de Joseph Gagnon, à l'ouest de ce dernier. Le menuisier n'obtient ses titres notariés que le 31 juillet 1737 devant le notaire Barbel. S'il n'a qu'une maison de colombage lors de l'aveu et dénombrement de 1737, il la remplace par une maison de pierres vers 1754. Voir la carte de Chaussegros de Léry de 1754.



*une petite étable au devans de la porte de la ditte maison et ainsy que le tout se poursuis et comporte sans aucune Reserve, signé Anne Louisneau<sup>15</sup>.*

La maison fait donc 20 pieds de front sur la ligne du rivage et une petite étable se trouve entre elle et le chemin de la côte menant à la Haute-Ville. Le terme de *Croisses* réfère aux fenêtres et la notion de *plancher haut* indique l'existence d'un plancher au grenier. La petite cave nous laisse songeur étant donné que les voisins n'en ont point, exception faite de la maison de Guillaume Gaillard, plus à l'est<sup>16</sup>. L'accès à la cave devait être protégé et le plus loin possible du rivage. Sur une carte relevée vers 1737 par Lemerrier, on distingue ce qui semble être l'entrée externe du caveau. Elle se situe au sud-est de la maison, du côté de la cour de François Gauthier.

D'autres éléments concernant l'état et l'orientation de la maison nous parviennent dans l'inventaire après décès de 1748. Le notaire Claude Barolet ajoute au descriptif que la maison tombe en ruine<sup>17</sup>. Pour une maison construite 31 ans plus tôt, la vitesse de sa détérioration nous surprend. Se pourrait-il que



Agrandissement d'une *Veüe de la ville de Quebec en Canada, Nouvelle France, capitale de l'Amérique septentrionale avec eveché du St. Siege, veüe du côté du nord ou de la Riuere de Saint Charles* (vers 1721).

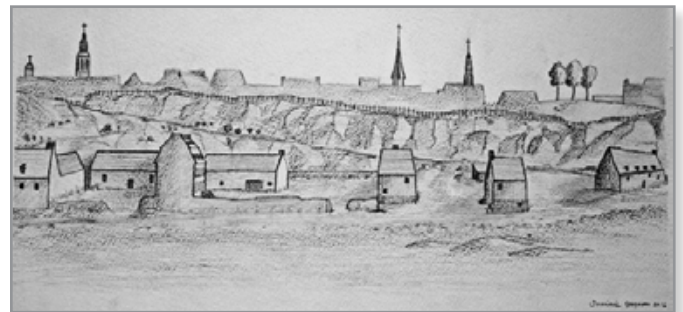
La maison de Joseph est la plus petite, au centre sur la rive, à gauche du vieux hangar, La Canoterie. À noter cependant que les portes et fenêtres devaient faire face à la falaise, et non pas au nord. L'auteur du dessin s'est permis cette liberté probablement pour embellir l'image.

Photo : courtesy of the Newberry Library Chicago. Ayer MS Map 30, Sheet 106a.

les longues absences de Joseph, dont les dix ans au lac Ontario, l'aient empêché d'entretenir sa maison? Et si la configuration et les matériaux employés avaient leur part de responsabilité? Bref, les deux facteurs ont dû jouer. Avec une toiture de simples planches posées en déclin, les fontes de neige et les grosses pluies n'ont pas tardé à attaquer la structure. Un siècle plus tard, l'américain David Henry Thoreau, en visite dans la région, observe encore chez les habitants cette tendance à négliger l'entretien de leurs maisons<sup>18</sup>.

À notre connaissance, il n'existe qu'une seule illustration de la maison de Joseph faite de son vivant. Dans une *Veüe de la ville de Québec en Canada Nouvelle-France Capitale de L'Amérique*, dessinée vers 1721, nous la trouvons au bon endroit, immédiatement à gauche du vieux hangar. Un doute subsiste quant au véritable auteur de ce dessin, mais le nombre et la disposition des maisons respectent en tout point ce que nous savons du site à cette époque<sup>19</sup>. Seules l'échelle des distances entre les bâtiments et l'orientation de la maison de Gaillard diffèrent quelque peu.

Partant de notre connaissance topographique du site et en respectant les données cadastrales qui nous parviennent des actes notariés du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous nous sommes amusé à recréer une vue de la Canoterie qui reprend certains détails contenus dans l'illustration de 1721. Les noms des propriétaires et la date de construction de chaque maison se trouvent sous l'image.



En partant de la gauche : Les frères Riverin (vers 1708), Louis Prat (1700), Guillaume Gaillard (vers 1718), François Gauthier (vers 1698), Joseph Gagnon (1717) et le vieux hangar nommé Canoterie, ancienne maison des frères Guyon (vers 1660). Reconstitution du secteur de La Canoterie vers 1721 réalisée par l'auteur.

15. BAnQ Québec. *Enchère d'un emplacement de la succession de feu Joseph Gagnon, navigateur, de Québec, et d'Anne Louineau*, le 10 décembre 1748, CC301, St, D2076.
16. Cette maison Gaillard, construite vers 1718 et qui remplace une plus ancienne (1699), possède une muraille tout autour de son terrain. L'emplacement de Gaillard fait 130 pieds de front sur la grève. Tant les cartes de la ville de Québec de Chaussegros de Léry que la vente de la maison par la succession de Louis Aide-Créquy, en 1784, font état de cette muraille qui devait protéger des eaux lors des grandes marées.
17. *Un emplacement sied a quebec Rue de la Canotterie contenant trente-six pieds de front sur la grève et de profondeur au Chemin de la Coste, tenant d'un côté à l'emplacement du nommé Choret et de l'autre à l'ouest à Joseph de lisle menuisier, sur lequel terrain est Baty une vieille maison de piece sur piece quy menace Ruyné Consistant en une grande chambre, une cheminée au pignon du Costé de l'est et trois petite Croisée, un petit Caveau et Grenier au dessus de ladite Chambre lad. Maison couverte en planche, le tout tombant en Ruyné... Mémoire.* BAnQ Québec. Minutier de Claude Barolet, le 21 septembre 1748.
18. THOREAU, David Henry. *Un Yankee au Canada*, Rennes, Éditions La Part commune, 2006, 1852, 187 p.
19. Certaines sources attribuent ce dessin à Charles Bécard de Fonville, cartographe et dessinateur, mais ce dernier est décédé en 1703. Or, les détails du dessin contiennent des éléments le rapprochant à 1721. Quoi qu'il en soit, la Newberry Library de Chicago, qui possède l'original, ne reconnaît aucun auteur connu pour ce dessin.

Quant à l'existence d'anciennes photographies, seules quelques-unes montrant le cap derrière le terrain de Joseph semblent avoir subsisté. Sur l'une de ces photos, prise vers 1865, nous reconnaissons la forme de l'anse de la Canoterie, au bas de la côte, mais la rive a depuis longtemps disparu. Quant aux remparts, ils ne sont érigés que vers 1784. Seule une clôture de pieux s'y trouvait à l'époque de Joseph Gagnon. Nous n'avons pas encore trouvé de photos de l'immeuble du 191-195 rue Saint-Paul, démoli en 1947, qui était probablement construit sur la fondation d'origine de la maison.

## Le type consacré

La structure et les composantes de la maison de Joseph renvoient au portrait type qu'Hélène Bourque décrit dans son ouvrage *La maison de faubourg*<sup>20</sup>. Dans son étude détaillée, l'auteure établit les caractéristiques communes à de telles maisons; celle de Joseph est la copie conforme du modèle le plus populaire, celui qu'elle nomme le type consacré. Un carré de 20 pieds sur 24, en pièces sur pièces, avec une absence de lucarne au grenier. Un déclin de planches en guise de toiture et des planches de pin embouvetées comme revêtement extérieur. Le tout chaulé en blanc avec un tambour joutant l'un des côtés. C'est un modèle éprouvé, connu de tous et tirant probablement son origine des anciens faubourgs de France<sup>21</sup>. On trouve encore, dans les faubourgs de Québec, quelques maisons de ce type construites après les incendies de 1845 et 1866<sup>22</sup>.

Est-ce à dire que La Canoterie formait un faubourg à ses débuts? Nous laisserons aux spécialistes la tâche de trancher cette question. Or, par son isolement du reste de la Basse-Ville, le secteur permet à trois hommes de métiers, les Augran (Gauthier), Gagnon et Delisle, d'y avoir leurs petites maisons en bois. Notons ici que Louis-Joseph Delisle semble avoir eu la permission d'ériger sa maison de colombage vers 1729. Ainsi, l'ordonnance de 1727 de l'intendant Dupuy interdisant les maisons de bois dans la cité ne semble pas s'appliquer au secteur de la Canoterie<sup>23</sup>.

La maison de Joseph s'insère donc dans une continuité. Par sa proximité avec le Sault-au-Matelot, elle rappelle l'époque d'avant 1682 où la majorité des maisons de la Basse-Ville était en bois. D'un autre côté, par sa proximité avec le faubourg Saint-Roch naissant, elle assure la projection de son type architectural au-delà des murs.



Côte et anse de la Canoterie.

Photo : George William Ellison.

Source : LESSARD, Michel, Patrick ALTMAN et Pierre LAVOIE. *Québec éternelle - promenade photographique dans l'âme d'un pays*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2013, p. 430.

## Le mobilier intérieur

La liste complète du mobilier et des objets de la maison nous est parvenue grâce à l'inventaire après décès de Joseph, fait six ans après sa mort<sup>24</sup>. Le notaire Barolet scrute chaque objet, le décrit et lui donne une valeur estimée. Beaucoup d'objets qualifiés de *rapieffés* et d'*usés* nous laissent croire que ceux-ci s'y trouvaient à une époque bien antérieure à la vente de 1749. L'analyse des biens les plus caractéristiques nous permet aussi de reconstituer visuellement l'intérieur de la maison. Pour y arriver, nous nous sommes servi des principaux ouvrages de référence qui existent sur le sujet et dont nous trouvons les références en bas de page<sup>25</sup>.

Des quelque 48 articles répertoriés, certains méritent une attention particulière. L'ensemble des outils de l'âtre est présent près de la cheminée, ainsi que les ustensiles de cuisine qui s'y rattachent. Les articles en vieil étain tels que la salière, 28 assiettes, 3 plats et 1 tasse seront probablement fondus et

20. BOURQUE, Hélène. *La Maison de faubourg. L'architecture domestique des faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch avant 1845*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 199 p., coll. Edmond-de-Nevers, n° 10.

21. *Ibid.*, p. 109.

22. La petite maison située sur la rue des Menuisiers-Laberge, dans Saint-Roch, constitue à ce propos l'un des plus beaux exemples. Ses mesures correspondent parfaitement à la maison de Joseph. Son propriétaire en 2015 m'indiquait qu'elle avait été construite en 1855. La maison sert de modèle pour la couverture du livre d'Hélène Bourque.

23. DUBÉ, Jean-Claude. *Claude-Thomas Dupuy, Intendant de la Nouvelle-France 1678-1738*, Montréal et Paris, Fides, 1969, p. 184.

24. BANQ Québec. Minutier de Claude Barolet, le 21 septembre 1748.

25. Pour établir l'apparence visuelle des objets, nous nous sommes beaucoup basé sur trois ouvrages :

SÉGUIN, Robert-Lionel. *Les ustensiles en Nouvelle-France*, Montréal, Leméac, 1972, 143 p. ;

PALARDY, Jean. *Les meubles anciens du Canada français*, Montréal, Cercle du livre de France, 1971, 411 p. ;

GENÉT, Nicole, et autres. *Les objets familiers de nos ancêtres*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1974, 303 p.





Reconstitution réalisée par l'auteur de l'intérieur de la maison de Joseph Gagnon, selon les informations contenues dans son inventaire après décès de 1748. L'échelle de grandeur respecte la mesure réelle de la maison : 20 pieds de front sur 24 de profondeur. La cheminée se trouve à l'est, et la porte fait face à la falaise au sud. La porte, ici à gauche des fenêtres, serait ainsi en ligne droite devant l'étable, ce qui respecte une carte de 1737 et la description faite lors de la vente de la maison en 1748. Quant à la fenêtre à l'arrière, elle donne sur la rivière Saint-Charles. L'illustration anonyme de 1721 la représente ainsi.

moulés en de nouveaux objets. C'est leur poids en métal,  $33\frac{1}{2}$  livres, qui donne la valeur.

La table en merisier à deux tiroirs et pieds tournés, ainsi que ses chaises d'origine semblent en bon état et vont chercher 9 livres. Un vieux fauteuil en merisier, les pieds tournés et garni de ses tissus verts, se démarque également du lot. Une étroite bande métallique *d'or faux* fixe la serge verte sur le dossier et l'assise. Typique des demeures urbaines, le fauteuil projette le statut social du propriétaire à quiconque lui rend visite. La description qu'en fait Jean Palardy (voir la référence 25) aide à visualiser le style.

*Ces fauteuils sont tous d'esprit Louis XIII, avec piètement à chapelet, cubes chanfreinés et de longs accoudoirs chantournés qui épousent bien la forme du bras. C'est le siège idéal qu'on place devant la cheminée.*

Une grande armoire de pin à deux panneaux, de 5 pieds sur 3, fermant à clé, atteint les 10 livres en monnaie de compte. Quant à la présence d'un vieux poêle, la plaque de fonte est dite cassée et l'ensemble de ses morceaux de fer est estimé à



WALKER, Horatio. Intérieur de maison, 1886, aquarelle sur papier. Collection Musée national des beaux-arts du Québec. Crédit photo : MNBAQ, Jean-Guy Kérouac.

6 livres. Comme pour le fauteuil, ce poêle rappelle une certaine aisance révolue, car ce ne sont pas toutes les petites maisons de bois qui en possédaient au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un petit bénitier en faïence et un crucifix en ivoire sur bois noir sont les seuls objets d'art figuratif trouvés sur les murs.

Le meuble le plus imposant n'est pas évalué, car il revient de plein droit à Anne selon son contrat de mariage ; il s'agit de son lit. C'est une « moyenne » couchette de bois de pin avec son pavillon ; un mât en bois soulève une toile qui sert à couvrir l'occupant, un peu à la manière d'un chapiteau. La multitude des draps et des couvertures de toutes sortes nous donne une idée de la froideur des nuits en hiver.

Un petit bénitier de faïence trouvé sur le site de la chapelle Notre-Dame-debon-Secours, à Montréal. Il date de la fin du XVII<sup>e</sup> ou du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Celui qui est mentionné dans l'inventaire après décès de Joseph devait être similaire.

Photo : Pierre Fauteux.



Un deuxième lit, celui de Marie-Louise encore mineure, est mis en vente. Un seul article n'est pas répertorié dans la liste et c'est le fusil de marque Tule ayant appartenu à Joseph. Il est maintenant chez son fils Ignace et ce dernier doit désormais l'acheter de la succession. Il lui revient à 36 livres, un montant très élevé pour un tel fusil qu'un dénommé Rautois avait offert à Anne Louineau et qu'elle avait refusé.

Si l'estimation totale du mobilier par le huissier François Clesse atteint 129 livres, nous savons que la vente de ces objets, faite le 25 septembre 1748, a rapporté *la somme de deux cents livres et quelques livres, à la réserve d'une armoire*



restée invendues<sup>26</sup>. Si nous comparons cette richesse matérielle à celle des artisans de Québec, cela place Anne Louineau dans la classe des plus démunis. Ce groupe, les plus démunis, représente 59 % de l'ensemble des cas étudiés par Jean-Pierre Hardy, dans un article publié en 1987<sup>27</sup>. Au regard de ce constat, c'est véritablement la valeur du terrain qui permet à la succession de tirer un bilan positif, une fois les arrérages de rentes et autres créances réglés. Nous croyons que cette pauvreté est la principale raison pour laquelle la succession s'est réglée six ans après la mort de Joseph. Tant qu'un solde positif après la vente était assuré, on ne voulait pas presser le déménagement d'Anne et de sa fille mineure, Marie Louise, dans une quelconque chambre en ville. Mais ce sera leur nouvelle réalité à partir de l'été 1749, et ce, jusqu'au décès de la veuve Louineau en 1767. La liste des 48 articles se trouve en annexe dans **L'Ancêtre +**.

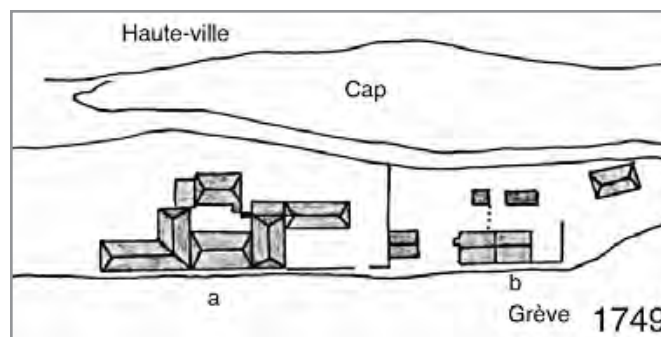
### L'occupation du site, les voisins et les passants

Anne Louineau se retrouve seule avec ses enfants pendant une bonne partie de l'année. Tant les actes de naissance que d'autres sources montrent qu'entre avril et novembre, Joseph est au large. Durant cette absence, Anne s'occupe de tout, que ce soit pour la réception de marchandises de France ou pour l'accueil des douaniers patrouillant la grève (quand ces derniers viennent mettre leur nez dans ses affaires). Anne sait lire et écrire.

Tard à l'automne, une tout autre dynamique s'installe ; Joseph revient en ville. Il prend connaissance des nouvelles de la famille et des voisins. Il sort rendre des comptes à ses supérieurs au Palais de l'intendant, tout près de la Canoterie. Il revient sur la dernière saison au lac Ontario et donne son opinion sur l'état des barques qui s'y trouvent. Il doit probablement monter à la Haute-Ville rejoindre son ami Dominique Aussion, tenancier d'auberge sur la rue du Trésor<sup>28</sup>. Il y rencontre des marchands qui tentent de lui soutirer des nouvelles fraîches des Grands Lacs. Plus tard, on s'*encabane*, on ferme les vantaux et on alimente en bois le foyer. L'hiver devait être une expérience unique pour tous ceux entassés dans cette petite maison.

Entre 1717 et 1749, le voisinage change peu. François Gauthier dit Larouche, maître taillandier et forgeron, travaille le fer devant chez lui, parfois avec un apprenti. Trois filles de

sa première union avec Louise Augran, et une autre fille de sa deuxième femme, Marie Marchand, se mêlent dans la cour à ceux d'Anne et Joseph. François Gauthier décède en février 1747 après avoir loué sa maison à différentes personnes, dont Pierre Bouchard en 1743 et 1744<sup>29</sup>. À l'ouest, Louis-Joseph Delisle, menuisier, habite une maison en colombage dès 1729. Quatre garçons et quatre filles naissent de son mariage avec Madeleine Toupin dit Dussault, coseigneuse des Écureuils. Après le décès de Delisle père en 1766, les enfants attendent jusqu'en 1784 pour régler la succession<sup>30</sup>. Quant à Guillaume Gaillard, nous pouvons lire l'article à son sujet publié dans le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*. Il est décédé en 1729.



La nouvelle maison de Nicholas-Gaspard Boucault (a), construite en 1733 et maintenant propriété de Joseph Cadet, et la maison de Louis-Joseph Delisle (b), faite de colombage. On note également un muret, à droite de chez Delisle, servant à freiner les eaux de la rivière en cas de crue. Ce coin correspond approximativement à l'intersection des rues Saint-Thomas et Saint-Paul.

Le va-et-vient des passants devant la maison fluctue au gré des saisons et des marées. À marée haute, le secteur demeure isolé du faubourg Saint-Roch. En 1733, la construction d'une digue près du palais de l'Intendant, et des travaux de remblai permettent d'assécher l'anse de la Canoterie derrière le hangar<sup>31</sup>. Un lien permanent avec la Basse-Ville est désormais possible et de nouveaux lots sont concédés. Le jeune Antoine Brousseau, taillandier, vient y vivre et épouse Élisabeth Gagnon, fille de Joseph, en 1746<sup>32</sup>. Quant à la côte de la Canoterie, son utilisation est difficile, voire dangereuse, au

26. BANQ Québec. *Succession de feu Joseph Gagnon, navigateur, de Québec, et d'Anne Louineau*, le 23 octobre 1748, CC301, S1, D2066.

27. HARDY, Jean-Pierre. « Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal, 1740-1755 », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 3, hiver 1987, p. 344.

28. BÉCHARD, Auguste. *L'Ancien Québec, descriptions, Nos Archives*, Québec, Imprimerie Belleau et Cie, 1890, p. 128.

29. BANQ Québec. *À la requête de François Gauthier, maître taillandier de Québec, domicilié rue du Sault-au-Matlot, propriétaire d'une maison sise côte de la Canoterie, assignation de Pierre Bouchard, locataire de ladite maison, afin qu'il paie au requérant les loyers de sa maison, aux offres de tenir compte de ce que ledit Bouchard peut avoir payé*, le 13 mai 1744, TL1, S11, SS2, D1361.

30. BANQ Québec. *Enchère et mise à prix d'un emplacement situé en la ville de Québec, le long de la Canoterie, appartenant à Charles et François-Marie Delisle*, le 30 juillet 1784, CC301, S1, D6135.

31. Une carte de 1733 montrant le palais de l'Intendant et sa digue nous informe que les travaux ont eu lieu durant l'été. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, *Plan du quartier du nouveau port du palais de Québec*, 1<sup>er</sup> octobre 1733, FR ANOM 03DFC414A.

32. BANQ Québec. Minutier de Claude Barolet, le 6 février 1746.

printemps et à l'automne lors de la fonte des neiges. Les résidents s'en plaignent encore en 1807<sup>33</sup>.

## La vente et la démolition

Les démarches entreprises par Anne Louineau en vue de la vente de sa maison commencent à l'été 1748. Son fils Ignace lui donne alors l'autorisation d'agir en son nom, étant donné qu'il habite Sainte-Marie en Beauce<sup>34</sup>. Le processus prend fin en avril 1749 à la réception du montant total de la vente, soit 1505 livres, de Joseph Cadet, boucher<sup>35</sup>. Ignace se déplace à Québec pour l'occasion et est présent aux côtés de Cadet lorsque le dernier document est signé. Ces deux-là se connaissent depuis leur enfance; ils ont le même âge et sont tous deux natifs du Sault-au-Matelot. Joseph Cadet habite déjà la Canoterie, dans la grande maison de pierres construite par Boucault en 1733<sup>36</sup>. Il désire utiliser l'emplacement de Joseph pour son commerce de vivres alors en plein essor.

Le nouvel acquéreur juge préférable de démolir l'ancienne maison de bois des Gagnon. Il garde probablement une partie de la fondation de 1717 sur laquelle il reconstruit une autre maison. Quoi qu'il en soit, c'est en ces termes qu'une nouvelle maison est décrite lorsque Cadet, exilé en France, vend à Joseph Dussault, en 1766, tant le terrain de 36 pieds de front que *la maison bâtie par le Sr Cadet sur la maison qu'il a acquis des représentants feu Joseph Gagnon*<sup>37</sup>. Cette nouvelle demeure apparaît sur le panorama dessiné par Hervey Smythe, aide de camp de Wolfe, à l'été 1759. Elle semble reprendre la même orientation que celle de Joseph Gagnon, mais elle est fort probablement désormais en pierres. Peut-être est-ce la

même maison de pierres à deux étages<sup>38</sup> qui est démolie à l'été 1947<sup>39</sup>. Le terrain restera vacant jusqu'à l'an 2000.

## Conclusion

L'étude de la maison de Joseph nous permet d'associer l'ancêtre à la classe des artisans. C'est chez ce groupe que la petite maison de faubourg s'impose comme choix d'habitation. De plus, la richesse matérielle des occupants renvoie au statut des gens de métier. Par son titre de *Maître de barque pour sa Majesté*, Joseph profite bien d'un certain prestige lié à son travail. Pensons ici à l'été qu'il passe avec l'ingénieur Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry sur le lac Ontario et aux conseils qu'il lui donne quant au choix d'un site pour le nouveau fort Niagara<sup>40</sup>. Cependant, sa condition demeure modeste: il traîne des dettes toute sa vie et accumule des arrérages de rentes dès 1737. Son unique fils, Ignace, préfère quitter la ville pour la campagne, espérant avoir une vie meilleure en Nouvelle-Beauce.

Dans l'inventaire des études sur notre sujet, seuls deux petits textes des années 1940 traitaient de la Canoterie. Il est remarquable que leur auteur, Honorius Provost, originaire de Sainte-Marie de Beauce, puisse avoir reconnu le lien père-fils entre Joseph Gagnon et Ignace Gagnon, pionnier de Sainte-Marie en 1741. L'historien aura travaillé sur les deux personnages, l'un en lien avec La Canoterie et l'autre comme pionnier beauceron... Cependant, il ne semble pas avoir partagé cette découverte. Ce n'est qu'en 1990 qu'on a établi le lien entre les deux individus et qu'on a reconnu l'erreur remontant au dictionnaire Tanguay<sup>41</sup>. L'anecdote est d'autant plus drôle quand on découvre que c'est une firme de Sainte-Marie de Beauce, Coffrage LD, qui a coulé le

33. Lorsque les glaces de la rivière Saint-Charles recouvrent le chemin de la grève, les passants doivent emprunter une partie de la côte de la Canoterie pour contourner le secteur. Or, si le chemin de la côte est impraticable, il devient impossible d'atteindre la rue Sous-le-cap, ou à l'inverse, le faubourg Saint-Roch, en passant par la Canoterie. Une pétition de 1807 exige donc qu'on ouvre la rue Saint-Paul, un projet que le grand voyer La Cetière caressait déjà en 1717. Voici un extrait de la pétition: *That the hills of the Rue de la Canoterie are difficult and dangerous for passengers, particularly in the spring and fall, which might be avoided were St-Paul street open, which being level ground, would be found much more commodious, especially in such seasons.* BANQ Québec, TL31, S1, SS1, D2594 et 2597 (1807).
34. Une procuration écrite à Sainte-Marie de Beauce le 1<sup>er</sup> septembre est jointe à l'inventaire après décès du 21 septembre 1748. Honorius Provost en fait état dans son *Histoire de Sainte-Marie de Beauce*, t. 1, publiée en 1967. Ce qui laisse à penser que Provost savait qu'Ignace était le fils de Joseph, bien avant que la chose soit annoncée en 1990 par Christiane Perron.
35. BANQ Québec. Minutier de Claude Barolet, le 2 avril 1749.
36. PROVOST, Honorius. « La maison Cadet », *Cahiers d'histoire*, Québec, I, 1947, p. 27–32.
37. BANQ Québec. Minutier de Jean-Claude Panet, le 10 septembre 1766.
38. Sur la maquette Duberger, élaborée entre 1806 et 1808, nous voyons une maison de pierres à deux étages et à toiture rouge sur l'ancien terrain de Joseph Gagnon. Tout laisse croire que c'est celle-ci qui fut démolie à l'été 1947. Nous n'avons pas encore trouvé de photos de cette maison, anciennement le 191-195 rue Saint-Paul. Cependant, si cette maison a bien été construite par Joseph Cadet vers 1750, c'est elle qui mériterait le nom Maison Cadet, et non celle construite par Boucault en 1733 sur l'ancien emplacement de Louis Prat (elle fut démolie dans les années 1950).
39. Extrait de l'avis du 24 juillet 1947 qui pousse F. X. Dion, propriétaire du 191-195, rue Saint-Paul, à démolir sa maison: *Le 24 juillet courant nous recevions une plainte relativement à l'état dangereux de cette bâtisse dont vous êtes le propriétaire. Après une inspection faite à cette même date, nous nous voyons dans l'obligation de la condamner vu qu'il existe de graves dangers pour certains de vos locataires de même que pour la sécurité publique. Vous verrez donc à exécuter ce qui s'impose dans les circonstances pour mettre cette propriété hors de tout danger.* L'entrepreneur J. A. Nadeau se chargera de la démolition en août 1947, pour 200 \$. Archives de la ville de Québec, PER15274, 1947-07-28.
40. Tant sur sa carte du lac Ontario du mois d'octobre 1726 que dans son rapport écrit le 22 octobre à Québec, l'ingénieur explique que c'est à la suite des conseils des deux maîtres de barque qu'il juge le site de l'entrée de la rivière Niagara le meilleur pour ériger le fort. La rivière étant *inavigable*, un portage devient nécessaire, de là l'importance du fort.
41. PERRON, Christiane. « Le véritable ancêtre d'Ignace Gagnon, l'un des premiers pionniers de la Nouvelle-Beauce », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 41, 1990, p. 29.



De gauche à droite, les maisons Boucault–Cadet, Gaillard, Laviolette (anciennement Gauthier), Cadet (Joseph Gagnon) et Delisle. On distingue un petit bâtiment latéral sur l'ancien site de Joseph. La maison de Delisle, de plus de 45 pieds de front, termine le coin droit. Plus à droite, on devine une partie de la maison de Louis Fornel, bourgeois, dans la censive de l'Hôtel-Dieu.

Source : A View of the City of Quebec, the Capital of Canada (1759). Toronto Reference Library.

béton sur le site de la maison de Joseph en 2001 et qui, du coup, a permis d'ériger l'immeuble actuel<sup>42</sup>.

On nous a confirmé qu'un archéologue de la Ville avait assisté à l'excavation en 2001, mais aucun rapport n'a été fait<sup>43</sup>, malgré la richesse du sous-sol. Le seul témoignage direct nous est venu du voisin immédiat à l'est, M. Jean Côté, qui se souvient n'avoir rien vu le long de la fondation de son mur mitoyen. Ce qui est normal, car cette partie correspondait aux 10 pieds vacants servant de ruelle entre les deux emplacements, ceux de François Gauthier et de Joseph Gagnon.

Un promeneur visitant les lieux aujourd'hui pourra constater l'étendue des lots d'origine, entre la rue Saint-Thomas et la côte Dambourgès. Le cadastre y est le même depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'immense terrain de Guillaume Gaillard, l'ancienne brasserie Boswell, de 130 pieds français, voisine encore celui de François Gauthier, de 50 pieds, le 185-189 rue Saint-Paul. Plus à l'est, les murs pignons de la maison

Boucault–Cadet sont encore debout, attendant le jour où quelqu'un reconstruira la maison. Et notre maison dans tout cela? Un magasin de lingerie pour femme, Schwarz, occupe les lieux, ainsi qu'un stationnement souterrain.

## Le fantôme de Joseph

On se souviendra que Joseph a défendu le lac Ontario contre la menace anglo-américaine entre 1726 et 1736. Son petit-fils, Joseph-Marie Gagnon, fera tout le contraire quarante ans plus tard... Ce dernier partira à cheval à l'automne 1775, accompagné de son ami Jacques Parent, pour rejoindre l'avant-garde de l'armée de Benedict Arnold, les guider vers Sainte-Marie de Beauce et leur dire que *les habitants de la Pointe-Lévis les engageaient à venir promptement*<sup>44</sup>!

Nous ne saurons jamais quelle aurait été la réaction du grand-père Gagnon à cette aide accordée aux Américains, mais lorsqu'Arnold atteint le site même de la maison de Joseph à La Canoterie, lors de l'attaque de nuit du 31 décembre 1775, il prend une balle dans la jambe et doit renoncer à aller plus loin. Une plaque commémorative, au coin de la rue Saint-Thomas et de la côte de La Canoterie, rappelle l'épisode. Quant aux hommes du général, ils n'iront pas au-delà de la deuxième barricade du Sault-au-Matlot et les forces royales reprendront le dessus peu après<sup>45</sup>.

On pourra y voir la revanche du grand-père sur le choix plus que discutable du petit-fils...

Pour commenter ou obtenir un exemplaire du dessin de la Canoterie en 1721, vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [domgag12@hotmail.com](mailto:domgag12@hotmail.com).

### La Canoterie

Dès les années 1710, *La Canoterie* désigne l'ancienne maison des frères Guyon, construite en 1660 et servant désormais de hangar aux canots du Séminaire. Rapidement, le terme est donné à la côte qui relie le bâtiment à la Haute-Ville. Par la suite, vers 1748, le nom désigne enfin le quartier complet, tant la partie appartenant à la censive du Sault-au-Matlot que celle de l'Hôtel-Dieu (jusqu'au carré Parent actuel). Sur la célèbre carte par Joseph Bouchette, publiée à Londres en 1815, seuls deux quartiers de l'ancienne cité ne sont pas traduits par des noms anglais: le secteur du *Cul-de-sac* et *La Canoterie*. Nous ignorons vers quelle année le nom a cessé de désigner l'endroit.

42. Bureau de la publicité des droits de la circonscription de Québec, acte n° 1759453, 2001.

43. Il n'existe aucun rapport quant aux travaux qui furent effectués, et ce malgré le fait qu'une étude du potentiel archéologique du secteur avait été publiée en 1988: *Étude d'ensemble des sous-secteurs Sault-au-Matlot et Saint-Paul*, Le groupe Harcart, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 1988. Voici un extrait touchant notre terrain: *C'est pourquoi, en dépit des perturbations couvrant toute la superficie de l'actuelle côte de la Canoterie, les lots vacants environnant le secteur (les lots 2027 et 2028), de même que les sous-sols des bâtiments toujours en place sont considérés à très fort potentiel archéologique historique et préhistorique. Ils peuvent effectivement nous livrer des données précieuses sur l'occupation de ce secteur depuis la fréquentation de ce territoire par les peuplades amérindiennes jusqu'à l'immigration européenne des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.*

44. *Journal par Messieurs François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams dans la tournée qu'ils ont faite dans le district de Québec par ordre du général Carleton tant pour l'établissement des milices dans chaque paroisse que pour l'examen des personnes qui ont assisté ou aidé les rebelles dont nous avons pris note* dans RAPQ, 1927-1928, Québec: L.-Amable Proulx, imprimeur du roi, 1928, p. 435-499.

45. PROVOST. « L'endroit où Arnold fut blessé », *op. cit.*, p. 188.





## Jean Feron ou Ferron (1724-1793) : un Manchois\* en Nouvelle-France (2<sup>e</sup> partie)

Lise Tessier (6474)

L'auteure est née à Yamachiche. Sa mère portait le patronyme Ferron ; ses grands-parents maternels habitaient la ferme ancestrale obtenue par Jean Feron en 1759. L'auteure a étudié à Cap-de-la-Madeleine et à Trois-Rivières avant d'obtenir une maîtrise en service social de l'Université Laval et une maîtrise en philosophie en sciences sociomédicales de l'Université Columbia de New York. Elle a fait carrière comme conseillère aux services pour les personnes handicapées (CSSMM). Elle a aussi participé à des recherches en santé mentale à l'hôpital Général de Montréal, où elle s'est intéressée à la problématique de la désinstitutionalisation, ce qui l'a amenée à participer au Comité de la santé mentale lors de la préparation de la Politique de santé mentale. Elle a été professeure à l'École de service social de l'Université Laval de 1987 à 2006. Maintenant retraitée, elle s'intéresse à la généalogie.

### Résumé

*Sur les traces de Jean Feron (Reffuveille, 1724-09-13 – Yamachiche, 1793-04-12), de son départ de la Normandie à sa venue dans la ville de Québec, pour en arriver à son établissement aux Forges du Saint-Maurice : points de repères et quête de sens.*

*La première partie de cet article nous a permis de suivre les traces de la préparation immédiate du départ (1740-1742) et celles de la vie à Québec, de l'arrivée au printemps ou à l'été 1742 jusqu'au printemps 1744.*

\* Un Manchois est un habitant du département de la Manche, en France.



Une annexe décrivant les voyages de Montréal au fort Saint-Frédéric par Pierre-Georges Roy est disponible dans **L'Ancêtre+**, « De choses et d'autres », « Compléments ».

### III – Traces de Jean Feron et Richard Soyer aux Forges du Saint-Maurice

**L**e 20 avril 1744, Richard Soyer assiste au mariage, à Québec, de Jacques Guillaume Boetard de Saint Sever<sup>1</sup> qu'il avait rencontré au moment où ils étaient tous les deux hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Québec, en février 1743. La mariée, Françoise Pépin, est la fille de Jean et Marie-Marguerite Moreau, de Charlesbourg, dont une partie de la famille a travaillé aux Forges du Saint-Maurice ou y travaille encore à ce moment. Il est probable que c'est avec l'aide des Pépin, en particulier de Jean, que les deux jeunes se retrouvent peu de temps après le mariage dans les bureaux de Jean-Urbain Martel de Belleville, le directeur des forges, ainsi que dans ceux de Guillaume Estèbe qui, comme nous l'avons vu, avait un travail d'analyse à y faire au début de cette année-là. Nous avons consulté le recensement de Québec de 1744<sup>2</sup> fait par le curé

Joseph-André-Mathurin Jacrau. Sur la rue Saint-Jean, nous avons trouvé Jean Maurin et sa famille, mais aucune trace de Feron. On y dit que Maurin a 50 ans et sa femme, Thérèse Duchesneau, 40 ; ils ont neuf enfants. Comme ce recensement n'est pas très volumineux, nous en avons fait le tour : aucune trace de Soyer ou Feron. Cela confirme qu'ils n'étaient plus à Québec à ce moment-là.

#### La seigneurie de La Gauchetière au lac Champlain pour Soyer et les Forges du Saint-Maurice pour Feron

Soyer ne restera pas longtemps aux forges qui ne l'intéressent pas beaucoup (en plus, il n'y avait pas de moulin à cet endroit à l'époque ; on y trouvera un moulin à scie en 1760 et un moulin à farine en 1770). Il accepte la meilleure offre qu'on lui fait, même si elle ne répond toujours pas à son désir d'avoir son propre moulin. Ici encore, aucun contrat formel ; nous ignorons donc les attentes autour de cet arrangement. Guillaume

1. Registre paroissial de Notre-Dame-de-Québec.

2. LAFONTAINE, André. *Recensements annotés de la ville de Québec 1716 & 1744*, Sherbrooke, A. Lafontaine, 1983, 426 p. ; JACRAU, Joseph-André-Mathurin. *État du recensement général de la paroisse de Québec du 15 septembre mil sept cent quarante-quatre, depuis le fort ou château Saint-Louis allant sur le Cap que j'ai fait faire pour me servir dans la conduite de la dite paroisse dont je suis chargé*, paroisse Notre-Dame-de-Québec, 1944.



Carte du Lac Champlain depuis le Fort de Chambly Jusques au-dessus du Fort S. Frederic dans la Nouvelle France, par Chaussegros de Léry, fils, 1740.

Source : Library of Congress, Geography and Map Division, Washington, D. C., <http://loc.gov/item/2008626932/>.

Estèbe s'était fait concéder en 1744 la seigneurie inhabitée de La Gauchetière sur les bords du lac Champlain. C'est cette adresse que Soyer donne en 1745 lorsqu'il assiste à un baptême à Chambly<sup>3</sup>.

Les Forges du Saint-Maurice offrent à Feron un poste comme journalier interne, c'est-à-dire avec une permanence. Les journaliers européens étaient mieux considérés que les journaliers québécois qui n'obtenaient le plus souvent que des postes saisonniers et, à ce titre, étaient mal logés. Pour Feron, les forges étaient probablement une proposition acceptable, parce que la nature lui rappelait celle de ses origines françaises à Reffuveille, et parce que la vie au village des Forges lui permettait de répondre à son besoin d'amitiés. Comme il était simple journalier et non ouvrier spécialisé, une diversité de tâches lui était offerte, dont plusieurs devaient lui convenir. Il y est resté environ dix ans.

Sans trop anticiper sur l'avenir, il est intéressant de souligner ici que la deuxième femme de Jean Feron, épousée en 1776, est aussi une Pépin, de Charlesbourg, qui a des liens de cousinage avec ceux que nous avons mentionnés précédemment. Il existe vraiment une « communauté » des employés des forges. Nous y reviendrons. Donc, deux ans après leur arrivée, Feron et Soyer venaient, chacun de leur côté, de trouver une relative stabilité ainsi qu'une source de revenus.

Mais qu'était la seigneurie de La Gauchetière vers laquelle Guillaume Estèbe dirige Richard Soyer? L'histoire nous apprend que des seigneuries avaient été créées le long des rives du lac Champlain et attribuées afin que des colons s'y établissent et que la Nouvelle-France ait ainsi un rempart contre une possible invasion par les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Mais le plan n'a pas fonctionné. La raison principale semble être que ces seigneuries ont été données à des soldats ou à d'autres personnes

qui avaient un emploi, ce qui leur laissait peu de temps pour s'en occuper. Par ailleurs, les colons craignaient de s'y établir à cause du contexte de guerre. En ce sens, avoir Soyer pour s'occuper de la seigneurie qu'il venait d'obtenir devait être perçu comme un avantage par le sieur Estèbe.

La seigneurie de La Gauchetière a été concédée le 11 avril 1733 par le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart au sieur Daniel Migeon de La Gauchetière, capitaine dans les troupes. Pierre-Georges Roy décrit cette seigneurie du lac Champlain de la façon suivante :

*L'étendue de deux lieues de front à prendre depuis la borne de la seigneurie nouvellement accordée au sieur Péan, en remontant le long du lac Champlain, laquelle dite étendue sera bornée du côté du nord par une ligne est et ouest qui servira de borne commune au sieur Péan et au dit sieur Migeon de la Gauchetière, et, au sud, à deux lieues de la dite ligne par une ligne parallèle tirée est et ouest du monde, sur le devant par le lac Champlain, et sur la profondeur à trois lieues joignant aux terres non concédées.*

*Le 8 février 1735, la concession accordée à M. Migeon de la Gauchetière était confirmée par le roi. M. Migeon de la Gauchetière n'avait que sa solde pour faire vivre sa famille. Il ne put établir aucun colon sur sa seigneurie, et, le 10 mai 1741, il subit le sort de quelques autres seigneurs du lac Champlain. Sa concession fut réunie au Domaine du roi. Le 15 janvier 1744, MM. De Beauharnois et Hocquart concédaient l'ancienne seigneurie de la Gauchetière à M. Guillaume Estèbe, conseiller au Conseil Supérieur de Québec. Le texte de la concession était absolument le même que celui de la première concession.*

3. PRDH. Acte de baptême de François Richard Morvan à Chambly le 17 juin 1745. Résidence : Saint-Denis sur le lac Champlain. Témoin : Richard Soyer. Résidence : Seigneurie du sieur Desteine sur le lac Champlain.





L'épouse de Soyer est Marie Josephe Joyel (Carcy, Quercy, Joyelle, Perrault), fille d'Antoine et Thérèse Guinard. Elle est originaire de Saint-François-du-Lac, mais lors de son mariage, elle vit avec ses parents à Rivière-du-Loup. Le lien de Soyer avec Saint-François-du-Lac demeure un mystère. Et ce, d'autant plus que lorsque Soyer quittera Rivière-du-Loup, ce sera pour occuper le poste de meunier à Yamaska. Quel est son lien avec cette région ?

En se mariant, non seulement Soyer déblaye le chemin pour Feron, comme il a l'habitude de le faire, mais il est fort possible qu'il lui ait présenté sa future conjointe. En effet, Marie Louise Bibaut est originaire de Saint-Michel de Yamaska à une dizaine de kilomètres de Saint-François-du-Lac. Elle aussi vit avec sa famille à Rivière-du-Loup. Jean Feron l'épousera le 6 juillet 1750. À ce mariage, les parents de l'épouse, Joseph Bibaut et Marie Mineau sont présents ainsi que quatre personnes de la famille Mineau : trois oncles, Étienne, Joseph et Simon, et la grand-mère Marie-Anne Mineau. Aucune personne de la famille de son père. Sont aussi présents : François Lemer ou Lemaire, un ami de Jean Feron, Normand d'origine et ouvrier aux forges ; Pierre Guinard, le grand-père de la conjointe de Soyer ; Charles Branchaut et Jean Choret. Soyer et son épouse n'y assistent pas, mais ils sont représentés. Peut-être ont-ils déjà quitté les Forges et sont-ils retournés au lac Champlain ? Le contrat de mariage olographe<sup>9</sup> a été rédigé par le curé, le matin avant la cérémonie de mariage. Le curé l'a lui-même porté par la suite au notaire qui, après l'avoir ratifié, l'a expédié aux époux Feron.

Le grand-père de Marie-Louise Bibaut, François Bibaut, est un coureur des bois très célèbre qui, entre autres, avait signé avec Nicolas Perrot et Louis Jolliet, le 14 juin 1671, la prise de possession de Sault-Sainte-Marie, et qui avait formé par la suite une société en Outaouais avec le découvreur ; ce n'est là évidemment qu'une partie des activités de Bibaut, mais c'est hors de notre propos de nous y intéresser ici, car il était décédé lorsque Feron et Soyer arrivent en Nouvelle-France. En fait, le père de Marie-Louise, le dernier enfant de sa famille, avait 10 ans lors du décès de son père, ce qui fait qu'il n'a pas beaucoup bénéficié non plus de sa présence. Ses frères et sœurs se retrouvent par la suite davantage à Saint-François-du-Lac, Boucherville, Sorel, La Prairie, Berthier-en-Haut plutôt qu'à Rivière-du-Loup. Donc, ils ne sont pas aussi près du jeune couple que la famille Minaut. Cette dernière, dont plusieurs des membres se sont établis à Rivière-du-Loup, est considérée comme une famille importante de cet endroit.

## Les routes de Soyer et Feron se séparent à nouveau

Soyer ne restera pas longtemps aux Forges du Saint-Maurice contrairement à Feron qui y demeurera jusqu'en 1754. Soyer revient au lac Champlain avec sa femme et son premier enfant, né au village des Forges. Il travaillera, cette fois, comme meunier au fort Saint-Frédéric. Ses cinq premiers enfants naîtront avant 1758. La guerre de la Conquête précipitera le retour de la famille à Rivière-du-Loup, en Mauricie ; cette année-là, les Français se préparent à dynamiter le fort afin d'éviter qu'il ne tombe aux mains des Anglais.

Michel, le sixième enfant de Soyer, naîtra le 22 septembre 1758 à Rivière-du-Loup, le lieu de résidence selon l'acte de baptême<sup>10</sup>. Le tout sera confirmé par différents actes notariés<sup>11</sup>.



*Abandon and Blow-Up of Fort St. Frederic* par Dahl Taylor. Gracieuseté de Crown Point State Historic Site, NY.

## IV – Traces de Feron aux Forges du Saint-Maurice (1744 à 1754)

La première trace identifiée du passage de Feron aux Forges du Saint-Maurice est sa signature le 8 janvier 1748 comme témoin au bas de l'acte de mariage de Guillaume Girard, un Normand d'origine<sup>12</sup>. Comme tous les contrats d'embauche signés après 1735 sont perdus, il serait donc possible que Feron soit arrivé avant 1748, mais nous ne pouvons rien démontrer à ce sujet. La date d'arrivée de 1742 est établie en fonction de sources externes. Elle n'est pas impossible, même si les Forges ne possèdent pas de sources pour la confirmer. Benjamin Sulte<sup>13</sup> a produit des listes d'employés des Forges. En pages 92, 109

9. BAnQ Trois-Rivières. *Contrat de mariage de Jean Ferrand et Marie Bibaut*. Minutier d'Élie-François-Pierre Rigaud, le 6 juillet 1750.

10. Registre paroissial de Rivière-du-Loup.

11. BAnQ Trois-Rivières. *Bail à ferme d'une terre située à la Rivière-du-Loup appelée la terre du moulin, et d'outils et ustenciles de moulin par les Ursulines des Trois-Rivières, à Richard Soyer, farinier, du fort Saint-Frédéric*. Minutier de Jean Leproust, le 8 juin 1758 ; *Accord entre les Ursulines des Trois-Rivières et Richard Soyer, de la Rivière du Loup*. Minutier de Louis Pillard, le 31 janvier 1761 ; *Dépôt d'une convention entre Richard Soyer et François Lemaître dit Dhueme*. Minutier de Louis Pillard, le 30 septembre 1761.

12. Registre paroissial des Forges.

13. SULTE, Benjamin. *Mélanges historiques, vol. 6, Les Forges Saint-Maurice*, Montréal, G. Ducharme libraire-éditeur, 1920, 216 p.

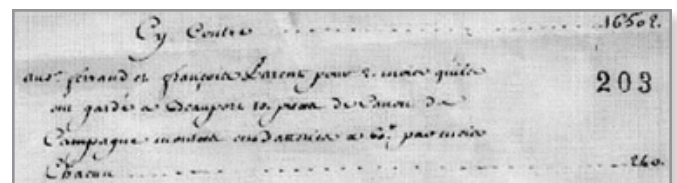


Siège de Phips à Beauport en 1690.  
 Source : Wikipédia, bataille de Québec.

et 110, il mentionne Jean (qu'il appelle aussi Jean-Baptiste) Feron et sa conjointe avec la bonne date de mariage (1750) et le bon nombre d'enfants, soit deux. Mais une certaine confusion demeure sur le nom de sa conjointe, confusion qu'il impute au *Dictionnaire généalogique Tanguay* et sur laquelle nous n'insistons pas. Benjamin Sulte mentionne aussi que ce ménage demeure aux Forges jusqu'en 1761, alors qu'il s'installe à Yamachiche; cela semble une erreur, car il avait quitté les Forges pour le lac Champlain en 1754. Il s'établira sur sa ferme de Yamachiche en novembre 1759<sup>14</sup>.

### Les forges du Saint-Maurice pour appuyer les fortifications de Beauport

Ce qui s'est passé à Beauport en 1746 est une donnée particulièrement intéressante et méconnue. On a vu qu'à partir de 1744, les autorités de la Nouvelle-France appréhendaient une guerre et qu'une des façons de se préparer était de construire des fortifications en Haute-Ville à Québec. Mais dans l'imaginaire collectif restait le traumatisme causé par le débarquement



Extrait de l'état de la dépense faite à Québec en 1746 pour mettre l'artillerie en état à Beauport et pour monter les batteries. [...] au s[ieu]x ferand et françois Parent pour 2 mois quils / ont gardé a Beauport 10 pieces de Canon de / Campagne montees [?] a 60<sup>l</sup> par mois / Chacun \_\_\_\_\_ 240  
 Déchiffrement effectué par Guy Perron, paléographe, mai 2014.

à Beauport en 1690 des troupes de William Phips, qui, en l'absence de fortifications, avait mis en évidence la faiblesse du lieu en cas d'attaque ennemie. L'idée de la vulnérabilité de l'endroit est demeurée et, en 1746, face à une guerre appréhendée, on cherche à le fortifier. Malheureusement, lors de la guerre de la Conquête, les Anglais évitent Beauport et

14. BAQ Trois-Rivières. *Concession de terre de Jean-Baptiste Fafard-Laframboise à Jean Feron*. Minutier de Louis Pillard, le 5 novembre 1759.



"État de la dépense faite à Québec l'année dernière 1746 pour mettre l'artillerie en état et monter les batteries" - ouvrages faits par Augustin Gilbert, Richard Corbin, Jean-Baptiste Cedras, François Charlery, Pierre La Rouille, Jacques Delorme et Hyacinthe Delorme; fournitures d'André Deschevaux et Cressé (forges du Saint-Maurice); remboursement des dépenses de Chévigny; sommes payées à Ferrand et François Parent; gratifications octroyées à Louis Levrard et à des soldats canonniers (Ecole du Canon). Signé Hocquart.

Groupe de travail créé à Québec en 1746 pour mettre l'artillerie en état à Beauport et pour monter les batteries.

débarquent ailleurs. Ils ne se trouvèrent donc pas là où les Français les attendaient. Mais c'est une autre histoire.

L'intendant fait donc porter l'artillerie à cet endroit et constitue un groupe de travail à Québec en 1746 pour mettre l'artillerie en état et monter les batteries à Beauport. Dans ce contexte, les forges du Saint-Maurice sont mises à contribution et reçoivent le mandat, entre autres, de fournir les boulets.

Des dépenses sont ainsi effectuées pour cette opération. Des paiements de 120 livres ont été faits à Jean Ferrand (Feron) et à François Parent pour deux mois de travail. C'est un travail extrêmement bien rémunéré. Dans le document, on parle aussi de Deschevaux et Cressé, des Forges du Saint-Maurice. Ce document n'est pas précis, mais il semblerait que Feron ait été prêté par les Forges pour veiller sur le matériel pendant les travaux à Beauport<sup>15</sup>. Fort intéressant, Jean Feron travaillait à ce projet avec des journaliers bien connus à Québec. Les autres sont des connaissances personnelles de Feron. François Charlery est le père de Michel qui épousera une des filles de Jean Maurin; Deschevaux et Cressé sont quant à eux liés aux Forges du Saint-Maurice; François Parent a un frère, André, époux de Marguerite Pépin, fille de Jean et Marguerite Moreau. Bref, ce cercle est très petit; Jean Feron doit commencer à avoir un sentiment d'appartenance.

### **Mariage, habitation, vie quotidienne, vie domestique**

Aux Forges, les tâches dévolues aux femmes sont très bien décrites dans l'excellente monographie de Luce Vermette (1977).

*La majorité des tâches domestiques sont dévolues à la femme. L'homme au travail au haut-fourneau, à la forge, à la boutique, à la vente, sur les chemins, la femme entreprend toute une série de petits et de grands travaux.*

*Les devoirs de mère de famille sont nombreux: lui reviennent tout le travail alimentaire et culinaire, les soins et l'éducation des jeunes enfants, l'entretien de la maison. De multiples gestes se répètent jour après jour: entretenir le feu de l'âtre, aller chercher de l'eau,*

*traire le(s) vache(s), préparer les laitages, engraisser le(s) cochon(s), nourrir la basse-cour. L'été, elle est d'autant plus occupée qu'elle s'adonne au jardinage, à la cueillette des fruits sauvages. Au fil du temps, viennent tour à tour le moment de faire la «boulange», de fabriquer les chandelles, de s'occuper de l'entretien et de la fabrication du linge et des vêtements.*

*Les enfants sont employés à de menus travaux secondant leur mère. Cela ne s'applique pas ici, les enfants de Marie-Louise étant encore des bébés.*

*Quant à l'ouvrier, lorsque son travail lui laisse quelques répit, il s'adonne à quelques travaux, apportant un coup de main aux soins des animaux, transportant le bois de chauffage ou maniant quelque outil de menuiserie ou de jardinage. [...]*

*Nous pouvons cependant croire que les femmes des ouvriers s'adonnent à la couture et au tricot. L'inventaire des Forges de 1741 renferme d'ailleurs nombre d'articles de mercerie et quantité de tissu<sup>16</sup>.*

Ces tâches sont lourdes pour l'épouse de Jean Feron, une jeune femme de 19 ans. Cependant, plusieurs personnes peuvent lui fournir du soutien. Guillaume Girard, journalier, originaire de Normandie, est aussi marié, et sa femme peut aider Marie-Louise. Quant à François Lemer, un autre ami normand, il se mariera l'année suivante avec une femme vivant aux Forges depuis un certain temps. Celle-ci est assez proche pour faire partie du réseau d'accueil de Marie-Louise. Et il y a aussi la famille Pépin, bien sûr...

Un dernier élément important permet de suivre les traces de Feron aux Forges. En 1752, l'intendant François Bigot parle d'interruption de travail à cause du manque d'ouvriers spécialisés et, en 1754, on cherche toujours un maître des forges. Certains ouvriers spécialisés ayant cherché à fuir vers le lac Champlain, on envoie l'armée pour les ramener, étant donné leur rareté. Par contre, on a mis à pied les ouvriers les moins spécialisés. On ne sait pas vraiment si Jean Feron l'a été ou s'il est parti de lui-même, mais peu importe, ce n'était plus vivable pour lui autour de 1754. Marie-France Fortier<sup>17</sup> montre bien la décroissance du nombre d'ouvriers aux forges à ce moment-là. Ce n'est qu'après la Conquête, avec l'arrivée des Anglais, que la production reprendra avec le noyau d'ouvriers spécialisés français demeurés en place, car ils étaient perçus comme très qualifiés. D'autres mesures sont prises pour que la production puisse reprendre. Mais il était trop tard pour Jean déjà rendu ailleurs.

15. Archives nationales de France. Série C-11A, Fonds des colonies, 1747, 10 octobre 1747, Québec, Microfilm de l'original, bobine, n° F-88, folios 202 et 203.

16. VERMETTE, Luce. *La vie domestique aux Forges du Saint-Maurice*, travail inédit, n° 274, Ottawa, Direction des lieux et de parcs nationaux, 1977, 621 p.

17. FORTIER, Marie-France. *La structuration sociale du village industriel des Forges du Saint-Maurice: étude quantitative et qualitative*. Travail inédit n° 259, Ottawa, Parcs Canada, 1977, 238 p.



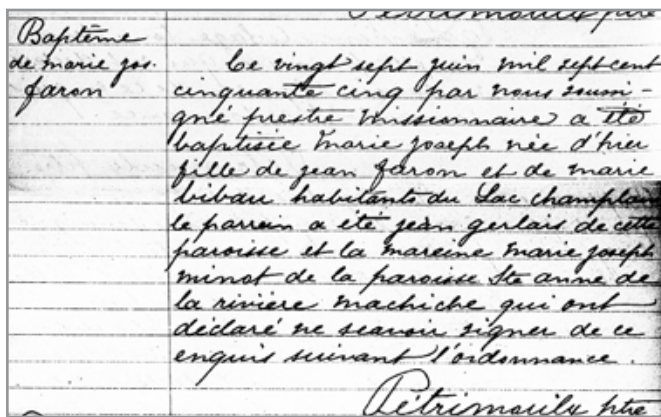
## V – Départ des Forges de Jean Feron et sa famille : une période de flottement avant son établissement sur la terre de Yamachiche (1754-1759)

La troisième enfant du couple Feron–Bibaut, Marie-Joseph, née le 26 juin 1755, a été baptisée le lendemain à Rivière-du-Loup. Donc, à ce moment-là, Feron avait déjà quitté les Forges. Cependant, l'officiant a noté sur l'acte de baptême *filles de Jean Feron et de Marie Bibaut habitants du Lac Champlain*. Marie-Joseph n'a pas vécu longtemps; elle a été inhumée à Rivière-du-Loup le 9 février 1756. C'est à Rivière-du-Loup que sont nés les deux enfants suivants, Marie-Hélène, le 11 mars 1757 et décédée le 27 septembre 1758, et Claude, le 18 juin 1759, quelques mois avant le déménagement sur la ferme de Yamachiche.

Comment se sont passées ces années entre 1754 et 1759, soit près de cinq ans? Il nous est bien difficile de le savoir. Nous venons de voir qu'au début, pendant une courte période au lac Champlain, Feron a probablement cru, mais à tort, que Soyer, comme à son habitude, pourrait l'aider, ou encore que, comme les fuyards des Forges se dirigeaient dans cette direction, il y aurait là du travail pour lui. Il a donc dû revenir; des données de recensement nous auraient été bien utiles pour identifier ses lieux de résidence, par la suite. Nous ne pouvons que supposer que la famille de Marie Louise les a beaucoup soutenus durant cette période, en remplacement de la structure de soutien que les Forges offraient.

### Quelques commentaires et la suite des choses

Deux éléments nous semblent ressortir du portrait que nous venons de tracer. D'une part, même si rien ne les prédestinait à cela, Feron et Soyer ont croisé de près plusieurs personnes qui ont eu un rôle important dans notre histoire et ils ont été des



Acte de baptême de Marie-Joseph Feron (Feron).  
Registre paroissial de Saint-Antoine de Rivière-du-Loup.

témoins privilégiés d'un changement social majeur dans la préparation d'une guerre après 30 années de paix. D'autre part, il faut saluer leur courage tranquille et leur détermination à profiter de la chance qu'ils ont eue à quelques reprises pour en arriver à assumer leur vie et à faire une contribution notable, chacun à sa façon, au peuplement de la Nouvelle-France et à son développement. Si on voulait extrapoler un peu, on pourrait se demander si, originaires du département de la Manche, un endroit où les invasions se sont succédé pendant près d'un millénaire, des Romains aux Vikings, ils n'arrivaient pas ici avec une force tranquille qui s'était forgée pendant des siècles de résistance à l'envahisseur. Lanfranc de Panthou<sup>18</sup> relève ce fait dans sa monographie sur Reffuveille. Guy Frégault<sup>19</sup> a exposé sa thèse sur la façon dont les Français sont devenus des Canadiens en se créant une identité dans la période entre deux guerres de 1713-1744. Dans le cas qui nous occupe, nous croyons que ces deux jeunes avaient déjà développé dans leur pays d'origine des habiletés très utiles à leur intégration dans le contexte de la Nouvelle-France de l'époque.

Pour Jean Feron, la vie deviendra celle de la majorité des gens de Nouvelle-France. Il obtiendra la concession de sa terre au Petit-Village de Yamachiche en novembre 1759<sup>20</sup>. À son arrivée sur la ferme, il avait alors eu cinq enfants dont deux sont encore vivants. Il en aura 19 en tout (huit sont issus d'un second mariage avec Marie Charlotte Pépin). Onze enfants s'établiront à leur tour. Deux, Claude et Joseph, joueront le rôle de « patriarches ». Son fils Claude, issu du premier mariage, rachètera les parts d'héritage de ses frères et sœurs et s'établira sur la terre ancestrale qui se transmettra d'une génération à l'autre jusqu'au début des années 1960. Joseph, issu du deuxième mariage, s'établira comme cultivateur dans le rang des Ambroise à Saint-Léon-le-Grand, un village voisin de Rivière-du-Loup, jusqu'à sa création comme paroisse en 1802. Il a rendu sa ferme prospère et connu une certaine notoriété qui l'amènera à devenir capitaine de milice. C'est de cette branche que sont issus l'écrivain Jacques Ferron, son frère Paul et ses sœurs la peintre Marcelle et l'écrivaine Madeleine.

Il serait aussi intéressant de voir ce qu'il adviendra des quatre filles et du rebelle Pierre qui avait épousé une anglo-protestante pour ensuite l'abandonner avec deux enfants, quitter le pays et n'y revenir qu'au moment de mourir. Il faudrait voir aussi les choix qui s'offriront aux quatre autres hommes qui, n'ayant plus accès à la ferme ancestrale, devront créer leur propre destinée.

L'histoire continuera de s'écrire. Jean Feron aura alors 35 ans et il aura vécu plus de la moitié de sa vie.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :  
[lites@videotron.ca](mailto:lites@videotron.ca)

18. LEFRANC de PANTHOU, Octave François. « Monographie de la Commune de Reffuveille », *Revue de l'Avranchin*, Bulletin de la Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts des Arrondissements d'Avranches et de Mortain, Université de Caen, Basse-Normandie, Section Droit et Lettres, 1908, 135 p.
19. FRÉGAULT, Guy. *La civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)*, Montréal, Éditions Fides, 1969, 312 p.
20. BANQ Trois-Rivières. Minutier de Louis Pillard, le 5 novembre 1759.



## La famille Genêt à Juigné-sur-Loire et la vie de Jacques en Nouvelle-France (2<sup>e</sup> partie)

René Labarre (7463)

Né à Deschaillons-sur-Saint-Laurent en 1946, l'auteur a obtenu une maîtrise en orientation de l'Université Laval en 1970. Il a travaillé à la Commission scolaire de Thetford Mines, tant auprès des jeunes de fin du secondaire qu'à l'Éducation des adultes, comme responsable des services aux étudiants, professeur de psychologie et conseiller en orientation. À la retraite, il a poursuivi sa quête en généalogie sur la vie de son ancêtre, Jacques Genest dit Labarre, commencée en 1980. Depuis trois ans, il s'est surtout intéressé à la vie de Jacques en France.

### Résumé

Dans la première partie de cet article (*L'Ancêtre*, vol. 44, n° 320, automne 2017), l'auteur a résumé le résultat de ses recherches sur Jacques Genest dit Labarre et sur sa famille dans la région de Juigné-sur-Loire au XVII<sup>e</sup> siècle. Il poursuit avec la vie de l'ancêtre en Nouvelle-France.

### Fratrerie de Jacques

**J**acques Genet avait un frère jumeau du nom de René. L'acte de baptême retrouvé par Alfred Levasseur en 1992 et qui m'a mis sur la piste de mon ancêtre se lit ainsi :

*Jacques et René Les Genetz Le Mardy 17<sup>e</sup> Apuril 1640 ont esté Baptizéz Sur les fonds Baptismaux en l'Eglise de Juigné Sur Loyrre par moy Soubz Signé Jacque et René les Genetz enfans de René Genet et de Renée Richard leSquelz ont estez tenuz de présentez Sur lez dictz Fonds scavoir ledict Jacque par Louys Fleuvier et madame de Vaugelé et ledict René par René Gaultier et Renée Genet Renée de Conquessac mdelagroye<sup>1</sup>.*

À remarquer que la marraine de Jacques est M<sup>me</sup> de Vaugelé, Renée de Conquessac, épouse du seigneur du Plessis, Jacques de Grugelin. La marraine de René est sa tante Renée Genet, sœur de René, son père. Cet acte prouve l'attachement que la famille du seigneur accordait à son fidèle domestique et vigneron, René Genet, car ils sont présents à plusieurs moments importants de la vie de la famille de René. Les parents de Jacques, René Genet et Renée Richard, ont eu plusieurs autres enfants, dont des traces ont été retrouvées dans les Archives départementales de Maine-et-Loire<sup>2</sup>.

• **René**, le premier enfant, est né le 24 janvier 1639; il décède l'année suivante, le 9 janvier 1640, soit trois mois avant la naissance de Jacques et de son jumeau, baptisé René, du même prénom que son frère décédé, comme c'était la coutume en France. Le parrain de René est Jacques de Grugelin, le seigneur du Plessis lui-même, et la marraine, son épouse, M<sup>me</sup> de Vaugelé.



Acte des baptêmes de Jacques et René Les Genetz.

• **Jean** est né le 15 octobre 1641. Il se marie, à presque 20 ans, le 27 juin 1661, avec Françoise Grillau, âgée de 26 ans. Il est écrit :

*[...] avons donné la bénédiction nuptiale à Jean fils de desfunct René Genet et de Renée Richard... en présence de la dicte Renée Richard mere dudict Genet Et encore... Signé Renée de Conquessac L Guibert ptre<sup>3</sup>.*

Ici, il faut apporter une précision, à savoir que Jacques et René n'ont pas assisté au mariage; seule la mère est présente.

1. Archives départementales de Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil, Juigné-sur-Loire, périodes 1606-1676 et 1615-1678.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

Jean et Françoise ont eu un seul fils, prénommé René, baptisé le 23 octobre 1662. Le parrain est René de Grugelin, seigneur de la Guittière, fils du seigneur du Plessis, et la marraine, Renée de Conquessac, la mère de René de Grugelin. Au baptême, pas plus qu'au mariage, ni les jumeaux, Jacques et René Genet, ni le seigneur Jacques de Grugelin, ne sont mentionnés.

René (le jumeau) est probablement décédé en très bas âge, peu après sa naissance, comme l'a énoncé le docteur Mickaël Penneau, éminent pédiatre, membre du CEPAJE<sup>4</sup>, lors d'un dîner. Il a fait des recherches et m'a remis un papier à ce sujet. Il croit que

*lors de l'accouchement, l'un des jumeaux, ceux-ci étant nés prématurément, décédait assez tôt. Ce qui est arrivé d'ailleurs plus tard, en 1670, à Jacques et à Catherine Doribeau à l'île d'Orléans, avec leurs jumelles.*

Quoi qu'il en soit, nous ne retrouvons aucun document sur René aux Archives départementales de Maine-et-Loire. Absolument aucune trace.

Quant à Jacques, il aurait suivi Jacques de Grugelin, parti pour un long voyage de quatre à cinq ans en janvier 1660 pour ne revenir qu'en 1665, selon de vieux documents retrouvés par M. Jayet, du château du Plessis. Cela explique leur absence au mariage de Jean Genet en 1661 et au baptême de René, fils de Jean, en 1662. M. Jayet précise :

*Comme les premiers Genet ont suivi leur seigneur René de Conquessac, seigneur du Plessis, de Vauchrézien à Juigné-sur-Loire, vers 1530, de même Jacques Genet a suivi son seigneur de Grugelin, seigneur du Plessis, en 1660.*

Voilà l'explication de l'absence des frères jumeaux, lors d'événements importants de la famille Genet à Juigné-sur-Loire, l'un, René, étant décédé, l'autre, Jacques, ayant rejoint l'armée. Ajoutons que Jean, l'autre fils, aurait suivi son père et travaillé lui aussi quelques années au château pour le seigneur. Devenu vigneron, il s'installe avec sa jeune famille au village de Haute Perche, dans la paroisse de Saint-Mélaine, tout juste à côté de Juigné-sur-Loire. Il décède à l'âge de 66 ans, le 14 décembre 1707. Sur l'acte de sépulture, on peut lire : *ont assisté Michelle et Mathurine genet Sœurs du defunct... JB de Kersaliou evesque de Saumur*<sup>5</sup>.

- **Mathurine**, une première fille, est née le 2 avril 1645. Elle épouse Sébastien Breau, un vigneron, le 9 août 1668, à l'âge de 23 ans, le même âge que son époux. Mathurine et Sébastien sont allés demeurer dès lors avec la mère de celle-ci sur le chemin de La Barre. Ils ont onze enfants :

1. Renée, née en 1668, décède le 29 mars 1688 à 19 ans ;

2. Magdalaine, née le 8 avril 1669, est inhumée le 18 juillet 1704 ;
3. Nicolas, né le 16 septembre 1670 ;
4. François, né au début des années 1670 ;
5. René, né le 18 novembre 1673 ;
6. Jean, né dans les années 1670 et décédé en bas âge ;
7. Claude (Claudie), née à la fin des années 1670. Elle se marie à Jean Vétaud (Vétault) le 5 juillet 1701 ; ils ont huit enfants. Le couple a hérité de la maison familiale ;
8. Sébastien, baptisé le 16 mars 168 ;
9. Catherine, née le 6 juin 1684, épouse René Breau, un proche parent, et ils auront quatre enfants ;
10. Jean, né dans les années 1670 ;
11. Estienne, né le 4 mars 1689.

*Mathurine Jenais (sic)* est décédée le 7 mars 1716, à l'âge de 71 ans. Son mari, Sébastien Breau, l'avait précédée, le 24 janvier 1708.

- **Michelle** est née et a été baptisée le 29 novembre 1650. Elle décède le 23 février 1724. Le registre contient :

*[...] Michelle genet fille décédée d'hier matin âgée de quatre vingt ans (?) ou environ ont été présents a la sepulture nicolas breau et jean breau qui ne scavent signer T Lette ptre*<sup>6</sup>.

Michelle, couturière, était donc demeurée célibataire ; on note la présence de ses neveux Breau au service. Elle demeurait avec les Breau dans la maison familiale.

Un dernier mot intéressant sur la famille Genet de Juigné. La mère, Renée Richard, veuve de René Genet, fait un acte de *reconnaissance (sic)* le 27 mars 1685 au midi chez le notaire de la famille, maître René Proustière, de Saint-Mélaine, soit environ trois ans avant son décès, pour *la descharge de sa conscience, paix et amitiés entre ses enfants*<sup>7</sup>. Elle y déclare *avoir été équitable, ayant donné des meubles à ses deux enfants qui se sont mariés, Jan (sic) et Mathurine, et avoir payé l'apprentissage de couturière à Michelle qui n'avait pas besoin de meubles.*

En retour, ces derniers doivent lui fournir des boisseaux de blé chaque année pour payer une partie de sa nourriture ainsi que du linge. Elle avait demandé à Michelle de donner, à son décès, tous ses biens à sa sœur Mathurine et à son beau-frère Sébastien Breau. Renée Richard était-elle une féministe avant le temps ? En tout cas, elle a prôné l'égalité des sexes et a été très juste avec ses filles et son garçon demeurant à Juigné-sur-Loire. Aucun mot sur René, ce qui pourrait confirmer son décès, ni sur Jacques rendu en Nouvelle-France.

Voilà pour la famille de Jacques : six enfants au total, quatre garçons et deux filles. Ils ont tous été baptisés dans l'église

4. Cercle d'Étude du Patrimoine de Juigné et Environs.

5. Archives départementales de Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil, Juigné-sur-Loire, période 1701-1720.

6. Archives départementales de Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil, Juigné-sur-Loire, période 1721-1741.

7. Minutier du notaire René Proustière, Saint-Mélaine, 1685.



Saint-Germain de Juigné-sur-Loire, là où leurs parents se sont mariés. Ils ont tous été inhumés dans le cimetière du lieu, sauf Jacques qui a eu sa sépulture à Saint-Jean, Î.O.



Le chœur angevin de l'église. À la gauche du D<sup>r</sup> Loaec, la maquette de l'église-grange.  
Photo fournie par René LaBarre.

### L'église Saint-Germain, nom du patron de la commune de Juigné-sur-Loire, et le cimetière

Lors d'une visite de l'église, le D<sup>r</sup> Louis Loaec du CEPAJE en a fait une présentation<sup>8</sup>.

*Au IX<sup>e</sup> siècle, cette église, alors nommée l'église Saint-Étienne, n'était, en fait, qu'une église-grange pré-romane. Rappelons que Charlemagne (768-814), sur les bases de la foi chrétienne, établit son empire d'Occident. Pour sa collaboration, l'église d'Anjou reçoit des donations territoriales. L'évêque d'Angers y crée des paroisses qu'il confie aux abbayes. Un prieur de Saint-Serge, entouré de quelques moines, administre celle de Juigné. Entre 1050 et 1120, l'abbé de Saint-Serge mit en chantier le 1<sup>er</sup> édifice roman, sur les fondations de l'église-grange. De 1150 à 1250, une école d'architecture angevine créa un style original appelé « Plantagenêt ».*

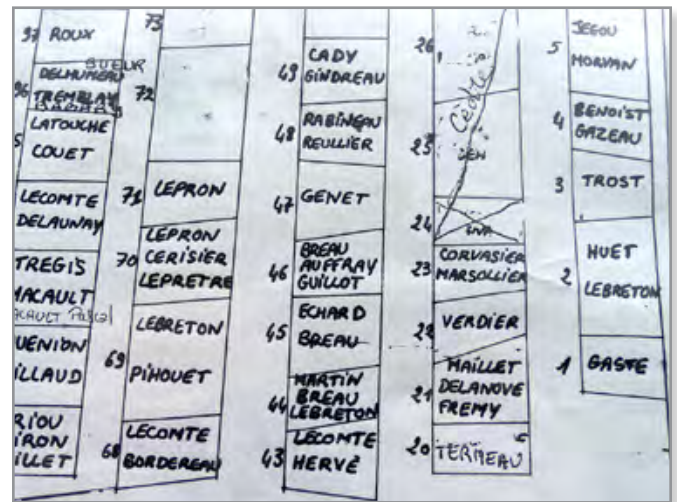
Ce terme « Plantagenêt » était le surnom du comte d'Anjou, Henri II, devenu roi d'Angleterre. Au départ, son surnom était « Plantegenêt », nom de même origine, semble-t-il, que notre Genêt de Juigné-sur-Loire. Ce style gothique est particulier par ses voûtes bombées, à hautes baies, laissant pénétrer de tous côtés la lumière. Plusieurs cathédrales ont été bâties, par la suite, selon ce style, nous raconte le distingué D<sup>r</sup> Loaec.

*La voûte Plantagenêt, aux lignes si pures, nous fait découvrir tout un ciel bien ordonné et hiérarchisé. Les clefs de voûte, les dais-console, les statues-colonnes, les figurines, et les autres statues et décors nous*

*présentent un grand livre de pierre servant à la prière. Illustration magnifique des croyances chrétiennes.*

Plusieurs magnifiques statues datent du XV<sup>e</sup> siècle, comme celle du petit Jésus, en bas, à gauche de la tête du D<sup>r</sup> Loaec, sur la photo, et celle de saint Étienne.

Le cimetière est situé tout à côté de l'église. À l'entrée de l'ancienne partie, un grand tableau vitré, aujourd'hui disparu, indiquait les *anciennes concessions* (lots). Sur celui-ci, on voit bien la concession d'un Genet, au numéro 47, là où toute la famille de René est probablement inhumée, sauf Jacques, évidemment. Les concessions de ce secteur appartenaient en majorité, pouvons-nous penser, à des vigneron du village du Plessis ou à des parents : les Breau, Auffray, Lepron, Cerisier (cousins de René Genet), Lebreton, Bordereau, etc. Autant de noms qu'on retrouve partout au Plessis, mais évidemment aussi à Juigné-sur-Loire même.



Ancienne concession 47 au nom de Genet.  
Photo fournie par Gisèle Labarre, 2014.

### Vie de Jacques à Juigné-sur-Loire

Jacques passe donc son enfance et son adolescence, en compagnie de ses frères (ou de son frère) et de ses sœurs, sur le chemin de La Barre. Très tôt, le seigneur Jacques de Grugelin, maître du château, prend sous son aile le jeune Jacques, dont la marraine, Renée de Conquessac, rappelons-nous, est son épouse. Jacques, adolescent, entreprend fort probablement un *cours de forgeron de 2 ans*, comme on le décrit à l'époque, chez le forgeron de Saint-Mélaine, commune voisine, à 1 km, sou-ligne M. Jayer.

Puis, il suit son père et entre au château, au service du seigneur, comme apprenti taillandier. Ce métier, issu du Moyen Âge, caractérise un forgeron qui travaille en finesse. Il est chargé de la production de tout ce qui a tranchant. Dans le dictionnaire *Le Petit Robert*, il est écrit : *artisan ouvrier qui fabrique les outils et fers tranchants, donc les lances, les*

8. Conférence du D<sup>r</sup> Louis Loaec, membre du Cercle d'Études du Patrimoine de Juigné et environs (CEPAJE), à l'église Saint-Germain de Juigné-sur-Loire, septembre 2015.

épées, les couteaux, etc. Le taillandier travaille pour le seigneur local — dans le cas de Jacques, pour le seigneur du Plessis, à Juigné-sur-Loire, ensuite à Oléron fort probablement, et finalement pour le régiment de Carignan-Salières — alors qu'un forgeron possède sa propre forge pour fabriquer les fers et ferrer les chevaux, entre autres. Jacques a toujours été très fier de son métier de taillandier. La preuve en est qu'il a gardé ce titre tout au long de sa vie en Nouvelle-France, même lorsqu'il est devenu taillandier-habitant (et non pas forgeron-habitant), comme indiqué sur tous ses contrats. Il est parfois même noté *Maître taillandier*, comme sur le contrat de vente de ses biens à Jean Prémont, le 18 août 1688, à Sainte-Famille, Î.O.<sup>9</sup>

Après le décès de son père en décembre 1659, Jacques, âgé de 20 ans, accompagne le seigneur de Grugelin, capitaine et écuyer du roi, au début janvier 1660, pour entreprendre une carrière militaire, probablement avec un contrat renouvelable de trois ans. C'est une carrière très enviée chez les jeunes hommes. Il veut suivre son seigneur, son mentor, grand chevalier et grand militaire, défenseur de l'île d'Oléron, à l'image aussi des précédents seigneurs du Plessis, les de Conquessac, tous de grands officiers des armées du roi. Que fait-il par la suite, entre 1660 et 1665? Il serait demeuré à Oléron, avec le seigneur du Plessis, selon MM. Mayer et Danin, ce dernier, chercheur entre autres sur les militaires provenant de l'Anjou, professeur d'université, animateur d'un groupe de travail et conférencier. Jacques ne se serait pas rendu au fort Barraux où la plus grande partie du régiment cantonnait; on ne retrouve aucune information sur sa présence là-bas. Jacques aurait, en 1665, rejoint le régiment à La Rochelle, tout près d'Oléron. On peut certainement prétendre que Jacques de Grugelin s'en est occupé personnellement et qu'il l'a soutenu dans son désir de joindre le régiment de Carignan-Salières.

L'appui du seigneur, comme le fait d'être déjà soldat, pourrait ainsi expliquer l'absence de contrat formel et la possibilité de quitter l'armée quand il le voudrait, par exemple à l'automne 1665 ou à l'hiver 1666, à Québec. Nous n'avons pas retrouvé, à ce jour, son contrat d'entrée dans le régiment. Toujours est-il qu'on lui donne le surnom de Labarre comme *nom de soldat*, ou qu'il l'apporte, car il indique sa provenance. Le surnom remplaçait le matricule qui n'existait pas encore dans l'armée. Ainsi, le surnom identifiait bien le soldat et permettait d'éviter les erreurs. Seuls les nobles gardaient leurs titres et n'avaient donc pas de surnom.

M. Danin m'a confirmé qu'il existait bel et bien trois Labarre dans les troupes de Carignan-Salières: Julien Allard, à la compagnie Saurel et Marin Marais à la compagnie La Fouille, mais un seul Jacques Genest (Genais...) dit Labarre est venu dans la compagnie La Fredière avec le régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France. Et il est certain, selon ses recherches, qu'il était un soldat du régiment arrivé à Québec le 18 août 1665, avec sa compagnie, à bord de *L'Aigle d'Or* de Brouage. M. Danin ajoute:

9. Minutier de Gilles Rageot, le 18 août 1688.

10. Courriel de Michel Danin, mars 2016.

11. Archives départementales de Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil, Fors, périodes 1624-1663, 1661-1715, 1677-1791 et 1716-1741.

*D'ailleurs, au recensement de 1668, dont le titre est explicite et ne laisse aucun doute: «Le rolle des soldats du régiment de Carignan-Salières qui se sont faits habitants de Canada en 1668», il figure sous le nom de «La Barre: Genest dit Labarre Jacques résidant à Québec». Nous retrouvons bien le nom de La Barre, nom de soldat ou de guerre, et Genest dit Labarre, son identité en Nouvelle-France et Québec son lieu de licenciement<sup>10</sup>.*

## Catherine Doribeu à Fors et à Paris ou La Rochelle

Catherine Doribeu (Doribelle) est née à Fors, en Poitou-Charentes, le 13 décembre 1650<sup>11</sup> et a été baptisée à l'église Notre-Dame le jour même. Elle était la fille cadette de Michel et Anthoinette Olivier (Louvier), mariés à Fors le 17 d'un mois inconnu en 1640. Elle avait un frère aîné, Louis, né et baptisé à Fors le 15 novembre 1644. Ajoutons que l'église de Fors est un monument historique de style normand du XII<sup>e</sup> siècle. Du temps de Catherine, les seigneurs étaient des Poussard. Anne Poussard, première maîtresse de François 1<sup>er</sup>, se fit édifier un magnifique château, en lieu et place de la vieille forteresse datant de 1099. Quand nous sommes allés visiter la commune de Fors en 2015, l'église, le cimetière, un château et les environs, j'ai rencontré l'ancienne propriétaire du château, à sa très belle résidence moderne. Elle m'a expliqué que les parents de Catherine, tout comme cette dernière, ont dû travailler à cette époque pour le seigneur Poussard, châtelain, qui possédait toutes les terres, les forêts et les vignes à Fors et aux alentours.

Aucune trace de cette famille Doribeu à Fors après le baptême de Catherine, selon les archives départementales des Deux-Sèvres que j'ai consultées au complet. Rien non plus sur Louis, son frère. Par contre, son oncle Louis, le parrain de son frère, y demeurait. Il s'est marié avec Fernande Olivier, sœur d'Anthoinette, et ils ont eu une fille du nom de Louise. Une certaine Mathurine Doribelle aurait épousé un Jacques Olivier et ils auraient eu quatre enfants: Louise le 26 novembre 1644, Anne le 26 janvier 1648, Michelle le 5 mai 1650, et Marguerite le 4 août 1652.

À l'adolescence, Catherine, devenue orpheline, a pu être envoyée par sa tante ou le curé de la paroisse de Fors, comme c'était la coutume, à La Salpêtrière de Paris, un refuge d'orphelins. Une autre possibilité, assez forte, selon M. Mayer, est qu'elle soit devenue bonne dans la région de La Rochelle, à 65 km seulement de Fors. Aurait-elle pu, à 15 ans, y rencontrer Jacques en 1665 alors qu'il était stationné à l'île d'Oléron avant son départ pour la Nouvelle-France, ou à 19 ans en 1669? Toujours est-il qu'elle embarque, comme Fille du roi, sur *Le Saint-Jean-Baptiste* le 15 mai 1669, à La Rochelle, et arrive à Québec le 30 juin 1669, tel que le confirme Yves Landry dans l'édition de 2013 de *Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*.

## Jacques, Catherine et leurs neuf enfants en Nouvelle-France

Jacques, arrivé à Québec le 18 août 1665, est soit démobilisé à l'automne par l'intendant Jean Talon qui avait besoin de taillandiers (forgerons) pour assister les habitants, soit envoyé avec sa compagnie pour l'érection, le long du Richelieu, des forts Sainte-Thérèse et Saint-Louis, et la construction du chemin les réunissant. À l'automne, s'il est allé sur les bords du Richelieu, il revient à Québec pour le cantonnement d'hiver à la suite d'une entente avec Jean Talon ou avec le gouverneur de Courcelles, ou d'un changement de compagnie pour celle du capitaine Grandfontaine. J'en parlerai plus à fond dans un prochain texte. Quoi qu'il en soit, il délaisse l'armée pour devenir taillandier à Québec, puis à Sainte-Famille, Î.O., comme l'indique le recensement d'avril 1666. Il avait acheté, le 14 mars 1666<sup>12</sup>, une terre en développement de Barthélémy Tesson, la terre n° 18 selon le plan de Sainte-Famille. Il devient le seul taillandier-habitant de toute l'île. En 1669, sa ménagère occasionnelle, la veuve Claire-Françoise Paré, devient enceinte de lui. L'enfant, né le 15 février 1670, baptisé le 16 sous le nom Antoine Gené (*sic*) dit Labarre, est décédé le lendemain<sup>13</sup>.

Le 24 octobre 1669, Jacques fait donation de ses biens à Charles Gaultier, sieur de Boisverdun, se promettant de prendre une partie de l'argent pour faire un voyage dans *ce beau pays de France*. Peut-être un bon vœu pieux. Personnellement, à moins qu'on ne m'apporte des preuves, je ne crois pas à ce voyage, avec le dernier départ, début novembre 1669, avant les glaces, et retour au printemps 1670, après la fonte des glaces. On ne voit son nom sur aucune liste de passagers, ni au départ, ni à l'arrivée ici ou en France. Tout a été fouillé. Je me suis même rendu en France et je n'ai rien trouvé.

Catherine, peu de temps après son arrivée, probablement à l'automne 1669, rencontre Jacques qui est accablé de dettes. Plus jeune que la veuve Paré, sans enfant, elle lui apportait une dot. Jacques ne s'est pas marié avec Claire-Françoise qui a eu treize enfants avec six pères différents, dont deux inconnus. Il ne recherchait sans doute pas ce genre de femme. Jacques a plutôt épousé Catherine au début de 1670, probablement à Sainte-Famille, Î.O. Ils ont eu neuf enfants.

- Catherine accouche de jumelles, **Marie** et **Marie-Anne**, le 3 novembre 1670. Marie-Anne décède 17 jours après sa naissance. Si elles ne sont pas prématurées, elles ont vraisemblablement été conçues en février. Catherine ne pouvait donc retourner en France à l'automne avec Jacques. Un voyage long et très périlleux, elle qui venait d'arriver fin juin 1669. De plus, elle n'aurait pu venir en Nouvelle-France comme Fille du roi, pupille du roi, si elle s'était mariée en France, selon des historiens français. On ne retrouvera peut-être jamais le contrat de mariage. Tout a été regardé. Perdu dans un incendie ou autrement... Pour relancer le débat et faire avancer ce dossier, j'émetts cependant une hypothèse qui me vient du D<sup>r</sup> Penneau, pédiatre, du CEPAJE de Juigné.

*Ils se sont peut-être mariés à la fin du printemps 1670, en mai par exemple. Après le retour de Jacques de France, s'il y était vraiment allé. La conception pourrait avoir eu lieu à ce moment. On peut penser que Catherine aurait eu une grossesse gémellaire, avec un accouchement vraisemblablement prématuré. Ce qui était fréquent à l'époque, d'autant plus qu'une des jumelles est décédée rapidement.*

Marie, peut-être une prématurée miraculée, est entrée chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame en 1688. Sortie en 1698, elle épouse Jean-Baptiste Martin le 25 février 1710; le couple n'aura pas d'enfant.

- Catherine donne naissance à un premier garçon, **Jacques**, le 24 janvier 1674; il est baptisé le 28 du même mois. Il se mariera une fois à Québec et trois fois à Saint-Antoine-de-Tilly. De son premier mariage avec Marie-Françoise Huot le 9 novembre 1700, sont nés sept enfants:

- Denis, né le 17 août 1701;
- Ange, né le 15 avril 1703;
- Marie-Charlotte, née le 4 avril 1705;
- Marie-Françoise, née le 26 août 1706;
- Jacques-Joseph, né le 24 septembre 1707;
- Angélique-Françoise, née le 13 août 1709;
- Marie-Louise, née le 26 octobre 1711.

Le deuxième mariage a lieu à Saint-Antoine-de-Tilly, le 22 novembre 1712, avec Marie-Louise Gourault (Gourot) qui lui donne deux enfants, morts en très bas âge:

- Louis-Joseph, né le 22 septembre 1713 et inhumé le 25 juin 1714;
- une fille anonyme ensevelie le 5 mai 1715.

Le troisième mariage est célébré le 29 juillet 1715 à Saint-Antoine-de-Tilly avec Marie-Louise Godin dit Desrochers; ils ont dix enfants:

- Louis-Joseph, né en juillet 1715 (probablement avant le mariage, car selon l'acte du premier mariage de Louis-Joseph avec Marie-Charlotte Marion le 3 octobre 1739 à Saint-Nicolas il est bien indiqué qu'il est *le fils du srg Jacques Geneste dit Labarre et de defunte Marie-Louise Deroché*);
- Louise-Charlotte, née le 22 octobre 1717;
- Marie-Louise (dit Labarre), née le 22 août 1719;
- Marie-Catherine (dit Labarre), née le 10 mars 1721;
- Pierre-Noël, né le 6 mai 1723;
- Charles-Alexandre, né le 23 mai 1725;
- Pierre (dit Labarre), né le 8 mai 1728;
- Marie-Louise (dit Labarre), née le 30 juillet 1731;

12. Minutier de Paul Vachon, le 14 mars 1666.

13. Registres paroissiaux et catholiques, archives de Sainte-Famille, Î.O., période 1666-1790.



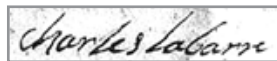
– des jumeaux, Jean-François et Delphine-Josèphe (Marie-Josèphe), nés le 10 avril 1733.

Le quatrième mariage se fait encore à Saint-Antoine-de-Tilly, le 22 novembre 1733, avec Marie-Louise Croteau; mais cette dernière est décédée à peine cinq mois plus tard, et le couple n'a, évidemment, pas eu d'enfants.

Nous en sommes à un total de 19 enfants nés des quatre unions légitimes de Jacques. Il faut croire que son uniforme d'officier de milice, lieutenant ou capitaine, lui a apporté la considération de ces gentes dames. De plus, pour ajouter à sa nombreuse progéniture, il adopte Joseph Genest dit Labarre, né le 20 mai 1727 à Bécancour, son petit-fils issu d'une liaison hors mariage de son fils Jacques-Joseph (19 ans) avec Madeleine Arceneau (*sic*) Arsenault (27 ans) de Cap-de-la-Madeleine. D'ailleurs, sur le testament de Jacques, décédé à 68 ans le 15 novembre 1741, il est écrit :

*Joseph, âgé de 13 ans environ... au même titre que mes enfants, sa mère Marie-Madeleine Arsenault, résidente des Trois-Rivières, ne pouvant subvenir à ses besoins<sup>14</sup>.*

- Le quatrième enfant de Catherine est **Charles**, mon ancêtre, né le 12 avril 1676 et baptisé le lendemain. Charles Gaultier, sieur de Boisverdun, est le parrain; il s'agit du même qui s'était montré très généreux envers Jacques en lui rétrocédant ses biens le 22 février 1671, soit quelque trois mois après la perte de sa fille Marie-Anne. Charles apprend de son père son métier de taillandier et de forgeron. Il épouse Marie Mourier le 25 novembre 1699. Ils passent leur vie à Saint-Jean, Î.O. Charles signait souvent Charles Labarre<sup>15</sup>. En 1700, il achète la terre et la maison de son beau-père, Pierre Mourier. Il devient très prospère. Sa maison compte parmi les plus anciennes maisons, non seulement de l'île d'Orléans, mais aussi de la grande région de Québec. Elle est considérée *comme unique au Québec*. Y ont été reçues plusieurs personnalités, dont certains premiers ministres du Québec et du Canada. Le domaine est en vente actuellement pour quelques millions.



Signature de Charles.

Charles et Marie ont douze enfants :

- Marie, née le 28 septembre 1700, épouse François Langlois et aura sept enfants (Charles François, Marie-Louise, Marie Joseph, Louis Chrysostome, Marie Marguerite, Marie Françoise et Charles);
- Charles, né le 9 mai 1702;
- François, né le 29 avril 1704, décède prématurément le 7 mai 1704;
- Pierre, mon ancêtre, né le 6 août 1705, épouse Rose Marchand le 16 janvier 1730 et aura huit enfants (Pierre-Marie, Marie-Louise, Pierre, Louis — ancêtre de Berthe

Genest dit Labarre, la mère de l'ancien premier ministre du Québec, Maurice Le Noblet Duplessis — Marie-Anne, Marie-Joseph, Jean-François, mon ancêtre, et Marie-Madeleine);

- Marie-Anne, née le 14 septembre 1707 et baptisée *Marie-Anne Labarre, fille de Charles Labarre*<sup>16</sup>, épouse le chirurgien Jean Mauvide et ils fondent une famille de six enfants (Marie-Jean-René-Philippe, Charles, Anne, Marie-Marguerite, Laurent et Marie-Madeleine). Avec son mari, le seigneur Jean Mauvide, elle devient la seigneresse de la moitié de l'île d'Orléans et elle jouera son rôle de la même manière que Renée de Conquessac, à Juigné. Elle a assisté aux baptêmes et a été la marraine de plusieurs enfants, dont des neveux et nièces. Ils ont construit un beau bâtiment, soit le manoir Mauvide-Genest qu'on peut encore admirer, à Saint-Jean, sur une partie de la terre que Charles possédait et qu'il leur avait léguée, au bout de son terrain, en bas de la côte, en bordure du Saint-Laurent;
- Gentien (Jansien), né le 22 février 1711 et décédé peu de temps après;
- Jacques, né le 15 avril 1713 et inhumé le 14 février 1715;
- Marie-Louise, née le 13 mai 1715, épouse Barthélémy Therrien le 31 juillet 1747 et est décédée des suites de l'accouchement de jumelles, Marie-Anne et Marguerite, le 13 mai 1748;
- Laurent, né le 10 août 1717, épouse, le 10 février 1749, Marie-Louise Riopelle; ils ont douze enfants (Louis-Laurent-Marie, Joseph-Marie, Marie-Louise, Marianne, Marianne, Marie-Joseph, Marguerite, Jean-Baptiste, Charles, François-Marie, Marguerite, et Jacques). Laurent prend possession de l'immense domaine de son père Charles en 1743, peu de temps avant le décès de ce dernier, le 12 décembre 1745;
- Josèphe, née le 31 mai 1720, épouse Joseph Jahan le 25 mars 1747; ils ont quatre enfants (Marie-Joseph, Joseph, Laurent et Antoine);
- Madeleine, née le 4 décembre 1722, décède le 25 janvier 1749;
- Un douzième enfant né vers 1709 – car Marie accouchait régulièrement tous les deux ans – on ne sait rien d'autre. Document brûlé, perdu, comme tous ceux de juin 1708 jusqu'en août 1710, à Saint-Jean, Î.O.
- La cinquième enfant de Catherine, **Marie-Anne**, est née le 18 novembre 1677. Âgée de 16 ans seulement, elle épouse Louis Ouimet (Houymet) le 3 février 1693; ils ont au moins douze enfants:
  - Jacques, né vers 1693;
  - Marie, née vers 1695;
  - Albert, né le 31 janvier 1699;

14. Minutiers des notaires de Horné, Dulaurent et Chambalon.

15. Registres paroissiaux et catholiques, archives de Saint-Jean, Î.O., période 1680-1750.

16. *Ibid.*

- Jean-Baptiste, né le 14 mai 1703;
  - des triplés, Georges, François et Catherine, nés le 15 juin 1706;
  - Clotilde, née le 5 août 1707;
  - des jumelles, Marie-Anne et Marie-Joseph, nées le 1<sup>er</sup> mars 1712;
  - Monique, née le 30 mai 1714;
  - Joachim, né le 12 mai 1716.
- Le sixième enfant de Catherine se prénomme **François**; il est né le 28 décembre 1679 et décède en bas âge, après le recensement de 1681.
  - Vient ensuite **Gentien (Jansien ou Jensien)**, né le 28 juin 1683. Il décède lui aussi en bas âge.
  - L'avant-dernière, **Anne**, vient au monde le 21 avril 1685. Elle décède à Montréal le 17 novembre 1746, à l'âge de 61 ans, comme fille, donc sans s'être mariée. On n'en sait pas plus.
  - Le cadet, neuvième enfant, **Augustin**, serait né, selon le *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, à Dinan, Côtes-d'Armor, Haute-Bretagne, France, vers 1689, lors du voyage de Jacques et de Catherine, après la vente de leurs biens, le 18 août 1688, à Sainte-Famille, île d'Orléans. Sur ce dernier contrat de vente, il est indiqué qu'ils pouvaient demeurer dans leur maison jusqu'à leur départ plus tard, à l'automne. Deux autres documents *Histoire et la généalogie des Landry — Famille Augustin Genest / Marie Nicoleau dit Bouchard* et le premier recensement acadien officiel de Port-Saint-Pierre en 1728 intitulé *1728 Acadian Census for Ile Saint-Jean / Prince Edward Island* indiquent qu'il serait né vers 1692 à Dol-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine, France. Cette date ne correspond pas vraiment à son âge sur l'acte de décès, contrairement à celle figurant sur le premier document. À remarquer qu'il n'y a que 26 km entre les communes de Dinan et de Dol-de-Bretagne.

Jacques avait-il appris la maladie de sa mère, peut-être une longue maladie, ou le décès de cette dernière le 9 juin 1688 à Juigné-sur-Loire? Ce qui aurait pu l'inciter à retourner en France. Une autre raison pour lui de faire ce voyage, à ce moment-là, était d'obtenir une partie de l'héritage. Il lui fallait être présent en France, comme l'exigeait à l'époque la loi française, pour obtenir sa part de l'héritage.

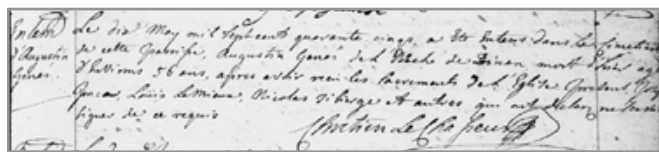
Toujours est-il que Jacques et Catherine sont partis pour la France, à l'automne 1688, sans doute sur le dernier bateau, le *Saint-Jean Baptiste*, ce même bateau sur lequel Catherine était arrivée en Nouvelle-France comme Fille du roi. Donc, au début novembre, après avoir signé une quittance le 6 novembre 1688<sup>17</sup>, ils sont partis, probablement avec la plus jeune, Anne, âgée de seulement 3 ans, Augustin n'étant pas encore né. Les deux avant-derniers, François et Gentien, étaient déjà décédés en très bas âge. L'aînée, Marie, venait d'entrer dans la Congrégation Notre-Dame, cette même année. Les trois autres, Jacques (presque 14 ans), Charles (12½ ans) et Marie-Anne (11 ans), ayant l'âge de travailler et de se débrouiller, ont

vraisemblablement été placés comme élèves (ou aides) dans des familles d'accueil (logés et nourris en retour du travail fourni).

Augustin a épousé Marie Nicoleau Bouchard (très probablement une Acadienne) vers 1719 (si cela s'avérait, ils se seraient mariés avant leur départ pour Saint-Pierre-du-Nord). Augustin avait alors 30 ans. Le mariage aurait aussi pu être célébré vers 1724. Ils ont eu un fils, Guillaume, né le 3 juillet 1725 et baptisé le 15 août de la même année, le jour de la fête de l'Assomption, fête nationale des Acadiens, à Saint-Pierre-du-Nord (Havre-Saint-Pierre), Île Saint-Jean (ainsi nommée sous le Régime français et renommée Île-du-Prince-Édouard sous le Régime britannique), en Acadie (*Histoire et Généalogie des Landry*).

Mes recherches, avec l'aide d'un ami, Michel Pépin, m'ont amené à refaire le parcours très particulier d'Augustin, l'un des pionniers et bâtisseurs de l'île Saint-Jean, arrivé parmi les premiers colons et pêcheurs, en 1721. Ils étaient 83 en tout, la très grande majorité Acadiens. Augustin était le maître de *grave* (grève), donc le seul responsable des pêcheurs, des pêches, et du séchage des poissons étalés sur les vigneaux. Au premier recensement officiel de l'île Saint-Jean, en 1728, il avait sa propre maison, une épouse et un enfant (l'âge n'était pas indiqué s'il était inférieur à 15 ans): donc, une belle réussite. La population de Saint-Pierre-du-Nord était alors de 144 habitants: 19 hommes, 15 femmes, 37 enfants, 13 servants et 60 pêcheurs. L'île avait une population totale de 297 habitants. Sous le Régime français, Saint-Pierre-du-Nord était le centre commercial de l'Île Saint-Jean. Saint-Pierre-du-Nord, nommé aujourd'hui St. Peters Harbor est situé à 44 km au nord-est de Charlottetown.

L'épouse d'Augustin, Marie Bouchard, décède à cet endroit vers 1728. Augustin revient au Québec par la suite, après un terrible fléau, une épidémie de rats qui a tout saccagé sur son passage en 1729 à Saint-Pierre-du-Nord. Quoi qu'il en soit, il n'est plus à Saint-Pierre-du-Nord au recensement de 1735. À son retour au Québec, il a très probablement fait de la pêche dans la région de Montmagny, là où il est décédé le 9 mai 1745. Il est inhumé le lendemain à Saint-François-de-Sales de la Rivière-du-sud, à l'âge d'environ 56 ans, comme indiqué sur l'acte de décès. S'il était né en 1689 et décédé en 1745, cela ferait 56 ans exactement.



Acte de décès d'Augustin Genes (sic).

Sur cet acte retrouvé et très important, on peut lire :

*Le dix May mil Sept cent quarante cinq, a Été Enterré dans le cimetièrre de cette paroisse, Augustin Genes de L'Évêché de Dinan, mort d'hier âgé d'Environ 56 ans, après avoir reçu les Sacrements de l'Église. Présent*

17. Minutier de Gilles Rageot, le 6 novembre 1688.



*Jacques Joncas, Louis LeMieux, Nicolas Tibierge et autres qui ont déclaré ne Scavoir Signer de ce requis Christian LeChasseur*<sup>18</sup>.

Le prêtre officiant est Roger Christian LeChasseur. À la lecture, on peut constater qu'Augustin ne s'était pas remarié. Sur ce document, le prêtre a commis une erreur. Il n'y avait pas d'évêché à Dinan à cette époque, mais un archidiaconat qui était une division de l'archevêché de Saint-Malo. J'ajoute ici une précision: je n'avais pas mentionné ce neuvième enfant dans mon article précédent, car je n'avais pas encore trouvé assez d'informations à son sujet. Cyprien Tanguay avait été le seul à le nommer, sans ajouter quelque information que ce soit. Cela m'apparaissait très important de documenter cette trouvaille avant d'en parler. Nous avons maintenant la preuve que Jacques et Catherine sont réellement partis pour la France à l'automne 1688.

Le fils d'Augustin, Guillaume Genest s'est marié à Saint-Antoine-de-Tilly le 31 juillet 1747 avec Marie Madeleine Drapeau. Il est indiqué sur l'acte de mariage, comme sur le contrat de mariage: *guillaume genest fils de deffunt augustin genest et de deffunte marie bouchard ses père et mere de l'isle Saint jean*<sup>19</sup>. Ils ont eu une fille, Marie Joseph Genest, née le 17 novembre 1748, à Saint-Antoine-de-Tilly. Guillaume est décédé le 15 février 1749 et est inhumé le lendemain à Saint-Antoine-de-Tilly, à l'âge de seulement 23 ans.

Jacques et Catherine, après la vente de leur maison en 1688, et au retour de leur voyage en France, demeureront à Sainte-Famille, car au mariage de leur fils Charles en 1699, on les dit de Sainte-Famille. Mais à partir de 1700, on les retrouve chez leur fils Charles, nouvellement marié et habitant une grande maison, à Saint-Jean. Jacques meurt le 29 décembre 1706 et il est inhumé le lendemain à Saint-Jean. Catherine décède après

18. Registres paroissiaux et catholiques, archives de Montmagny, période 1679-1785.

19. Registres paroissiaux et catholiques, archives de Saint-Antoine-de-Tilly, période 1702-1789.



L'auteur devant le château du Plessis, le 20 septembre 2015, lors des Journées du patrimoine en France. Exposition, sous chapiteau, de l'histoire du château, et de l'histoire de Jacques Genest dit Labarre.

Photo fournie par Joël Rohan du CEPAJE.



le 25 février 1710, à Saint-Jean ou en France. Aucun document ne permet de l'affirmer.

Jacques et Catherine sont reconnus comme *des pionniers de l'île d'Orléans* et leurs noms sont inscrits au tableau du parc des Ancêtres de la Nouvelle-France, à Sainte-Famille, Î.O.

Jacques est l'ancêtre de la très grande majorité des Genest et des Labarre d'Amérique. Selon un sondage de l'Institut de la statistique du Québec en 2006, il y aurait quelques milliers de descendants portant ce patronyme au Québec. Selon M<sup>me</sup> Carmen Labarre-Hébert, généalogiste, ils seraient encore plus nombreux si on y ajoutait leur présence aussi dans neuf provinces du Canada et dans 48 états américains. Les volumes de M<sup>me</sup> Labarre-Hébert, un ouvrage colossal, le prouvent. La grande majorité des descendants portent le nom Genest (ou Genet, Genais, ou une déformation, comme Genesse ou Genay en anglais) et le reste, le patronyme Labarre (ou La Barre, Labord, ou une déformation, comme Laber ou Labor, ou Labore en anglais)<sup>20</sup>.

Voilà, très brièvement, la saga de Jacques Genest dit Labarre et de sa famille. Je remercie énormément M. Émile Mayer du château du Plessis qui m'a beaucoup aidé dans mes recherches, ainsi que M. Joël Rohan, président du CEPAJE, qui m'a aussi apporté une aide précieuse. Merci enfin à tous les membres du CEPAJE qui m'ont soutenu, qui avec une présentation, qui avec un écrit, qui avec des informations. D'ailleurs, plusieurs m'ont accompagné dans mes visites sur les pas de Jacques Genest dit Labarre.



Plaque du gouvernement français, intitulée Maison Forte dite Château du Plessis de Juigné indiquant qu'il s'agit d'un monument national de France.

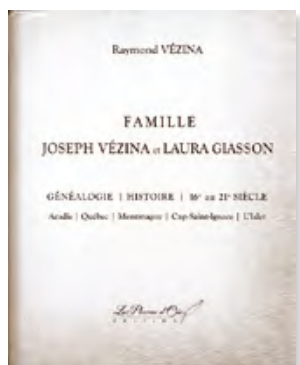
Photo fournie par l'auteur.

À noter que la très grande majorité des documents d'archives mentionnés dans les deux parties de ce texte ont été trouvés par l'auteur. Ceux-ci et les quelques autres, déjà répertoriés, ont tous été vérifiés par ce dernier.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [renelabarre@hotmail.ca](mailto:renelabarre@hotmail.ca)

20. Labarre-Hébert, Carmen. *Jacques Genest dit Labarre, chef d'une lignée*, Drummondville, C. Labarre-Hébert, 2007, 952 p., 2 vol.

## Nos membres publient



**VÉZINA, Raymond. *Famille Joseph Vézina et Laura Giasson. Généalogie, histoire, 16<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle. Acadie, Québec, Montmagny, Cap-Saint-Ignace, L'Islet, Montmagny, La Plume d'Oie, 2016, 510 p.***

Il s'agit d'un imposant volume dont la nécessaire sévérité des listes généalogiques est souvent précédée de narrations animées à propos des relations avec les Amérindiens, de la santé, de la moralité (vols et même meurtre), des cultivateurs, des bûcherons, des artistes, des études et du rôle de mères de 17 enfants.

Trois originalités :

- un grand nombre d'actes d'état civil donnés in extenso pour la première fois ; les documents du XVI<sup>e</sup> siècle, issus des archives françaises, offrent le tronc commun aux descendants actuels de l'ancêtre Jacques Vézinat, qui développent leur arbre généalogique. Cette partie comporte de nombreuses listes généalogiques couvrant plusieurs générations ;
- de nombreux textes de l'époque révèlent des aspects importants de la vie quotidienne des familles Vézina, Giasson, Couillard, Fournier, Gamache et Lamarre ;
- un grand nombre de photos et de graphiques permettent de découvrir ces familles sous un angle nouveau.

En vente chez l'éditeur : La Plume d'Oie, 50 \$ plus frais postaux.

[mpelletier@laplumedoie.com](mailto:mpelletier@laplumedoie.com)



# Jean Baptiste Malteste, pionnier des Maltais d'Amérique

Jeanne Maltais (6255)

Détentrice d'un diplôme d'études professionnelles en informatique ainsi que d'un diplôme universitaire en gestion des affaires, Jeanne Maltais a travaillé pendant 33 ans en technologie de l'information. En 2015, elle a obtenu sa certification de *généalogiste chercheuse agréée* du BQACG. Depuis 2008, elle a occupé diverses fonctions dans le domaine de la généalogie : présidente de la Société de généalogie de Lévis, membre du conseil d'administration de la SGQ depuis 2013, directrice du comité de **L'Ancêtre** pendant quatre ans, membre du comité Web depuis 2008. Elle agit maintenant comme directrice du Service de recherche et d'entraide et comme présidente de la SGQ.

## Résumé

*L'article présente les origines françaises du pionnier des Maltais: Jean Marie Baptiste Malteste, ainsi que sa vie en Nouvelle-France, essentiellement dans la région de Charlevoix.*

## L'origine du patronyme

Plusieurs variantes du patronyme « Malteste » figurent dans les registres paroissiaux et les actes notariaux tant au Québec qu'en France: Malleteste, Malteste, Le Malteste, LeMaltest, Maltet, Maltay, Maltet, Maltête, Maltais. Les sources d'informations disponibles proposent deux hypothèses pour en expliquer l'origine :

- La première soutient que le nom serait tiré de l'île de Malte, située dans la Méditerranée, au sud de la Sicile. Par conséquent, le premier porteur de ce nom identifiait, à l'origine, une personne connue dans sa communauté comme étant originaire de cette île ou ayant voyagé jusque-là.
- La deuxième mise plutôt sur la transformation du nom d'origine italienne: Malta, Maleteste, Malatesta. C'est un surnom avec le sens de « mauvaise tête ».

Jean Baptiste (Jean Marie) Malteste est le premier porteur de ce patronyme à laisser une descendance en Nouvelle-France<sup>1</sup>. On assiste à la transformation du patronyme Malteste en Maltais au cours des générations suivantes. En effet, dans les registres paroissiaux, Malteste se transforme en Maltet, Maltet et finalement en Maltais. Cette dernière graphie s'imposera et fera disparaître définitivement celle de Malteste.

Jean Baptiste (Jean Marie) signe son nom en utilisant la graphie Malteste. À son arrivée en Nouvelle-France, il se fera connaître sous le prénom « Jean Baptiste » et non sous celui de « Jean Marie ». C'est dans l'acte de notoriété<sup>2</sup> qu'il signe

le 2 juin 1784, chez le notaire J. A. Panet, qu'il en explique la raison :

*... que ledit Sieur Jean Marie Malteste étant venu jeune en Canada il dit ci-devant aux comparans que lui Malteste ayant entré au service d'une maison en ce pais dont le maitre étoit accoutumé de nommer un jeune homme à son service Jean Baptiste, ce nom de baptême au lieu de Jean Marie fut donné audit Sieur Malteste qui par usage et sans en connoitre les conséquences conserva ce nom de Jean Baptiste avec celui de famille Malteste...*

La majorité des actes notariés qu'il contractera tout au long de sa vie seront signés sous ce prénom.

Au décès de sa mère en 1783, Jean Baptiste hérite des biens familiaux situés en l'ancienne France. L'année suivante, le 29 mai 1784 à Québec chez le notaire Panet<sup>3</sup>, il ratifie un contrat d'échange de droits successoraux contre une maison située rue Saint-Nicolas à Québec. Il signe cet acte sous son véritable prénom « Jean Mary ».

1. PRDH (Programme de recherche en démographie historique). Université de Montréal, © 1999-2009, [www.genealogie.umontreal.ca/fr/](http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/). Consulté en novembre 2016.  
2. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Antoine Panet, le 2 juin 1784.  
3. *Ibid.*, le 29 mai 1784.

## L'ascendance française de Jean Baptiste

Jean Baptiste Malteste est né le 18 janvier 1728 et a été baptisé le surlendemain en la paroisse Notre-Dame-de-L'Assomption à Combourg, Ille-et-Vilaine, évêché de Saint-Malo. Il est le fils de François Nicolas Daniel et Marie-Anne Rolland, mariés le 10 janvier 1720 à Saint-Étienne de Poitiers, département de Vienne<sup>4</sup>.

La famille paternelle de Jean Baptiste est originaire de Poitiers, Vienne. En effet, on retrouve dans les registres des archives de la ville de Poitiers<sup>5</sup> les naissances, décès et mariages d'au moins quatre générations ascendantes de Jean Marie :

- **François Nicholas Daniel Malteste** (père), marchand bourgeois, est né le 4 mars 1701 en la paroisse Saint-Porchaire, Poitiers. Il est décédé et a été inhumé le 11 avril 1738 à Saint-Gervais-et-Saint-Protais de Béruges, Vienne. Il était âgé de 38 ans.
- **François Daniel Malteste** (grand-père), marchand aubergiste, est né le 4 août 1679 en la paroisse Saint-Didier, Poitiers. Il se marie avec Marie Bruneau le 31 octobre 1699 en la paroisse Saint-Porchaire, Poitiers. La date de décès est inconnue.
- **André Malleteste** (arrière-grand-père), marchand maître pelletier, est né le 1<sup>er</sup> janvier 1653 en la paroisse Saint-Didier, Poitiers. Il épouse Marie Serpault le 24 novembre 1677 en la paroisse Saint-Porchaire, Poitiers. Il décède le 9 mai 1730 à Saint-Didier.
- **Charles Malleteste** (arrière-arrière-grand-père), marchand fourreur, épouse Nicolle Audemont le 9 mai 1639 en la paroisse Saint-Didier, Poitiers. Il décède le 16 avril 1676 à Saint-Didier.

C'est donc une famille de commerçants très active dans la région de Poitiers.

La mère de Jean Baptiste, Marie-Anne Rolland, est née le 12 décembre 1700 en la paroisse Notre-Dame-de-la-Petite, Poitiers, Vienne, et est décédée le 6 août 1783 à l'âge de 82 ans en la paroisse Saint-Cybard de Poitiers<sup>6</sup>. Elle est la fille de Nicolas et Marie Anne Vêrignault. Cette famille semble aussi avoir pris racine à Poitiers. Le père de Marie-Anne est mentionné comme *bourgeois de l'Hôtel de Ville de Poitiers* dans l'acte de mariage de sa fille.

## Le couple Malteste – Rolland

Les nombreuses sources consultées ne mentionnent qu'un seul enfant issu de ce couple. L'analyse approfondie du contrat d'échange de droits successoraux mobiliers et immobiliers, signé devant le notaire J. A. Panet à l'été 1784 entre Jean

Baptiste Malteste et sieur Pierre Lachaume<sup>7</sup>, indique que Jean Baptiste est le seul héritier du patrimoine familial lors du décès de sa mère survenue le 6 août 1783 à Poitiers. Dans cet acte, Jean Baptiste révèle cependant qu'il a un frère et une sœur, tous les deux décédés sans héritiers.

*... C'est à scavoir, tous et tels droits successifs, tant mobiliers qu'immobiliers, fruits et revenus d'iceux, rescindans et rescisoires, noms, raisons et actions qui sont échus audit Sieur Jean Marie Malteste, natif de la ville de Combourg évêché de S.<sup>t</sup> Malo, fils de feu Sieur François Nicolas Malteste Marchand de S.<sup>t</sup> Malo ensuite demeurant paroisse de S.<sup>t</sup> Cybard de Poitiers près la petit Colleege des Reverends Peres Jesuites et de defunte Dame Marie Anne Rolland, par les successions tant de ses père et mère sus-nommés, dont ledit Sieur Jean Marie Malteste est actuellement Seul enfants survivants, que par les successions de feu Messire François Nicolas Malteste son frere Chanoine de la Cathedrale de Poitiers et de defunte Dame Marie-Anne Malteste sa sœur, tous deux<sup>+</sup> sans enfans...*

Des recherches dans les archives en ligne<sup>8</sup> de la commune de la Vienne en France ont permis de repérer les actes de naissance du frère et de la sœur de Jean Baptiste :

- **François Nicolas** est né le 2 mars 1723 à Saint-Porchaire, Poitiers. Il deviendra chanoine du chapitre de la cathédrale Saint-Pierre à Poitiers. Il est décédé avant 1784.
- **Marie-Louise** est née le 14 septembre 1725 à Saint-Porchaire, Poitiers. Les dates de son mariage et de son décès survenu avant 1784 n'ont pas été trouvées.

Marie-Louise est-elle la « Marie Anne » que Jean Baptiste mentionne dans l'acte d'échange ? Je n'ai pas retrouvé l'acte de naissance de cette Marie Anne. Après plus de 40 ans passés en Nouvelle-France sans revoir les siens, il peut avoir confondu les deux prénoms. Jean Baptiste n'est donc pas un enfant unique. Dans l'acte de notoriété de 1784, il confirme que son père est marchand à Poitiers puis à Combourg.

*[...] du Sieur Jean Marie Malteste qui dès leur première connoissance leur dit être natif de la ville de Combourg évêché de St Malo fils de Sieur François Nicolas Malteste marchand de St Malo ensuite de St Cybard de Poitiers et de dame Marie Anne Rolland...*

Au décès de son père, Jean Baptiste est âgé de 11 ans. Sa mère ne semble pas s'être remariée, puisqu'à son décès en 1783 à Poitiers, le registre<sup>9</sup> indique *épouse de François Nicolas Malteste*.

4. Conseil général de la Vienne, Archives départementales, ©2015, [www.archives-vienne.cg86.fr/639-les-registres-paroissiaux](http://www.archives-vienne.cg86.fr/639-les-registres-paroissiaux). Consulté en novembre 2015.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. BANQ Québec. Minutier de J. A. Panet, le 29 mai 1784.

8. Conseil général de la Vienne, Archives départementales, *op. cit.*

9. *Ibid.*



## Les premières années de Jean Baptiste en Nouvelle-France

L'acte de notoriété de 1784 nous dévoile les circonstances de son arrivée en Nouvelle-France. C'est ainsi qu'âgé d'environ 15 ans, le jeune Jean Baptiste arrive seul en Nouvelle-France vers 1740 à bord du navire *Le Comte de Matignon* du négociant et armateur Simon Lapointe. Pourvu d'une certaine éducation, Jean Baptiste sait lire, écrire et signer. À son arrivée, il travaille comme engagé chez un certain sieur Ponsant, de la paroisse de Saint-Joachim, Côte-de-Beaupré, avant de s'établir par la suite à Baie-Saint-Paul.

Entre son arrivée en Nouvelle-France et son mariage en 1753, on connaît peu de choses sur sa vie. La première mention de sa présence figure sur son contrat de mariage rédigé par le prêtre missionnaire Hocquart, sous seing privé, le 12 novembre 1753. Ce contrat ne sera consigné au greffe du notaire royal Gilbert Boucault de Godefus qu'au printemps suivant, le 27 mai 1754<sup>10</sup>. Le 13 novembre 1753, âgé de 25 ans, il épouse, aux Éboulements, Marie-Josephte Gagnon, âgée de 35 ans, veuve de Jean Gontier et mère de sept jeunes enfants.

Marie-Josephte Gagnon est la fille de Joseph et Marie-Madeleine Tremblay; son grand-père est Pierre Tremblay, seigneur des Éboulements. Née le 2 octobre 1718 dans la paroisse Notre-Dame-de-L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge<sup>11</sup>, Les Éboulements, elle épouse, en premières noces, Jean Gonthier St-Michel le 11 novembre 1737 dans cette même paroisse. Le couple s'installe à l'Île aux Coudres sur la terre que Jean Gonthier a achetée de Thomas Labranche, entre 1738 et 1746<sup>12</sup>. Cette terre a 3½ arpents de largeur sur 50 arpents de profondeur<sup>13</sup>. Lorsque Jean Gonthier décède à l'âge de 38 ans à l'automne 1749, le couple a déjà six enfants et Marie-Josephte est enceinte de son septième: Marie Jeanne Victoire, Marie-Marthe, Jean-Marc, Dorothée, Joseph Louis, Pierre Grégoire et Geneviève Renée née plus de six mois après le décès de son père.

## La vie familiale de Jean Baptiste et Marie Josephte

Pendant 48 ans, le couple exploitera diverses terres à des moments différents dans les seigneuries de l'Île aux Coudres, des Éboulements et de La Malbaie, situées dans la région de Charlevoix.

Au début de leur mariage, le couple habite à l'Île aux Coudres sur la terre dont Marie-Josephte a hérité de son défunt mari. Par contrat de mariage Marie-Josephte donne à Jean Baptiste une partie de sa terre.

*... Et Lad. Joseph Gagnon future Epouse voulant avanger son mary Jean Baptiste Malteste futur Epoux Luy donne Et abandonne purement Et Simplement pour en jouir commedeSon propreLe quart dubien dont elle jouit tant meuble quimmeuble...*

Une moitié sera partagée entre les enfants nés de son mariage avec Jean Gontier<sup>14</sup>. Le reste revient à Marie-Josephte. (Figure 1: Plan de l'Île-aux-Coudres<sup>15</sup>).

Peu de temps après la naissance de leur premier fils Alexis, le 17 septembre 1754 à l'Île aux Coudres, le couple se fixe dans la seigneurie des Éboulements où résident, depuis plusieurs années, les parents de Marie-Josephte. Deux autres enfants y naîtront et compléteront la famille: Jean Marie en 1756 et Geneviève en 1758. Le recensement de 1762<sup>16</sup> indique que Jean Baptiste y occupe une terre de 2½ arpents de largeur, et qu'il a une famille composée de son épouse, de cinq enfants de sexe masculin, trois de plus de 15 ans et deux de moins de 15 ans, et de trois autres enfants de sexe féminin. Il déclare comme cheptel: 2 vaches, 3 moutons, 1 cheval et 2 cochons. Huit enfants habitent avec le couple, dont les trois issus du mariage de Jean Baptiste et Marie-Josephte et cinq issus du premier mariage de Marie-Josephte<sup>17</sup>.

La famille a certainement vécu les souffrances de la guerre de la Conquête, puisque sur les directives du gouverneur Vaudreuil

*ordre parvint, de fait, que dès l'apparition de la flotte d'invasion, au mois de mai 1759, les gens des Éboulements, de La Malbaie, laissant tout sur place, devaient remonter le fleuve pour se réfugier sur la Côte de Beaupré, alors que ceux de Baie-St-Paul et de la Petite-Rivière-Saint-François et de l'Île-aux-Coudres allaient passer l'été dans les cabanes<sup>18</sup>.*

Comme tous les hommes aptes à se battre, Jean Baptiste a certainement participé comme milicien à défendre le territoire français. Après le passage de l'armée britannique qui brûla les villages de Baie-Saint-Paul, de La Malbaie et des Éboulements, les années qui suivirent furent celles de la reconstruction.

10. BAnQ Québec. Minutier de Gilbert Boucault de Godefus, le 27 mai 1754.

11. Le nom de la paroisse n'est indiqué qu'une seule fois dans le texte, et pour la suite, on référera aux Éboulements seulement.

12. DESJARDINS-MACGREGOR, Louise. *La transmission du patrimoine à l'Île-aux-Coudres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Ontario, Université MacMaster, 1992, 349 p.

13. BAnQ Québec. Minutier de Gilbert Boucault de Godefus, le 27 mai 1754.

14. BAnQ Québec. Minutier de Gilbert Boucault de Godefus, le 27 mai 1754.

15. DESJARDINS-MACGREGOR. *Op. cit.*

16. *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec 1925-1926*, « Le recensement du Gouvernement du Québec en 1762 » présenté par M<sup>re</sup> Amédée Gosselin, [s. l.], L. Amable Proulx, Imprimeur de Sa Majesté le roi, 1926, p. 139.

17. ANCTIL-TREMBLAY Alain. *300 ans d'histoire, Les Éboulements, Charlevoix*, Baie-Saint-Paul, Maison Primevère, 1983, p. 46.

18. TREMBLAY Jean-Paul-Mérédic. *Être seigneur aux Éboulements: monographie historique sur la seigneurie des Éboulements*, Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, 1996, p. 99.

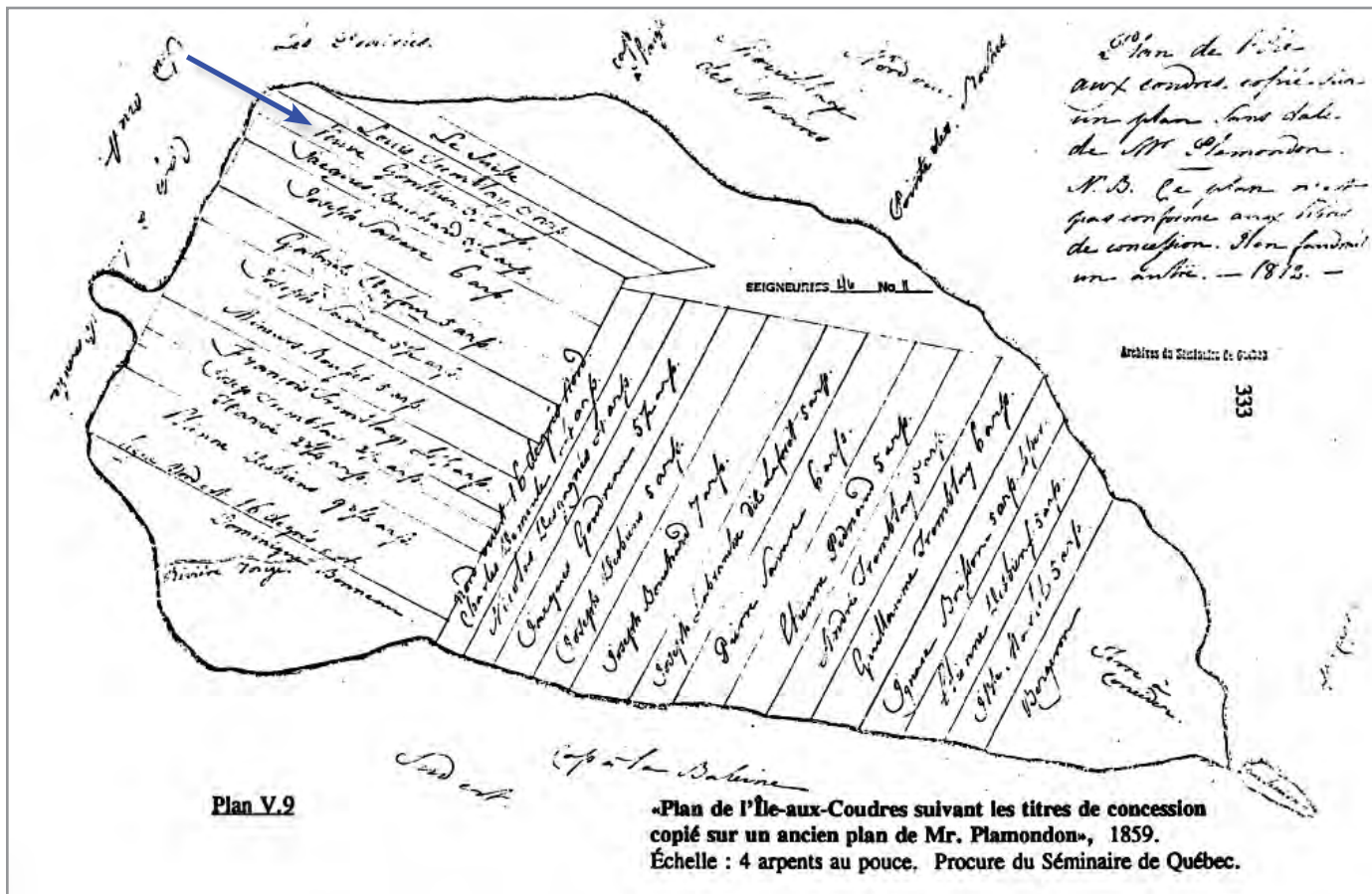


Figure 1



Pierres tombales, cimetière des Éboulements. Les dates de naissance de Jean Baptiste et Marie-Josephite sont erronées. Photo fournie par l'auteure (2016).

En 1762, le colonel écossais John Nairne ouvre la seigneurie de Murray Bay (située à La Malbaie) à la colonisation. C'est dans ce contexte que la famille Malteste s'installe à Saint-Étienne de La Malbaie. Leur fille Geneviève s'y marie le 10 octobre 1776, le premier mariage inscrit au registre de cette paroisse; seuls trois baptêmes et deux sépultures sont consignés avant cette date. C'est un double mariage pour le couple, puisque, le même jour, la fille de Marie-Josephite et belle-fille de Jean Baptiste, Marie Geneviève Renée Gonthier, épouse Germain Dufour.

L'instruction qu'a reçue Jean Baptiste est reconnue et appréciée par John Nairne, seigneur de Murray Bay, puisque ce dernier songe à le recommander comme notaire :

*... en 1784 Nairne n'a-t-il pas recommandé qu'un certain Malteste (...) soit engagé comme notaire. Le seigneur le décrit comme un «habitant bien élevé et d'une remarquable honnêteté, beaucoup mieux instruit que la moyenne des gens de son rang social»<sup>19</sup>.*

Mais cela ne se réalisera pas.

En 1784, le couple signe, chez le notaire J. A. Panet<sup>20</sup>, un acte d'échange lui permettant d'acquérir une maison située rue Saint-Nicolas à Québec. En contrepartie, Jean Baptiste concède au sieur Pierre Lachaume, résident de Québec, tous ses droits

19. WRONG, George. *Un manoir canadien et ses seigneurs, 1761-1861: cent ans d'histoire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1908, p. 86.

20. BAŊ Québec. Minutier de J. A. Panet, le 29 mai 1784.



meubles et immobiliers sur les propriétés dont il a hérité de sa mère et qui sont situées en France.

Jean Baptiste s'éteint le 19 mai 1801 à l'âge de 73 ans et est inhumé le lendemain aux Éboulements.

Marie-Josephte décède quelques années plus tard, le 19 février 1806 à l'âge de 87 ans aux Éboulements et est inhumée le lendemain, au même cimetière que son époux.

## La descendance de Jean Baptiste et Marie Josephte

Leur descendance compte 42 petits-enfants.

### Alexis

Il est né le 17 septembre 1754 et est baptisé le jour même, à Saint-Louis, Île aux Coudres. Son mariage avec Marie Godfride Tremblay, fille d'Alexis et Marie Josephte Rose Angélique Gonthier, est célébré vers 1782 aux Éboulements. Le couple a quatorze enfants : Olive, Alexis, Marie-Édesse, Marie-Louise, Pierre Bénoni, Jean-François, Modeste, Benjamin, Isidore, Modeste, Damase, Thomas, Eucher et Constance. Alexis décède le 24 février 1835 à Saint-Étienne de La Malbaie, à l'âge de 80 ans. Alexis représente l'archétype d'un cultivateur, habitant de La Malbaie, où douze de ses quatorze enfants sont nés. Ses fils, en majorité des cultivateurs, s'établirent principalement sur la Côte-Nord et dans Charlevoix : Petites-Bergeronnes, Grande-Bergeronnes, Ragueneau, La Malbaie, Baie-Saint-Paul, Sacré-Cœur, L'Anse-Saint-Étienne, et plus tard au Saguenay. Ces colons assurèrent leur subsistance par un revenu d'appoint provenant des chantiers forestiers où des moulins à scie avaient été érigés<sup>21</sup>.

### Jean Marie

Le second fils du couple est né le 10 mai 1756 aux Éboulements et est baptisé le lendemain. Il se marie avec Charlotte Dallaire le 7 juillet 1783 en sa paroisse d'origine. Le couple s'installe à La Malbaie où leurs treize enfants naissent : Jean, Marie-Anne, Antoine, René Pierre, François-Raphaël, Marcel, Bellarmin, Modeste, Joseph, Christine, Olive, Julienne et Geneviève. Il décède le 9 novembre 1837 à Saint-Étienne de la Malbaie, à l'âge de 81 ans. Jean Marie est à l'origine des Maltais au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, son quatrième fils, François, a été membre de la Société des Vingt-et-un. Cette société, formée en 1837, regroupait 21 associés qui ont souscrit 2100 louis pour acquérir des terres dans la région du Saguenay. François deviendra donc le premier à s'établir avec ses trois fils dans la colonie naissante de Grande-Baie. Au fur et à mesure de l'ouverture des terres, plusieurs Maltais se sont établis tout au long de la rivière Saguenay et autour du Lac-Saint-Jean. Un autre de ses fils, Jean, marié à Marguerite Belley dont il a eu onze enfants, a acheté plusieurs lots le long de la Rivière-aux-Sables. Marguerite Belley est reconnue comme la fondatrice de la ville de Jonquière (aujourd'hui un arrondissement de Saguenay)<sup>22</sup>.



Église Notre-Dame-de-l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge, Les Éboulements.

Photo fournie par l'auteur (2016).



La Malbaie, Wikipédia 2016, CC BY-SA 3.0

### Geneviève

Seule fille du couple, elle naît le 10 août 1758 aux Éboulements. Elle épouse Josse Guay (1751-1833) le 10 octobre 1776 à Saint-Étienne-de-la-Malbaie. Le couple s'y installe, sur la terre que Josse possède déjà depuis quelques années. Le couple a quinze enfants : Euloge, Damien, Antoine, Benoît, Elmire, Geneviève, Joseph, Joseph Isaac, Marie, Isaac, François, Jérôme, Ambroise, Madeleine et Marie-Anne. Geneviève décède le 2 mars 1845 à l'âge de 86 ans et est inhumée trois jours plus tard à Saint-Étienne de la Malbaie.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[jeannemaltais@gmail.com](mailto:jeannemaltais@gmail.com)



21. BEAULIEU Carl. *Les Maltais chevaliers de l'entrepreneuriat*, Chicoutimi, Les Éditions Val-Jalbert, 2001, 350 p.

22. *Ibid.*





## Ad Lib

Claude Lemay (1491)

### Extraits de documents et registres

#### Précision exemplaire

*Le quinze avril mil huit cent quinze par nous prêtre curé de Lotbinière sous signé a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires le corps d'un enfant anonyme ondoyé à la maison décédé hier âge de trente minutes, fille du sieur Ambroise de La Chevrotière écuyer et notaire du lieu et époux de Demoiselle Sophie L'héros mère de l'enfant. Étaient présents à la sépulture Ambroise De Lachevrotière qui a signé avec nous, Amable Brisson et Casimir Augé qui ont déclaré ne le savoir de ce requis suivant l'ordonnance.*

Jean, ptre

#### Un régiment en campagne ?

*L'an mil sept cent quatre vingt trois le dix huit de may par nous ptre sou signé curé à St. Louis seigneurie de Lotbinière a été baptisée avec les cérémonies prescrites par notre mère Ste église Agnès née le quinze du présent courant fille de Christof Esseler et d'Elisabeth Grosse ses légitimes père mère; le parain a été Jean Rippe (?), de la compagnie du prince régiment de esse aucant en quartier à Lotbinière et la maraine Marie Anne Colle, lesquels excepté le parain qui a signé avec nous ont déclarés ne sçavoir signer de ce requis lecture faite suivant l'ordonnance.*

Gatien, ptre

**Note :** Décédée le 21, Agnès fut ensevelie à Lotbinière le 22 mai 1783.

#### Mort noyé et catholique

*Le quatorze mars mil sept cent quatre vingt six par nous sous signé curé de la paroisse St. Louis seigneurie de Lotbinière déservant Ste Croix a été inhumé dans le cimetière de la dite église Ste Croix le corps d'un nommé Jean Baptiste Wilhem, natif de Hilpoltstein (Hilpolstein) en Palatin (Palatinat), Allemand de nation, âgé de trente huit ans onze mois comme il appert par son congé trouvé sur lui, homme de la taille de cinq pieds deux pouces et demi environ, trouvé mort depuis plusieurs jours sur les batures de Ste Croix et reconnu Catholique apprest la levée juridique de son corps, et par les marques qu'il en portait lui-même et sur le témoignage de plusieurs personnes de la paroisse qui l'ont connues particulièrement ayant*

*demeuré chez eux, ont été présents à ses funérailles Joseph Jean Hamel chantre, Guillaume Legendre, Jacques Martelle et concours d'autres personnes qui excepté le sous signé ont déclaré ne le scavoir de ce enquis lecture faite suivant l'ordonnance.*

Chauret, ptre

#### Mourir en couches

*Le douze fevrier mil huit [cent] seize, par nous pretre curé de Lotbinière sous signe a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires le corps de Marie Rose décédée avant-hier presque subitement après avoir mis un enfant au monde âgée de trente sept ans et épouse de François Bergeron cultivateur du lieu. Témoins Joseph Lemay, Pierre Lahais et plusieurs autres parens et amis qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis suivant l'ordonnance.*

Jean, ptre

#### Esclave amérindienne

*L'an mil sept cent cinquante huit le vingt cinquième du mois de mars est decédé une panisse appartenante a Mde de Gamus après avoir reçu le sacrement d'extreme onction son corps a été inhumé ce jourd'huy vingt sixième du susd. mois avec les ceremonies accoutumées de l'église présence de François Belanger Ignace Lemay témoins le d. Belanger a signé et le d. Lemay déclaré ne scavoir escrire ny signer en foy de quoy j'ay signé.*

Petit, ptre

#### Sépulture du nommé Ouliam

*L'an mil sept cent soixante douze le vingt sept juin par nous ptre soussigné faisant les fonctions curiales dans la paroisse de st Louis de Lotbinière a été inhumé dans le cimetière de la sus dite paroisse avec les ceremonies prescrites par notre mère ste église Oul, décédé d'hier âgé de vingt jours ou environ qu'on dit être fils de Ouliam Colin et de Marie Anne Chevalé étrangers passants à Lotbinière les jour et an que dessus. Présent la mère sus ditte, François Lemay et Gabriel Tousignant, lesquels excepté le dit Lemay qui a signé avec nous ont déclarés ne sçavoir signer de ce enquis lecture faite suivant l'ordonnance.*

François Lemay fils, J. Bpt. Gatien, ptre.

## Notes précises d'un juge de paix

Comté de Buckinghamshire  
District de Québec

*Les Dépositions de Joseph Hamel Serjeant de milice dans la paroisse de St Croix Augustin Gautier de la ville de Trois Rivières, Habitant. Fait sur serment par devant moi George Waters Allsopp ... Juge de paix de sa Majesté pour le dit District le quatorze de septembre mil sept quatre vingt quinze.*

*Le Nommé Joseph Hamel, premièrement dit qu'il a été hier le treize du present mois en qualité d'officier de milice visiter le corps d'un homme noyé qui fut trouvé dans le milieu du chenail du fleuve St. Laurent par Jean Louis Antoine Hamel et Antoine Charet, habitans demeurant a St. Croix dans le... que le Corp navoit aucune marque de violence — il était habillé d'un gilet d'étoffe brun. une veste d'étoffe... des grandes Culottes de la Toille du pays. des souliers et Boucles argenté... on a trouvé dans ses poches sept chelins et trois sols en monnoye. une reliquaire de*

*soye violete attaché à son Coté qu'il a mis le Corp dans un Cercueil avec sa chemise et une drap qu'il a fourni et la rendu a l'Église de St Croix — le même Jour...*

*Le Nommé Augustin Gautier dit qu'il s'est rendu a la greve de St. Croix visiter le Corp susdit. qu'il a reconnu pour un nommé Raphaël Cormier navigateur demeurant ala ville des Trois-Rivières qu'il fut noyé devant l'Église de Batiscan ayant tombé d'un Canot qui suivait la chaloupe chargé de la Pierre aChaux — qu'il a été chargé par son Beau-père nommé Argentcour (Antoine Biberon dit) demeurant a la ville des Trois rivièrre. De la faire enterrer enca qu'il fut trouvé.*

*Fait sur serment le jour et an dudit Fait sur serment le Jour et an sudit par devant moi Signature de George Allsopp. Joseph Hamel et Augustin Gautier signent d'une croix.*

## Nos membres publient



**DÉRY, Pierre. Histoire du Centre Mère-Enfant de Québec. Les secrets d'une longue saga, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, 348 p.**

Le Centre mère-enfant de Québec (CME) a été inauguré le 18 mai 2004. Regroupant des soins pédiatriques spécialisés et surspécialisés, il permet non seulement de soigner les enfants, mais aussi d'accompagner les mamans et d'assister les nouveau-nés prématurés.

Ce livre vous permet de parcourir plus de 110 ans d'histoire, de la première tentative de mise sur pied d'un hôpital pour enfants à Québec jusqu'à l'ouverture officielle du CME.

Une histoire remplie d'embûches et marquée par la persévérance de ceux qui n'ont jamais cessé de croire en ce projet pour que les enfants et les mères de l'Est du Québec puissent bénéficier d'un pôle de soins de santé parfaitement adapté à leurs besoins.

En vente aux Presses de l'Université Laval : [www.pulaval.com](http://www.pulaval.com) et disponible en magasin ou sur demande dans toutes les librairies.

En format papier ou PDF.

29,95 \$ + 7 \$ pour les frais de poste (ramassage sans frais aux PUL).

## Les chroniques de la capitale

**Le 30 mai 1692**, le roi Louis XIV signe les lettres patentes érigeant l'Hôpital Général de Québec, à la demande de M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier qui en avait déjà nommé les administrateurs dès 1689 et en avait confié la direction aux sœurs de la Congrégation de Marguerite Bourgeois. L'hôpital a été installé dans une maison près du marché de la haute-ville.

LEBEL, Jean-Marie. Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



# Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

## Transcription de l'exercice n° 10

- 193 Le Septi' Lot Aura et Luy apartiendra LeS  
194 Sommes dedeniers cy apres desclarées Scavoir laSomme  
195 detrante cinq Livres quatorze Solz quatre deniers quy  
196 eSt deue de Soulte & retour departage par le premier  
197 Lot cy. **xxxv<sup>#</sup> xiiijS iiijd**  
198 Jtem La Somme de trante Cinq Livres quatorze Solz quatre  
199 deniers deues desoulte & retour de partage par Le Second  
200 Lot cy. **xxxv<sup>#</sup> xiiijS iiijd**  
201 Jtem LaSomme detrois Cens Soix.<sup>te</sup> Livres quatorzeSolz  
202 quatre deniers deus desoulte & retour de partage par le troizie'  
203 Lot cy. **ijj<sup>C</sup> Lx<sup>#</sup> xiiijS iiijd**  
204 Jtem pareille Somme detrois Cens Soixante & quatre  
205 Livres quatorze Solz quatre deniers deues pour Soulte & retour  
206 de partage par lequatrieS' Lot cy. **ijj<sup>C</sup> Lx<sup>#</sup> xiiijS iiijd**  
207 Jtem La Somme dedeux Cens dix Livres quatorze quatre  
208 deniers due pour Soulte & retour de partage par Le cinque'  
209 Lot cy. **ij<sup>C</sup> x<sup>#</sup> xiiijS iiijd**  
210 Jtem pareille Somme de deux Cens dix Livres quatorze  
211 Solz quatre deniers deue pour Soulte & retour departage par le  
212 Sixie' Lot cy. **ijj<sup>C</sup> x<sup>#</sup> xiiijS iiijd**  
213 Touttes LeS quelles Sommes font ensemble La Som' de douze  
214 Cens quatorze Livres Six Solz cy. **xij<sup>C</sup> xiiij.<sup>#</sup> viS**  
215 LeS quelz Lotz Ayant eStez cy devant communiquez audte

Extrait tiré de BANQ Pistard.

### Commentaires

Voici un bel exemple de chiffres romains dans ce partage où le 7<sup>e</sup> lot recevra des montants lui revenant de chacun des six autres. Il s'agit du partage entre les héritiers d'Ignace Sevestre (Sylvestre), le 4 février 1662.

- Ligne 193, le **8** représente **S majuscule** du mot **Septième** qui se termine par une queue montante après le second **E**. Le mot est contracté et est écrit **Septie'**.
- Même ligne, notez le **A majuscule** du mot **Aura** dont la barre horizontale est absente. Cette façon d'écrire le A majuscule va se poursuivre pour encore plusieurs années. Il y a un autre **A majuscule** dans le mot **Ayant** à la ligne 215.
- Ligne 196, l'expression **Soulte et retour** signifie reste de compte. On doit comprendre ici que les six autres héritiers doivent remettre en argent leur part pour le septième héritier.
- Ligne 197, remarquez le **V** dont le trait de départ est haut, ce qui le fait ressembler à un **B** minuscule, et le **#** qui suit est le signe qui représente le mot **livres**. Le **S majuscule** est utilisé pour **sols** et le **d minuscule** pour **deniers**.
- Ligne 201, le mot **Soixante** s'arrête au **X** qui est suivi d'un *point* et des lettres <sup>te</sup> au-dessus. Le mot est contracté en son centre et s'écrit **Soix.<sup>te</sup>**.
- Lignes 202, 206 et 211, le signe ayant la forme d'un gros **Z** ou **Y** majuscules représente le mot **par**. Notez qu'à la ligne 208, ce mot est écrit au complet.



- Ligne 203, 206, 212 et 214, notez le **C** en exposant, à la suite des lettres indiquant des nombres et qui signifie **centaine**.
- Ligne 206, il y a un autre signe **par** au tout début, et celui-ci doit être inclus avec la suite pour donner le mot **partage**.
- Même ligne et ligne 209, notez que le notaire n'a pas mis les points sur les **i** et **j** de la centaine. Ça donne l'aspect d'un **W** ou d'un **Y**, alors que ce sont les chiffres romains **3** et **2**.

## Leçon de paléographie

### Les chiffres, suite...

- 8 ▶ On retrouve *huict*, *huite* ou *viiij* et *8.<sup>bre</sup>* pour **octobre**.

huict

viiij.<sup>e</sup> Jour = 8<sup>e</sup> Jour

viiij.<sup>#</sup> = 8 livres

- 9 ▶ Il y a *neuf*, *neufviesme*, *neufvie'*, *xiiij* et *nonante* pour **90**. et *9.<sup>bre</sup>* pour **novembre**, rarement *ix*.

4.<sup>e</sup> 9.<sup>br</sup> 65 = 4 novembre 65

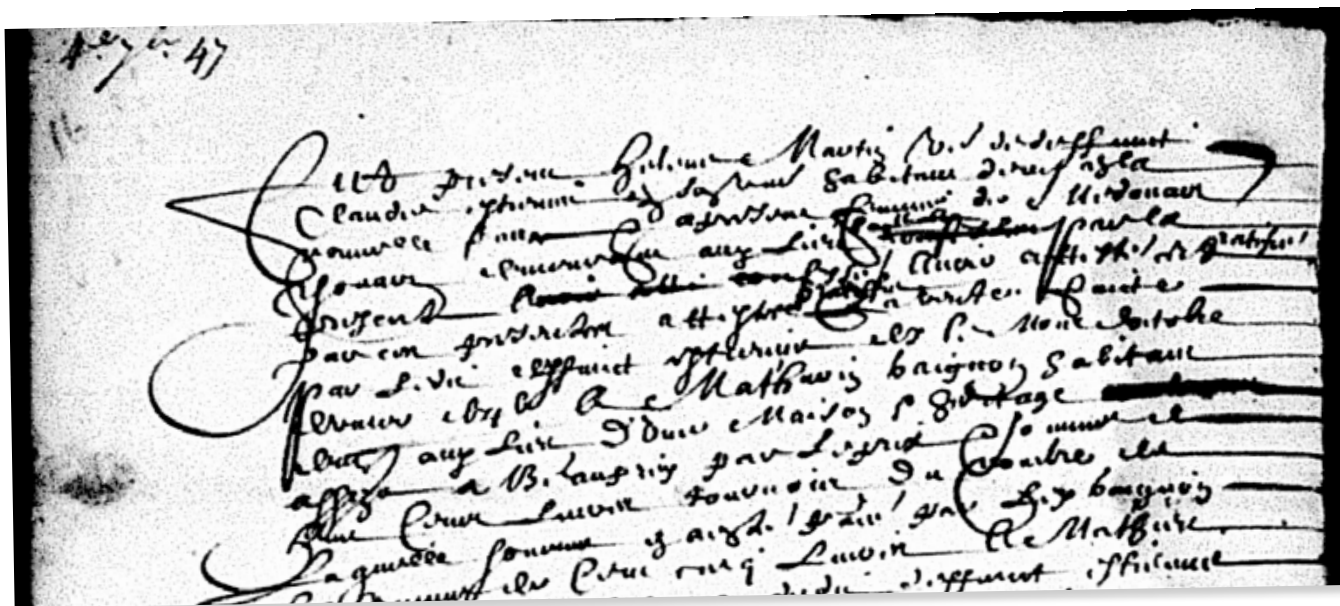
le xviiiij.<sup>e</sup> Jour = le 19<sup>e</sup> jour

- 10 ▶ On trouvera le simple *x*, *dix*, *dixieSme*, *dixie'*, et pour décembre on verra : *x.<sup>bre</sup>*.

xxxj.<sup>e</sup> Jour = 31<sup>e</sup> jour

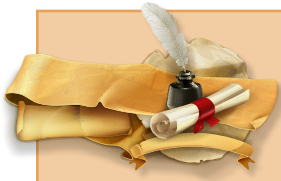
### Prochain exercice à transcrire :

Cette fois-ci, nous avons un exercice plus difficile. Il s'agit d'une ratification de 1647 rédigée par le notaire Claude Lecoustre. Je vous la présenterai en quatre parties de 11 lignes chacune.



BANQ, Bobine o-2468, extrait du minutier de Claude Lecoustre.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :  
[sintilali@videotron.ca](mailto:sintilali@videotron.ca)



## Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

Cette rubrique vise à faire état des recherches réalisées au Québec. On fait ainsi écho à certains articles publiés dans les revues scientifiques ou provenant du milieu universitaire. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'avoir accès aux différentes recherches souvent limitrophes à la généalogie et d'être à l'avant-garde de l'information.

### Filles du roi, de la cassette et de joie

Sujet intarissable, la vertu de nos mères fondatrices a fait l'objet de nombreuses discussions. L'approche adoptée dans le mémoire présenté ici fournit un éclairage qui m'était personnellement inconnu.

#### PELLETIER LEWIS, Rose. *Filles du roi et Filles de la cassette: L'immigration féminine au Canada (1663-1673) et en Basse-Louisiane (1710-1730)*<sup>1</sup>.

Dans son mémoire de maîtrise, M<sup>me</sup> Pelletier Lewis tente d'établir des comparaisons entre les Filles du roi arrivées en Nouvelle-France, et plus précisément à Montréal entre 1663 et 1673, et les filles à marier destinées à la Nouvelle-Orléans, de 1710 à 1730.

Après une introduction où l'auteure fait le bilan historiographique de la question, M<sup>me</sup> Pelletier Lewis structure son mémoire autour de quatre chapitres.

Dans le premier, elle note que les fondements de la politique métropolitaine d'émigration de femmes dans les deux colonies (Nouvelle-France et Basse-Louisiane), répondaient aux mêmes objectifs communs, à savoir: éviter l'ensauvagement des Français et sédentariser la population, en corrigeant le déséquilibre homme-femme. On avait alors abandonné le rêve de convertir les femmes amérindiennes aux mœurs européennes de l'époque.

Dans le deuxième chapitre, l'auteure aborde directement la question du recrutement de ces filles à marier. Après avoir présenté les témoignages de l'époque, elle conclut que, de gré ou de force, les filles à marier sont le résultat des conditions difficiles dans la métropole et que, finalement, plusieurs d'entre elles seraient considérées, dans les termes d'aujourd'hui, comme des réfugiées économiques<sup>2</sup>.

Dans le chapitre suivant, M<sup>me</sup> Pelletier-Lewis fournit quatre cheminements particuliers, répartis également entre Ville-Marie et la Basse-Louisiane, et trace un portrait de l'impact de ce type d'émigration sur la démographie. En Nouvelle-France, la venue de ces femmes a accéléré l'atteinte d'un ratio équilibré hommes-femmes tout en assurant une descendance nombreuse. En Louisiane, les résultats démographiques sont loin d'être aussi probants.

Mais, c'est le dernier chapitre qui a particulièrement retenu mon attention; celui-ci porte en effet sur *Le poids de la mémoire*. Dans ce chapitre, l'auteure reprend les commentaires faits par les contemporains, discute des positions, souvent avantageuses, des cercles universitaires et, finalement, décrit l'image de ces femmes dans la culture populaire.

Chez les contemporains (Marie de l'Incarnation, baron de Lahontan, le jésuite Charlevoix, les officiers français en poste en Nouvelle-France ou en Louisiane), l'auteure du mémoire note qu'il semble y avoir eu des phases quant à l'évolution de la perception des femmes à marier, encore plus au sujet des Canadiennes que des Louisianaises.

Cependant, très tôt, les milieux cléricaux et les notables du Canada se sont portés à la défense des « mères de la nation ». Ce mouvement s'est poursuivi dans le milieu académique du xx<sup>e</sup> siècle, où des études exhaustives portant sur l'origine, la nuptialité, le taux de fécondité ou de criminalité de ces femmes en Nouvelle-France venaient contredire l'image négative possible<sup>3</sup>.

Pour la Louisiane, une telle ligne de défense des milieux académiques ne semble pas exister. Au mieux, une distinction est établie entre les « filles à la cassette », pupilles du Roi, et le reste des femmes à marier destinées aux colonies.

En fait, le générique « filles à marier » sert de repoussoir aux filles à la cassette<sup>4</sup>, ces dernières étant elles-mêmes vite

1. PELLETIER LEWIS, Rose. *Filles du roi et Filles de la cassette. L'immigration féminine au Canada (1663-1673) et en Basse-Louisiane (1710-1730)*, Mémoire de maîtrise ès arts (Histoire), Université de Sherbrooke, mars 2017, 114 p. <http://savoirs.usherbrooke.ca>.

2. L'auteure n'exclut pas qu'une certaine forme de mysticisme ait pu influencer la venue de certaines d'entre elles en Nouvelle-France. Elle souligne par ailleurs la pauvreté des analyses et des sources en ce qui concerne l'émigration féminine vers la Nouvelle-Orléans alors que le sujet a été amplement commenté dans le cas de celle à destination de la Nouvelle-France.

3. Robert-Lionel Séguin fait peut-être bande à part avec son livre *La vie libertine en Nouvelle-France au xvii<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1972, 2 vol., 573 p.

4. On tire orgueil de descendre des unes, les filles à cassette, mais pas des autres, les filles à marier.



distinguées des Filles du roi, par le milieu académique canadien. On établit donc une hiérarchie de la vertu.

En Louisiane, l'impact démographique de ces femmes à marier fut moins spectaculaire et la culture populaire se permet plus facilement de maintenir une association entre ces filles et le libertinage. Il en va tout autrement évidemment au Québec.

### L'hyménée mythique

Dans l'imaginaire populaire, le couple type en Nouvelle-France serait constitué d'un militaire du régiment de Carignan-Salières et d'une Fille du roi. Ce couple répond à tous les critères de probité, de courage et de vertu qu'on veut bien prêter à la «race» canadienne. Les récentes commémorations suggèrent que cette vision demeure encore influente.

Mais au-delà de la discussion théorique sur la vertu de ces femmes, l'auteur du mémoire nous amène à réfléchir sur la perception actuelle que nous suggèrent les médias. Ainsi, elle nous rappelle que les Filles du roi furent l'objet de romans, de contes et même d'une bière.

L'information véhiculée par les médias modernes (par exemple Wikipédia) vient renforcer cette image. Ainsi, comparons le traitement iconographique des Filles du roi avec celui des filles à la cassette.

Pour les premières, les images retrouvées sur le Web nous montrent des femmes soignées, altières, accueillies par des notables.

Dans la version anglophone de Wikipédia, l'accueil est même fait par M<sup>gr</sup> de Laval et l'intendant Jean Talon.

Quel contraste avec le sort iconographique réservé aux filles à la cassette. On se rapproche du drame, la séparation est pénible, les mères sont en pleurs et les prétendants sont à l'avenant. La Bibliothèque nationale de France n'est pas en reste avec son commentaire.

Cette différence dans le traitement médiatique varie également selon la langue. Ainsi dans la version française de

5. <https://fr.wikipedia.org>.



*L'arrivée des jeunes filles françaises à Québec 1667* – Charles William Jefferys – Bibliothèque et Archives du Canada.

Affiché sur le site : [www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca).



*Arrival of the Brides* – Eleanor Fortescue Brickdale.

<https://en.wikipedia.org>.

Wikipédia<sup>5</sup>, on discute peu de la moralité des Filles du roi, sinon pour dire que *s'étaient glissées quelques veuves dont certaines avaient déjà donné naissance à un enfant* ou encore pour mentionner qu'une jeune Allemande a mené une vie de débauche après avoir été abandonnée par un mari ivrogne et violent.



Sur le même sujet, la version anglaise de Wikipédia<sup>6</sup> s'étend beaucoup plus longuement, près du tiers de l'article, sur les « Rumours and legends » concernant les Filles du roi en Nouvelle-France... pour évidemment finir par les rejeter<sup>7</sup>.

De ce mémoire de M<sup>me</sup> Pelletier-Lewis, retenons principalement deux éléments.

Premièrement, le traitement historique concernant les ancêtres est loin d'être une « affaire » neutre, bien qu'il apparaisse encore surprenant que les questions de leur « moralité » puissent avoir encore tant d'importance<sup>8</sup>. À défaut d'une improbable neutralité, les généalogistes devraient cependant être conscients de leur choix éditorial et de leur relativité.

Deuxièmement, à l'ère des condensés se trouvant dans l'Internet, les biais normatifs risquent de se propager encore plus rapidement, soutenus qu'ils sont par une galerie d'images et une pléthore de références... que l'utilisateur ne vérifie pas les tenant pour acquis. L'impact du « packaging » est important d'autant plus qu'il est subtil et que les généalogistes du futur privilégieront peut-être ce mode d'acquisition des connaissances au lieu de la consultation de livres ou des documents originaux.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[fortierdanielsq@gmail.com](mailto:fortierdanielsq@gmail.com)



Départ pour les Isles – Antoine Watteau, Bibliothèque nationale de France. Affiché sur le site : <https://fr.wikipedia.org>, avec le texte : *ce départ pour les îles représente la déportation des « filles de joie » pour l'Amérique, que la légende invite ironiquement en ces termes : « Allons il faut partir sans vous faire prier, Mignonnes... ».*

6. <https://en.wikipedia.org>.

7. La présentation faite par Wikipédia des filles à la cassette, dans ses versions française et anglaise, est plus succincte. Notons que dans la version anglaise, on semble faire une distinction entre filles à marier (de moralité possiblement douteuse) et les filles à cassette (practically guaranteed to be virgins). <https://en.wikipedia.org>.

8. Certains Australiens recherchent, quant à eux, de quel crime leurs ancêtres avaient été reconnus coupables. <https://blogs.ancestry.com>.

## Nos membres publient



**Fournier, Marcel, et coll. *Les officiers des troupes de la Marine au Canada 1683-1760*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2017, 532 p.**

Un livre sur un sujet inédit, avec illustrations : l'histoire des troupes de la Marine se confond avec celle de la Nouvelle-France. Pourtant, elle reste encore méconnue du grand public, autant que des spécialistes.

Marcel Fournier et ses collaborateurs : René Chartrand, Bertrand Fonck, Louis Lalancette, Rénaud Lessard, Boris Lesueur et Denis Racine, explorent de nouvelles pistes sur la présence et le rôle joué par les officiers des troupes de la Marine à la conquête d'un continent au nom du roi de France. L'ouvrage comprend un répertoire biographique de 895 officiers.

Préface de Laurent Veysièrre.

On peut se procurer ce volume dans toutes les bonnes librairies au coût de 39,95 \$ + taxes.



## Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

### Origines nancéiennes de la famille de Catherine Desnaguels, épouse de Pierre Le Petit et accompagnatrice de Filles du roi

Au moment où je m'apprêtais à mettre en ordre les notes amassées dans mes recherches aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle<sup>1</sup> à Nancy, autour du couple Bonaventure Desnaguels et Anne Gauthier, Roland-Yves Gagné faisait paraître un important article dans les *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française sur le même Bonaventure Desnaguels (c'est ainsi que l'auteur écrit le patronyme et je retiens également cette orthographe) et sa fille Catherine<sup>2</sup>. Les lecteurs de *L'Ancêtre* s'y reporteront. J'insisterai ici sur les renseignements que j'ai recueillis à Nancy et qui complètent la biographie du couple Bonaventure Desnaguels et Anne Gauthier, parents de Catherine (ou Catherine-Françoise au baptême de son fils Louis en 1660, dans l'acte de protestation à Dieppe en 1667, au mariage de sa fille Anne en 1669 et au contrat de mariage [deuxième union] de celle-ci en 1691).

#### Rappel des renseignements connus

Cinq enfants Desnaguels sont baptisés à Nancy entre 1618 et 1625 :

- 1 **Charles**, le 12 septembre 1618, paroisse Saint-Epvre ; il est inhumé le 24 juin 1627 à Paris, église des Augustins (et non des Célestins, comme l'indique la fiche Desnatguetz du Fichier *Origine*), âgé d'environ 8½ ans.
- 2 **Marie**, le 8 décembre 1620, paroisse Notre-Dame. Roland-Yves Gagné écrit que Marie fut (...) *probablement connue sous le prénom Anne* et qu'elle pourrait être celle qui signe à Paris au contrat de mariage de sa sœur Catherine.
- 3 **Jean-René**, le 1<sup>er</sup> janvier 1622, Saint-Epvre.
- 4 **Gaspard**, le 15 février 1623, même paroisse. Le père est professeur de mathématiques et écrivain.
- 5 **Gabriel**, le 19 janvier 1625, même paroisse.

L'intervalle entre les baptêmes ne laisse pas beaucoup de possibilités pour que d'autres enfants soient baptisés à Nancy. Pourtant, d'autres enfants sont cités ailleurs :

- 6 **Anne**, selon Roland-Yves Gagné, pourrait être Marie dont nous avons rappelé précédemment qu'elle est née en 1620.
- 7 **Antoine**.
- 8 **Gaston**.
- 9 **Catherine (Catherine-Françoise)**, épouse de Pierre (Le) Petit, l'accompagnatrice des Filles du roi à Dieppe en



Basilique Saint-Epvre.  
Photo fournie par l'auteur.

1. Désormais AD54.

2. GAGNÉ, Roland-Yves. « Deux ancêtres tirés de l'oubli. L'ingénieur et mathématicien lorrain Bonaventure Desnaguels et sa fille Catherine », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 68, n° 1, cahier 291, printemps 2017, p. 41-56.



1667. Le *PRDH* et le Fichier *Origine* indiquent 1621 comme date de naissance, mais elle est sans doute née quelques années plus tard.

**10 Charlotte-Isabelle**, mentionnée dans Marcel Martin, *Un Martin en Amérique*<sup>3</sup>, p. 99 :  
*Pierre Petit et Catherine-Françoise Desnaguels sont admis à la Confrérie du Saint-Rosaire de Québec avec Charlotte-Isabelle Desnaguels.*

**11 Claire ou Marie-Claire**, mentionnée aussi par Marcel Martin :  
*Anne Petit, fille de Pierre et Catherine Desnaguels apprend en 1715 qu'elle est héritière de sa tante Claire Desnaguels par son testament de 1709 ; l'acte comportait en fait le legs de quelques rentes à la petite-nièce de Claire Desnaguels, Élisabeth Petit, fille de René-Jacques Petit<sup>4</sup>, ou, en cas de son décès, à ses plus proches parents, en l'occurrence Anne et Alexandre Petit ses neveu et nièce du Canada.*

Élisabeth étant décédée sans enfant, c'est à Anne (et son frère) que revient cet héritage.

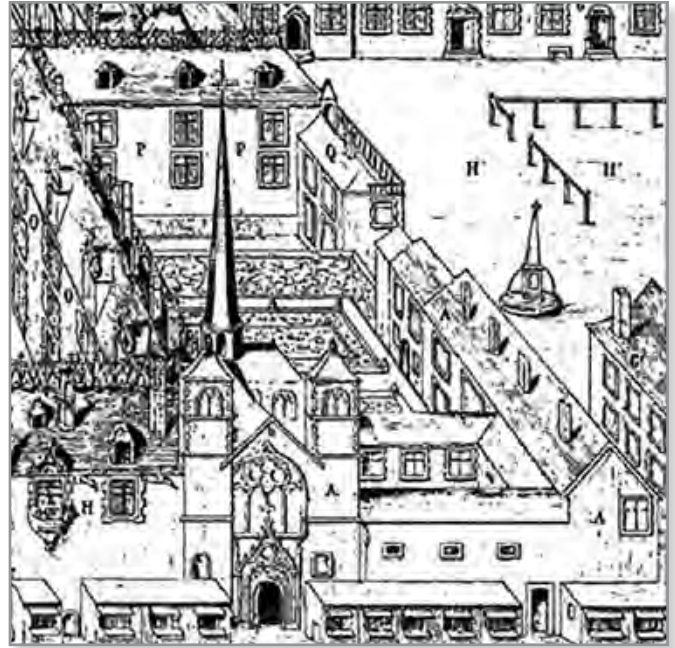
Jean-Paul Macouin a trouvé, il y a une dizaine d'années, aux Archives nationales de France à Paris, le contrat de mariage de Pierre (Le) Petit et Catherine Desnaguels<sup>5</sup>. D'autres documents, tirés du Fichier Laborde à la Bibliothèque nationale, lui ont révélé l'acte de décès d'un frère de Catherine et celui des deux parents, Anne Gauthier et Bonaventure Desnaguels, toujours à Paris. Ces renseignements font partie de la notice du Fichier *Origine* (voir cependant la remarque plus haut).

## Mariage des parents

Nous ne connaissons pas la date du mariage de Bonaventure Desnaguels et d'Anne Gauthier. Il y a bien dans le registre de l'église Saint-Sébastien à Nancy la mention d'un mariage entre Bonaventure Musnier et Anne Gaultier le 2 décembre 1617, mais on ne peut pas assurer qu'il est le leur, avec une erreur de patronyme pour l'époux, même si le prénom Bonaventure (sous diverses orthographes) est peu fréquent dans les actes relevés à Nancy. Cette date de décembre 1617, cependant, correspondrait bien avec la naissance d'un premier enfant en septembre 1618 à Nancy.

## Les autres actes trouvés à Nancy (avec l'orthographe relevée et les signatures, lorsqu'il y en a)

Les minutes (registres et liasses) du notaire Henri Varnel, chez qui les premières mentions de Desnaguels avaient été repérées par hasard, ont été consultées pour la période 1618-1644. D'autres notaires consultés d'une manière aléatoire n'ont rien révélé. Enfin la cote G 351 contenant *diverses pièces*



La Collégiale Saint-Georges, détruite en 1743.

<http://ticri.univ-lorraine.fr/>

Photo fournie par l'auteur.

*concernant les droits de l'Écolâtre de Saint-Georges de Nancy sur les Écoles et les Libraires de Nancy* a livré quelques renseignements. Registres ou liasses ne portent que rarement les signatures des parties.

Le 16 novembre 1619, Bonaventure des Naguelz et cinq autres maîtres écrivains s'associent pour *l'instruction et enseignement de la jeunesse, et mesmement pour autres choses concernantes le bien publique*; ils s'engagent à rembourser les sommes que chacun d'eux aura déboursées pour cela, *sans délaiement ny difficulté*. Celui qui voudra se retirer de cette « société » devra payer 100 francs, monnaie de Lorraine (cote 3 E 2634 Registre, pas de signature).

Le 28 mai 1620, Bonaventure Desnaguels et Anne, sa femme, reconnaissent devoir à Nicolas Thierry, vigneron demeurant aux Trois-Maisons, près de Nancy, 200 francs que Thierry leur a prêtés. Ils s'engagent à le rembourser d'ici un an, *avec la rente au ta[u]x de S[on] A[l]t[esse] et prorata du temps, avec les intérêts en somme...* L'acte est rayé, avec mention en marge que la somme a été acquittée le 15 septembre 1627, sept ans plus tard (cote 3 E 2634 Registre, pas de signature)! En juin 1627, Bonaventure Desnaguels est à Paris, suivant l'acte de sépulture de son fils Charles, âgé de 8½ ans.

Le 4 juillet 1620, Jeanne Ferry, veuve de Mansuy Lévesque, receveur d'Essey (-lès-Nancy), demeurant à Tomblaine, loue pour un an au couple Desnaguels-Gauthier une maison lui appartenant sise à Nancy au lieu-dit de Chapeau-Rouge. Le

3. MARTIN, Marcel. *Un Martin en Amérique*. Joachim Martin, né à Aytré, 1636-1690, Sillery, Septentrion, 1997, 234 p.

4. Le Programme de recherche en démographie historique (*PRDH*) ne connaît pas de mariage en Nouvelle-France ni d'enfant à René-Jacques Petit né à Québec le 16 janvier 1657 et décédé au même lieu le 26 novembre 1742.

5. Archives nationales de France (ANF) à Paris, notaire Antoine Gaultier, étude III/579.



prix du bail est de 200 francs. Ce bail doit donc se terminer en août 1621 (même cote).

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on aged paper. The signature is written in a cursive, historical script and reads 'B Desnaguelz'.

Signature de B Desnaguelz, le 14 janvier 1621, AD54 cote G 251.

Photo fournie par l'auteur.

Du 14 au 26 janvier 1621, Bonaventure Desnaguelz et sept autres personnes reconnaissent avoir pris connaissance des *commandements* adressés aux maîtres d'école *des villes de Nancy Lancienne et La Neufve* par l'écolâtre de la ville<sup>6</sup>. Ils doivent conduire leurs écoliers à la messe de la paroisse où ils résident trois dimanches dans l'année et *rapporter témoignage des Sieurs Curés de leur devoir*. En somme, si on comprend bien, il s'agit de rendre compte auprès des curés de ce qu'ils ont fait. Bonaventure Desnaguels signe le 14 janvier ; il réside alors *pres la Porte N[ot]re Dame*, dans la partie ancienne de Nancy (cote G 251).

Notons que Bonaventure Desnaguels, lorsqu'il signe, met la plupart du temps un accent sur le u de son patronyme, ce qui pourrait faire penser à une prononciation de la dernière syllabe en deux phonèmes : gu – el(s).

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on aged paper. The signature is written in a cursive, historical script and reads 'B Desnaguelz'.

Signature de B Desnaguelz AD54 notaire Varnel, cote 3 E 2636.

Photo fournie par l'auteur.

Le 9 août 1621, Emmanuel Chauvenel demeurant à Saint-Nicolas loue à *honorable Bonaventure Des Naguelz bourgeois de Nancy pour Luy Anne sa femme* une moitié de maison sise à Nancy Rue Neuve. Le bailleur s'y réserve un grenier et la possibilité de mettre son cheval dans l'étable de la maison quand il viendra à Nancy. Le bail commence le 20 août, pour une durée de un an au prix de 250 francs à payer en partie le 20 février suivant et le reste à la fin du bail. Il pourra être prolongé aussi longtemps qu'il plaira au *laisseur*, à condition de prévenir le locataire trois mois avant la fin de l'année du bail (cote 3 E 2634 Registre et cote 3 E 2636 Minute, pas de signature, patronyme de l'épouse omis).

6. *Les instituteurs, appelés maîtres d'école, régents, marliers (marguilliers), étaient en grande majorité des laïcs (...). Comme il n'existait pas d'écoles normales, les maîtres d'école se formaient comme ils pouvaient. Pour avoir le droit d'enseigner, ils avaient besoin d'un certificat de capacité, que leur délivrait, à la suite d'un examen, l'écolâtre du chapitre de la cathédrale.* Pour Nancy, à cette époque, l'écolâtre relève de la collégiale Saint-Georges. Le roi Raoul a, dès 1342, créé une fondation en faveur de l'écolâtrerie en lui abandonnant ses droits sur des terres, les affranchissant et les détachant de la juridiction séculière. Voir en particulier Robert PARISOT. *Histoire de la Lorraine (Duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés)*, t. III, 1552-1789, Bruxelles, Éditions Culture et civilisation, 1978, 347 p. Impression anastatique de l'édition d'Auguste Picard, Paris, 1922, p. 240 et suivantes.

Roland-Yves Gagné a révélé l'existence d'un *Traité de la fortification* écrit par Desnaguels dont le frontispice porte la date de 1621. J'y reviendrai.

Entre mars 1622 et septembre 1623, sept hommes reconnaissent avoir fait la profession de foi *contenue au S[ain]t Concil[e] de trente*, prêté serment d'obéissance devant l'Écolâtre et obtenu ainsi la permission d'enseigner. Le nom de Bonaventure Desnaguelz ne figure pas parmi ces sept personnes.

Le 11 décembre 1625, Desnaguelz, professeur de mathématiques, donne procuration à Anne Gauthier, sa femme. Le même jour, le couple reconnaît devoir à Claude Martin, maître de la Batterie de Nancy, 262 francs 6 gros, somme qu'il s'engage à rembourser le 11 février suivant (cote 3 E 2638).

Le 14 février 1626, Emmanuel Chauvenel, demeurant à Saint-Nicolas, reconnaît avoir laissé à titre de louage à Étienne Salmon *Cons<sup>er</sup> et Controlleur en l'Estat de Monseign<sup>r</sup> Le duc francois* une maison lui appartenant sise en la rue Neufve entre le sieur de la Ruelle et Thierry Lepage, sauf

*le grenier au dessus a mestre grains Et Une place a l'Ecurye pour y mettre le Cheval dud<sup>t</sup> S<sup>r</sup> lors quil viendra a Nancy, Et tout ainsy que scy devant La Soulu [a eu l'habitude de le] tenir le S<sup>r</sup> des Naguelz.*

Le bail est établi pour trois ans, pour la somme de 290 francs, monnaie de Lorraine (cote 3 E 2639 Registre).

Le 6 mars 1626, Guillaume de la Gombaude, régent demeurant à Nancy, loue à des Naguelz, professeur de mathématiques, et Anne Gaultier, sa femme,

*Icelle pr[é]sente et acceptante, une sienne fille appelée Suzanne de la Gombaude aagé de Vingt ans ou environ*

pour une année entière commençant le jour de ce bail,

*A charge a Lad<sup>te</sup> Susanne de bien et deument et fidellement servir Lesd<sup>ts</sup> ses Metre et Maistresse ainsy que de droict Une bonne servante est attenu de droict.*

Ses gages sont de 30 francs par année ; un écu de 4 francs lui a été avancé.

*Sera aussi tenue lad<sup>te</sup> Anne des Naguelz de la loger et nourrir pendant led<sup>t</sup> temps et arrivant qu'elle tombe malade ce que Dieu ne Veuille ne la pourra mettre hors de Son logis.*

Ces précisions adressées à Anne Gaultier font penser que Bonaventure Desnaguels doit s'absenter. Il est même absent lors de la signature de ce bail, ainsi qu'il est précisé plus loin :

*Promettantes lesdz parties respectivement Scavoir ladte Dame Anne tant en Son nom que de Sond<sup>t</sup> Mari et duquel elle faict fort et de bien paier loger et nourrir lad<sup>te</sup> Suzanne.*

Quant à celle-ci, elle ne peut s'engager auprès d'aucune autre personne sans le consentement de ses maîtres. L'acte, dans le registre ou dans les liasses du notaire, n'est pas signé (cote 3 E 2639 Registre et liasse, pas de signature).

Guillaume de la Gombaude, le 20 juin 1622, après la profession de foy contenue au S.<sup>t</sup> Conseil de trente (...) et le Serment de Sobeyssnce (sic) preste [prêté] au S<sup>r</sup> Escolastre de S.<sup>t</sup> George, a reçu la permission d'enseigner Jusques a Son bon plaisir.

C'est donc un « collègue » de Desnaguels.

Le 21 février 1632, en l'église Notre-Dame de Bar-le-Duc, Meuse, est célébré le mariage de Claude Robert, originaire de Vaucouleurs, avec Suzanne de la Gombaude<sup>7</sup>. S'agit-il de la même Suzanne dont on a rappelé précédemment qu'elle avait été « louée » au couple Desnaguels-Gauthier? Le patronyme, rare dans les actes relevés, la laisse penser.

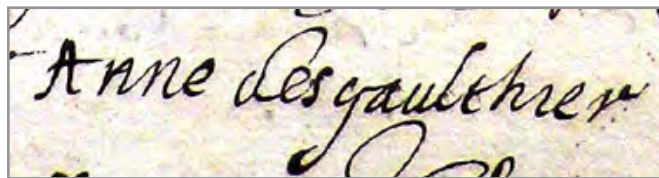
Dans les actes de 1627 que nous avons repérés et qui concernent les maîtres d'école de Nancy, le nom de Desnaguels n'apparaît pas. Le 24 juin 1627, Charles, fils aîné du couple, décède à Paris; son corps est porté en l'église des Augustins; le père est dit mathématicien et ingénieur, demeurant en la rue Dauphine. L'acte se trouvait dans le registre de la paroisse Saint-André-des-Arts (source Fichier Laborde).

Rappelons que le 15 septembre 1627, à Nancy, la reconnaissance de dette du 28 mai 1620 est acquittée.

L'acte suivant est de 1631. Il s'agit en fait d'une lettre adressée le 28 mars par Desnaguels au notaire Varnel en la grande rue Proche du Logis de Monsieur de La Ruelle. Desnaguels demande au notaire de trouver un acheteur pour une portion de maison située rue Neuve à Nancy. On comprend de la teneur de cette lettre que Desnaguels avait demandé à de Billauts de s'occuper de cette vente, mais qu'il n'en a reçu aucune nouvelle. La dernière vendition de cette maison, écrit Desnaguels, a été faite pour 350 francs barrois; il demande au notaire de prendre la peine de lui en faire avoir autant... Il indique que la réponse doit lui être adressée En la Rue de Seine, Chez un Paticier au Faubourg S<sup>t</sup>. Germain. a Paris (cote 3 E 2636).

Le 8 mars 1632, c'est Anne Gauthier (c'est ainsi que le nom est écrit dans l'acte mais elle signe *des gauthier*) qui est présente chez le notaire Varnel. Son mari est dit *gentilhomme servant de Monseigneur Le Comte de Moret*, demeurant à Saint-Germain-des-Prés Lez Paris. Anne Gauthier donne procuration à Noble Marc des Billauts, « leur cousin », demeurant à Nancy, pour les représenter, les défendre et plaider en leur nom en cas de poursuites, de vendre engager eschanger ou autrement aliéner les biens meubles ou immeubles qu'elle et son mari peuvent avoir à Nancy et par toute la Lorraine, et particulièrement de vendre la maison qui leur appartient à Nancy, sur le quart de la Rue Neuve, entre messire de Saint-Balmont et honorable homme Nicolas Faillette (Feuillette). Il est vraisemblable que l'époux est toujours à Paris (cote 3 E 2644).

Le 9 mars 1632, l'époux d'Anne Gauthier est encore désigné comme gentilhomme servant le comte de Moret et habitant rue de Seine, faubourg Saint-Germain-des-Prés. Anne signe à Nancy une reconnaissance de dette de 850 francs *monnaie de Lorraine* à Marc des Billauts, bourgeois de Nancy, qu'elle s'engage à rembourser d'ici un an; pour cela, elle oblige une maison lui appartenant à Nancy au quart de la Rue Neuve, celle dont il était question dans l'acte de la veille, même cote.

A photograph of a handwritten signature in dark ink on aged, yellowish paper. The signature reads 'Anne des gauthiers' in a cursive script. The ink is somewhat faded and the paper shows signs of age.

Signature d'Anne des gauthiers, AD54 notaire Varnel, cote 3 E 2644.

Photo fournie par l'auteur.

Le 6 juillet 1635, Marc des Billauts, bourgeois de Metz (sic), fondé de procuration de Bonaventure Desnaguels et Anne Gauthier en date du 7 mars 1634, procuration passée par devant Jean Maurice notaire royal à Bruxelles, loue à Jean Marye, cordonnier demeurant à Nancy, une portion de maison (chambre, garde-robe, boutique et cave) faisant quart sur la Rue Neuve. Le bail est signé pour une période de deux ans. La maison n'a donc pas été vendue (cote 3 E 2645).

### Les dates de Bonaventure Desnaguels

L'article de Roland-Yves Gagné révèle l'existence d'un manuscrit de B. Desnaguels intitulé *Abrégé Cosmographique Divisé en deux Livres* et daté, au catalogue est-il précisé, vers 1600. C'est dans l'acte de baptême de son fils Jean-René en 1622 que Bonaventure Desnaguels est dit pour la première fois professeur de mathématique; jusque-là il est désigné comme écrivain ou maître d'école. Si on se fie à cette mention, on peut déduire que l'ouvrage date plutôt des années 1620.

Les actes de baptême des enfants du couple Desnaguels et Gauthier à Nancy vont de 1618 à 1625. En ajoutant à ces cinq enfants ceux qui sont cités dans d'autres documents, on arrive au nombre de onze enfants (je ne confonds pas, comme le fait M. Gagné, la fille prénommée Marie baptisée en 1620 avec celle qui s'appelle Anne et signe au contrat de mariage de sa sœur en 1646).

De ces dates, avérées ou présumées, on peut estimer que Desnaguels est né à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, s'est marié vers 1615 ou 1617, et qu'il est décédé en 1642, âgé d'à peu près 50 ans.

### La profession de Bonaventure Desnaguels

Selon les actes cités de 1618 et 1619, Bonaventure Desnaguels est écrivain ou maître écrivain. En 1620, il est simplement bourgeois de Nancy (profession non précisée); en 1621, maître d'école; en 1622, professeur de mathématiques et écrivain; en

7. Archives départementales de la Meuse, Archives en ligne, cote E DEP 460 (GGI), vue 242 sur 268.

1627, mathématicien et ingénieur. En 1629, parrain à Paris d'un enfant Le Droict, il est dit mathématicien de la Reine (je souligne). En 1632, il est gentilhomme servant le comte de Moret. En 1644, dans l'acte de sépulture de sa veuve, il est dit ingénieur ordinaire du Roi (je souligne encore). Enfin, dans le contrat de mariage de Catherine Desnaguels, sa fille, il est écrit qu'il était conseiller et ingénieur en l'artillerie pour le roi de France.

### La résidence du couple Desnaguels-Gauthier

De septembre 1618 à décembre 1625, le couple est à Nancy. En 1626, seule l'épouse est à Nancy. En juin 1627, l'époux est vraisemblablement à Paris (sépulture du fils Charles). Il y est encore en 1629, en 1631 et en 1632; pour cette dernière année, Anne Gauthier est seule présente aux actes faits à Nancy. En mars 1634, Desnaguels est à Bruxelles. Il meurt à Paris en 1642; son épouse décède au même endroit en 1644.

### Les ouvrages de Bonaventure Desnaguels

M. Gagné révèle l'existence d'une *Cosmographie* écrite par Desnaguels, sur laquelle nous n'avons pas de plus amples renseignements que ceux donnés dans l'article cité. Le deuxième ouvrage de Desnaguels est un *Traité de la fortification* dont le frontispice porte la date de 1621.

L'ouvrage, consulté à la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris<sup>8</sup>, compte 23 feuillets, soit en réalité 44 pages de textes et dessins (couverture comprise). Les similitudes, comme l'indique encore M. Gagné, entre le livre de Desnaguels et celui de Jean Errard, de Bar-le-Duc, traitant du même sujet<sup>9</sup>, sont flagrantes. Errard décède en 1610; une édition de son ouvrage intitulé *La fortification démontree et réduite en art*, par feu I. Errard de Bar-le-Duc, *Ingenieur du Treschrestien Roy Roy de France et de Navarre*, est datée de 1600; son neveu A. Errard en fait, vers 1620, une édition *Reveue corrigee et Augmentee (...) suivant les memoires de l'Auteur Contre Les grandes Erreurs de l'Impression contrefaict en Allemagne*. Ces éditions sont certainement disponibles lorsque Desnaguels écrit, ou fait paraître, son propre texte.

On jugera des similitudes entre les deux auteurs par quelques exemples.

**Errard**, éditions de 1600 et de 1619-1622:

*Lentree (...) en ce livre sera par les Axiomes, qui sont sentences communes, n'ayans besoin d'aucune demonstration.*

*La première*

*Les forteresses sont faictes, à fin qu'une petite force resiste à une plus grande, ou petit nombre d'hommes à un grand nombre.*

*2. La Science de construire forteresses & les deffendre, procede de la science d'ataquer & d'assaillir.*

*3. La science d'ataquer a esté diverse; selon le te [m] ps de l'inventiō des machines propre à ruiner.*

### Desnaguels:

*Le premier livre de la fortification*

*Les Axiomes, ou Sentences communes*

*Les forteresses sont faictes affin qu'une petite force resiste a une grande, ou petit nombre d'hommes a un grand nombre*

*L'art de fortifier les places, et les deffendre, procede de la Science d'ataquer, et assaillir.*

Les titres des chapitres qui suivent sont identiques à peu de choses près.

**Errard**, édition de 1600:

*Du canon, de sa longueur, du calibre, de la poudre, & des proportions necessaires*

*De la façon des batteries et des effects d'icelles*

*De la proportion d'une armee conquerante & ses munitions & artilleries*

*Des choses indifferentes qui ne sont point de l'essence de l'art de fortification*

*De la muraille et de sa matiere*

*Des terraces*

*Des retranchements*

*Des fossés*

*De la contrescarpe et chemin couvert appellé couridor.*

### Desnaguels:

*Du Canon*

*Des Batteries Et des effects d'icelles*

*De la proportion d'une armée*

*Des mesures des bastim [en] ts qui se font aux forteresses*

*De la construction des murailles*

*Des Terraces*

*Des Retranchements*

*Du fossé*

*De la Contrescarpe et des Casemattes dans le fossé*

*Du Corridor ou Chemin Couvert et de sa située*

*De la situation des Portes et fausses Portes*

*De l'Art d'assaillir.*

Mais le cahier de Desnaguels ne contient, je l'ai indiqué, que 23 feuillets (les pages qui suivent sont blanches, comme si l'ouvrage n'avait pas été terminé), alors que les éditions de l'œuvre d'Errard consultées comptent 121 et 294 pages, et comportent de nombreux dessins. Desnaguels désirait-il s'approprier l'œuvre de son prédécesseur en le plagiant? Voulait-il en faire une sorte de résumé ou de condensé, tout en y apposant son nom en frontispice? Impossible de répondre à cette question.

8. Ms 2308.

9. Diverses éditions disponibles par Gallica.



Une consultation de l'autre livre de Desnaguels découvert par M. Gagné et la comparaison avec des ouvrages semblables apporteraient peut-être un éclairage supplémentaire, mais ce travail n'a pas été fait.

## Desnaguels à Bruxelles

En mars 1634, nous l'avons vu dans un acte à Nancy, Desnaguels est à Bruxelles. Il y établit une procuration à Marc des Billauts. Je n'ai pas plus de renseignements sur ce séjour.

Les troubles qui secouent la France au cours de la décennie 1630-1640 semblent amener le mathématicien et ingénieur Bonaventure Desnaguels à proposer ses services à l'une des parties en cause. Déjà, en 1629, parrain à Paris, il est dit mathématicien de la Reine. Sa présence à Bruxelles, d'où il établit une procuration en 1634, confirme qu'il s'est engagé aux côtés de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII et de la reine mère.

Nancy était alors, écrit Victor L. Tapié<sup>10</sup>, un foyer d'intrigues. Le duc de Lorraine fournissait des armes militaires à l'empereur, ennemi de Louis XIII, et Monsieur, frère du roi, s'y trouvait; le 3 janvier 1632, il y épouse en secret Marguerite de Lorraine. Après la Journée des Dupes de novembre 1630 qui voit le roi, contre l'attente de la reine mère, renouveler sa confiance à Richelieu, ceux qui ont misé sur la disgrâce de celui-ci doivent quitter la cour. La reine elle-même se réfugie à Bruxelles en juillet 1631. Monsieur l'y rejoint en janvier de l'année suivante et y lève des troupes dans le but d'envahir la France. Au printemps 1632, commencent en France des révoltes contre les nouvelles contributions fiscales exigées; Gaston d'Orléans [Monsieur] s'y engage, appuyé par le duc de Montmorency qui lève des troupes; en septembre 1632, à Castelnaudary, Montmorency est fait prisonnier par les troupes de Schomberg, fidèles au roi, et le demi-frère du roi, enfant naturel d'Henri IV et Jacqueline de Bueil, le comte de Moret, qui avait rallié le parti de Monsieur, y trouve la mort.

On se rappelle que Bonaventure Desnaguels est justement dit en 1632 gentilhomme servant le comte de Moret. L'adhésion de Desnaguels aux intérêts de la reine et de Gaston d'Orléans ne fait donc aucun doute. A-t-il participé à des combats, accompagné le comte? Je n'ai aucune précision là-dessus encore.

Par le traité de Castelnaudary, Gaston d'Orléans s'engage à demeurer là où le souhaite le roi. Pourtant dès novembre, il est de retour à Bruxelles, mais, toujours changeant, il cherche rapidement à renouer avec Louis XIII. Il revient en France en octobre 1634 et se retire provisoirement dans son douaire de Blois. Marie de Médicis ne revient qu'en 1635<sup>11</sup>.

Bonaventure Desnaguels, quant à lui, a vraisemblablement trouvé la confiance du roi dont il devient ingénieur à l'artillerie ainsi que l'indique encore l'acte de décès de sa veuve en 1644.

## Autre Desnaguels

Reste un acte trouvé à Nancy que je n'ai pas pu rattacher aux relevés ci-dessus.

Il s'agit de l'inventaire des biens fait le 23 septembre 1633 de Françoise Denagues (Dernagues) (lecture incertaine) *vivante* [demeurante] *aud[it]* Nancy. L'acte est établi à la requête de Claude Michellet, bourgeois de Nancy, *au nom et comme curateur establi a la succession* de la défunte, de Claude Martin, maître de la Batterie de Nancy, et de Bastien Vannesson, tous héritiers. La première partie de l'inventaire se déroule au logis de Mathieu Sauvage, maître tailleur de pierre, voisin, maison où la morte s'est trouvée suivant la déclaration de l'épouse du dit Sauvage. La deuxième partie de l'inventaire se déroule en novembre (*sic*) dans la maison mortuaire de la morte. Les biens sont modestes. Le nom de Claude Martin, maître de la Batterie, trouvé dans des actes du couple Desnaguels et Gauthier, laisse soupçonner un lien entre cette femme et le couple. Mais trop d'éléments nous manquent pour valider cette hypothèse.

## Le contrat de mariage entre Catherine Desnaguels et Pierre (Le) Petit

Il est passé à Paris le 21 mars 1646. On sait que les parents de l'épouse sont décédés; le père est dit *vivant conseiller et Ingénieur pour le Roy en L'artillerie de France*. L'époux est le fils de Pierre Lepetit, bourgeois de Paris, et défunte Denise Frichot; le père s'est remarié avec Marguerite Beljour, et le couple habite dans la paroisse Saint-Jean-en-Grève, rue des Vieilles-Garnisons.

Sont témoins pour le futur: son père, sa belle-mère, Hilaire Le Clerc, conseiller du roi et trésorier de France à Poitiers, et Marie Troche, son épouse. Pour la future: sa sœur Anne, ses frères Antoine et Gaston, Élisabeth des Billotz, cousine maternelle, François Bailly, valet de garde-robe de la duchesse d'Orléans et aussi cousin maternel, Françoise Delahaye, *amye et alliée*.

Les futurs s'épousent en communauté de biens suivant la coutume de Paris. L'épouse reçoit 100 livres en dot de la part de son époux.

Catherine Desnaguels n'ayant plus de parents, c'est Marie Delpech de L'Étang, supérieure de la maison des pauvres orphelines de Saint-Joseph de la rue Saint-Dominique au faubourg Saint-Germain-des-Prés, paroisse Saint-Sulpice, qui *stipule* pour elle et promet de lui remettre la veille des noces 300 livres *pour l'affection qu'elle lui porte*. Il ressort de cet acte que Catherine Desnaguels n'est sans doute pas majeure, qu'elle serait donc bien née après 1621, et que, devenue orpheline, elle n'a pas été accueillie chez sa sœur Anne ou chez l'un ou l'autre de ses frères.

Marie Delpech de L'Étang nous est connue par ailleurs. Elle crée à Bordeaux la communauté séculière de la Société de Saint-Joseph pour le gouvernement des filles orphelines, érigée

10. TAPIÉ, Victor. *La France de Louis XIII et de Richelieu*, Paris, Flammarion, 1967, coll. Champ historique, p. 298.

11. HEBBELINCK, Gaëlle. « Les séjours de Marie de Médicis et de Gaston d'Orléans à Bruxelles et dans les Pays-Bas espagnols (1631-1638) », *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. 68, Bruxelles, 2007, p. 207-264.

(reconnue officiellement) par l'évêque de Bordeaux en 1638; elle crée également une maison pour soulager la misère des orphelins pauvres et abandonnés. En mai 1641, une autre maison de cette communauté, séculière à ses débuts rappelons-le, est fondée à Paris. D'autres suivent à Rouen, Agen, Toulouse, Limoges. En 1658, l'évêque de La Rochelle autorise Isabeau de Mauriet, compagne de la première heure de Marie Delpech et chargée, depuis quelques années, de la maison de Bordeaux, à s'établir à La Rochelle. En décembre 1666, un édit royal ordonne que les communautés créées depuis 30 ans présentent les lettres patentes en vertu desquelles elles ont été établies aux Juges des lieux. Le roi a observé que, depuis quelques années, se sont créées des

*maisons régulières et des communautés sans lettres patentes par la connivence ou négligence que [les] Officiers ont apportées à faire garder lesdites ordonnances.*

Pour des raisons de préséance, la communauté de La Rochelle refuse de transmettre ses lettres au lieutenant général et c'est l'évêque de La Rochelle qui fait l'enquête. Il visite le couvent en septembre 1667 et écrit dans son rapport que s'y trouvent en particulier

*quatre demoiselles bien sages qu'elles ont reçues depuis peu par les mains des Pères de l'Oratoire et Jésuites pour les instruire et eslever avec cinq autres dans le Canada au premier embarquement.*

On ne connaît pas le nom de ces femmes, mais on sait donc que le couvent de la Providence a hébergé un moment des filles en attente de leur départ pour la Nouvelle-France<sup>12</sup>. La date de 1667 entrant dans la décennie 1663-1673 pendant laquelle le pouvoir royal a favorisé et organisé l'envoi de celles qu'on a appelées Filles du roi, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs a fait apposer en 2013 sur le mur du couvent de la Providence de La Rochelle une plaque en mémoire du départ de ces femmes appelées à se marier dans la colonie et à devenir quelques-unes des mères de la nation québécoise.

Ainsi le nom de Marie Delpech, associé aux Filles du roi de La Rochelle de 1667, se trouve déjà lié indirectement à la Nouvelle-France par ce contrat de mariage de 1646 qui unit Catherine-Françoise Desnaguels et Pierre (Le) Petit installé à Québec. La situation d'orpheline de Catherine-Françoise, recueillie dans une institution dont elle est retirée pour se



Porte de la Craffe, Nancy, anciennement porte Notre-Dame et porte de la Citadelle.  
Photo fournie par l'auteur.

marier, la disposait-elle à diriger un groupe de jeunes filles et femmes promises à un pareil destin? Ou le rôle d'accompagnatrice lui fut-il confié en raison des relations que dut garder Pierre (Le) Petit en France? De nouveaux actes nous en apprendront peut-être plus un jour...

### **L'acte de protestation de 1667 à Dieppe**

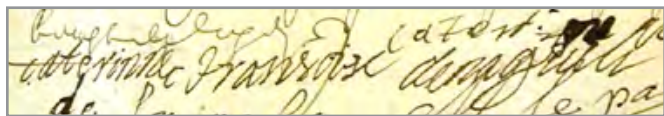
Comme le rappelle M. Gagné, on connaît Catherine-Françoise Desnaguels aussi par l'acte de protestation signé à Dieppe, le 17 juin 1667, devant le notaire Le Mareschal par 21 femmes contre les conditions dans lesquelles elles ont été accueillies dans la ville. Elles disent qu'on leur a refusé *de quoy subsister* et qu'on ne leur a pas fourni ce que le roi leur aurait accordé et ce

12. EVEN, Pascal. *Les hôpitaux en Aunis et Saintonge sous l'Ancien Régime*, La Crèche, Geste Éditions, 2002, p. 58-59.

que leur aurait fait entendre leur accompagnatrice. Ces femmes sont parties de Paris et leur destination est le *pays de Canada*. On retrouve en effet quatorze d'entre elles en Nouvelle-France. L'accompagnatrice est nommée dans l'acte

*dem<sup>lle</sup> Catherine françoise Desnaguels femme de pierre lepetit escuier Seigneur de Neuf [ville] de present habitans en la nouvelle France pays de Canada<sup>13</sup>.*

Précisons encore que cette protestation est faite par les femmes dont les noms sont cités *Instruite[s] et requeste* de ladite Desnaguels: doit-on comprendre «requisés», c'est-à-dire en somme à sa demande?



Signature de catherine Françoise denaguels, AD76 notaire Le Mareschal, cote 3 E 36 (36).  
Photo fournie par l'auteur.

## Origines de Bonaventure Desnaguels et Anne Gauthier

Même si à l'évidence certains actes concernant le couple Desnaguels et Gauthier nous manquent, son origine lorraine, ou à tout le moins un séjour fondateur à Nancy, semble évident. Bonaventure Desnaguels vient peut-être d'une autre région; le patronyme n'apparaît pas dans d'autres actes de la base de données actuelle de l'Union des Cercles Généalogiques Lorrains.

Les recherches pour compléter la généalogie du couple paraissent difficiles. Le contrat de mariage de 1646, comme un acte de 1632, désigne comme cousins ou cousines des personnes présentes ou des parties prenantes. M. Gagné note qu'il n'est pas précisé s'il s'agit de cousins germains. Je choisis pour ma part, provisoirement, de les considérer comme tels. Il est précisé par ailleurs qu'ils et elles appartiennent à la branche maternelle de Catherine Desnaguels, donc de la branche Gauthier. Une généalogie peut ainsi être ébauchée, qui peut guider les recherches futures.

De la branche Desnaguels, on ne peut rien avancer d'autre que ce qui est connu de Bonaventure.

D'un ancêtre commun «Gauthier» seraient issus trois enfants: l'un est le père d'Anne, les deux autres sont des femmes, l'une mariée à un Bailly, père de François présent au contrat en 1646, l'autre mariée à un De Billauts, d'où est issu Marc, cité à plusieurs reprises dans les actes, époux de Claude Fleuret et apothicaire à Nancy. De ce couple de Billauts et Fleuret sont nés neuf enfants repérés dans les registres de Nancy, Saint-Epvre:

**1** **Henriette**, baptisée le 17 janvier 1615; c'est elle sans doute qui épouse Louis de La Haye le 3 mars 1631. Le couple a un fils, Louis, baptisé le 3 décembre suivant, dont Marc de Billauts est le parrain et Françoise de La Haye, la marraine,

peut-être celle qui est témoin à Paris en 1646, *amie et alliée* de la future, Catherine Desnaguels. Henriette de Billauts est marraine d'une fille Jacquin à Saint-Epvre en 1629.

**2** **Anne**, baptisée le 12 janvier 1618.

**3** **Anne-Claude**, baptisée le 3 août 1619.

**4** **Chrétien**, baptisé le 7 juin 1621.

**5** **Nicole**, baptisée le 9 juin 1622; c'est peut-être elle qui épouse (fiançailles) à Notre-Dame de Nancy, le 1<sup>er</sup> septembre 1655, Alexandre-Ignace du Pradel, originaire d'Auvergne.

**6** **Philippe**, baptisé le 24 mars 1624.

**7** **Jeanne**, baptisée le 2 avril 1626; la marraine est Jeanne Henry, épouse Fleuret (la grand-mère de l'enfant).

**8** **Marie-Antoinette**, baptisée le 9 septembre 1627.

**9** **Élisabeth**, baptisée le 7 mai 1629.

D'autres de Billauts apparaissent dans les actes de Nancy, sans que des liens aient pu être trouvés entre eux.

## AUTRES SOURCES

– DULONG, Claude. *Anne d'Autriche mère de Louis XIV*, Paris, Perrin, 1980, 525 p.

– Fichier *Origine*, [www.fichierorigine.com](http://www.fichierorigine.com).

– FLAUS, Pascal. *Henriette de Lorraine. Une princesse au cœur de l'Europe 1605-1660*. Ouvrage édité par le Rotary Club de Saint-Avoid en partenariat avec la Ville de Saint-Avoid et la Société d'Histoire du Pays Naborien, 2011, 128 p.

– LABORDE, Léon de. *Répertoire alphabétique de noms d'artistes et artisans, des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, relevés dans les anciens registres de l'État civil parisien*, dit Fichier Laborde, consulté par Internet sur Gallica.

– PARISOT, Robert. *Histoire de Lorraine (Duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés)*, t. II, de 1552 à 1789, Bruxelles, Éditions culture et civilisation, 1978, 347 p. Impression anastatique de l'édition d'Auguste Picard, Paris, 1922.

– Programme de recherches en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH). <http://www.genealogie.umontreal.ca>.

– Relevés des actes de naissance, mariages et décès de Nancy par l'Union des Cercles Généalogiques Lorrains.

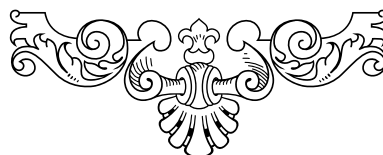
– RENAUDOT, Théophraste. *Gazette de 1668*. Par Internet sur Gallica.

– Société d'histoire des Filles du Roy, site <http://lesfillesduroy-quebec.org>, articles sur *Les convoyeuses des Filles du roi*, sur *Le couvent Saint-Joseph de la Providence de La Rochelle, lieu de séjour (...) Nouvelle-France*.

– TAPIÉ, Victor. *La France de Louis XIII et de Richelieu*, Paris, Flammarion, 1967, 461 p., coll. Champ historique.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[belleau.romain@gmail.com](mailto:belleau.romain@gmail.com)



13. Archives de Seine-Maritime, notaire Le Mareschal, cote 2 E 36/36.





# L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

## Les armoiries attribuées à la famille Couillard

Les activités soulignant le quatrième centenaire de l'arrivée de Louis Hébert, Marie Rollet et leurs trois enfants en Nouvelle-France nous donnent l'occasion d'aborder le sujet des armoiries qui leur sont associées ainsi qu'à leur descendance.



**Figure 1.** Maquette du monument de Louis Hébert. Alfred Laliberté. Illustration du *Rapport des fêtes du III<sup>e</sup> centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada*. Photo fournie par l'auteur.

### Le monument de Louis Hébert

Dans le parc Montmorency, nous trouvons sur le monument de Louis Hébert, au-dessus de la statue de Guillaume Couillard, les premières armoiries de la province de Québec. Au-dessus de Marie Rollet avec ses enfants apparaissent celles de la Ville de Québec. Enfin, sous la statue de Louis Hébert, des armes que nous pouvons blasonner ainsi : *d'azur à la colombe éployée d'argent tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople*, avec sur un listel, la devise « Dieu ayde au premier colon ». Le monument fut érigé à l'initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et financé par une souscription publique lancée en 1914. Dans son livre, *Rapport des fêtes du III<sup>e</sup> centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada*, l'abbé Azarie Couillard-Després rapporte les propos du sculpteur Alfred Laliberté lors de la réunion du 4 septembre 1916 du comité organisateur au cours de laquelle il a présenté la maquette d'un monument qu'il a conçu de sa propre initiative (**Figure 1**). Après avoir décrit les trois bronzes, l'artiste précise que *des festons orneront le piédestal ainsi que des écussons [...]. Le blason de la première famille avec sa devise; « Dieu ayde au premier colon », sera placé aux pieds d'Hébert*<sup>1</sup>. Le comité adopte d'emblée la proposition de Laliberté avec certaines modifications mineures. Le monument sera inauguré en 1918 dans les jardins de l'Hôtel-de-Ville. C'est d'ailleurs pour cette occasion qu'Alfred Laliberté concevra une médaille qui renforce encore plus l'association de l'écu à la colombe à la famille de Marie Rollet et de Louis Hébert (**Figure 2**).



**Figure 2.** Avers de la médaille commémorative du tricentenaire de l'arrivée de Louis Hébert. Collection privée. Photo fournie par Denis Racine.

L'affaire pourrait en rester là si le président du comité, l'abbé Azarie Couillard-Després, n'était pas l'auteur de deux livres sur la famille de Louis Hébert publiés l'un en 1906<sup>2</sup> et

1. COUILLARD-DESPRÉS, Azarie. *Rapport des fêtes du III<sup>e</sup> centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, 1617-1917*, Montréal, Imprimerie de La Salle, 1920, p. 22-23.  
2. COUILLARD-DESPRÉS, Azarie. *La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants*, Montréal, L'École catholique des sourds-muets, 1906. p. 287 et 328.



**Figure 3.** Armoiries attribuées à Guillaume Couillard. Illustration du livre *La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants*.

Photo fournie par l'auteur.

président du comité au transfert d'attribution des armes de Guillaume Couillard à son beau-père. Son silence est d'autant plus surprenant qu'il était bien placé pour protéger les résultats de ses recherches. À moins qu'il eût lui-même des doutes sur l'authenticité des armoiries du premier Couillard, car l'abbé est à l'origine de tout ce qui a été écrit sur les armoiries de la famille de Guillaume Couillard.

### Les armoiries de la famille Couillard

Nous trouvons la description des armoiries de la famille Couillard dans l'édition 1913 du livre sur la famille de Louis Hébert cité plus haut, description que nous reproduisons ici :

*En 1654, le roi de France, pour reconnaître les services qu'il [Guillaume Couillard] avait rendus à la colonie, le décora du titre de noblesse. Il [Couillard] prit pour armes: «D'azur, à la colombe éployée d'or», tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople. Pour devise, il choisit: «Dieu aide au premier colon» (Figure 3).*

Ses lettres de noblesse furent renouvelées en 1668 en faveur de ses fils, Louis Couillard de Lespinay (1629-1678) et Charles Couillard des Islets de Beaumont (1647-1715).

Les armes suivantes furent adoptées par les Couillard de Lespinay, des Prez, du Puy, des Écores et L'Islois :

*D'argent, à l'olivier de sinople mouvant d'un rocher à trois coupeaux au naturel, éclairé par un soleil, en chef, à senestre, d'or. L'écu timbré d'un casque et couronne de comte, avec une colombe d'argent en cimier, portant en son bec un rameau d'olivier de sinople. Supports: deux branches d'olivier. Devise: Prix des travaux n'a rien de vil (Figure 4).*

l'autre en 1913<sup>3</sup> dans lesquels il attribue le même blason et la même devise à Guillaume Couillard de L'Espinais (1588-1663), le gendre de Louis Hébert par son mariage le 26 août 1621, avec Marie Guillemette Hébert (1606-1684) (Figure 3).

Alfred Laliberté devait connaître ces deux ouvrages puisqu'il s'est servi du blason et de la devise pour son projet de monument. Nous pouvons alors nous étonner devant l'accord du

### Les armoiries de Louis Couillard de Lespinay

Contrairement aux armoiries de Guillaume et de Charles Couillard, au sujet desquelles nous ne possédons aucun document original prouvant les affirmations de leur biographe, nous trouvons dans les lettres de noblesse de Louis Couillard de Lespinay la mention des *Armes Telles qu'ils sont cy empreintes* et dans la marge un papillon armorié surmonté d'un sceau (Figure 6).

Ce document, conservé au centre d'archives de Québec de BAnQ, est en fait un fac-similé de l'original qui est lui-même une reproduction réalisée en 1940 des lettres de noblesse délivrées en 1668. Or, les armoiries semblent avoir été ajoutées sur le document et l'empreinte du sceau semble reprendre les armes sur le papillon.

En outre, le style de ces armoiries est totalement différent de celui des armoiries vues sur les lettres de noblesse de Pierre Boucher (1661) ou de Nicolas Juchereau de Saint-Denis (1692). Il se

Les Couillard de Beaumont portèrent :

*D'azur au cerf d'argent, passant et contourné, ramé d'or, onglé du même. Devise: Au champ labeur, au camp valeur<sup>4</sup> (Figure 5).*

L'abbé Couillard-Després illustrera ces trois blasonnements dans son histoire des seigneurs de la Rivière-du-Sud publiée en 1912<sup>5</sup>.



**Figure 4.** Armoiries attribuées à Louis Couillard de Lespinay. Illustration du livre *Histoire des seigneurs de la Rivière-du-Sud*. Photo fournie par l'auteur.



**Figure 5.** Armoiries attribuées à Charles Couillard de Beaumont. Illustration du livre *Histoire des seigneurs de la Rivière-du-Sud*. Photo fournie par l'auteur.

3. COUILLARD-DESPRÉS, Azarie. *Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille*, Lille, France, Desclée de Brouwer, 1913.

4. *Ibid.*, p. 124.

5. COUILLARD-DESPRÉS, Azarie. *Histoire des seigneurs de la Rivière-du-Sud et de leurs alliés canadiens et acadiens*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie de « La Tribune », 1912, p. 12; (Guillaume Couillard), p. 18; (Couillard de Lespinay), p. 344; (Couillard de Beaumont) et p. 393-394 (blasonnements).





**Figure 6.** Armoiries et empreinte d'un sceau dans la marge des Lettres de noblesse de Louis Couillard – 25 mars 1668. (Détail).

Source : BANQ Québec, Collection du Centre d'archives de Québec, cote P1000, S3, D2202.

pour autant prétendre au titre nobiliaire correspondant comme nous pouvons le voir avec ces armoiries de la famille Godefroy de Tonnancour (**Figure 7**).



**Figure 7.** Armoiries de la famille Godefroy de Tonnancour.

Photo fournie par l'auteur.

résume à un écu sommé d'un heaume entouré de volumineux lambrequins. De plus, la forme de l'écu, les ornements extérieurs et surtout la couronne comtale surmontée d'une colombe, qui rappelle celle sur les armes attribuées à Guillaume, nous portent à croire que ces armoiries sont postérieures à l'époque du Roi-Soleil. Aucun héraut d'armes de Louis XIV n'aurait placé une couronne de comte dans les armoiries d'un nouvel anobli non titré.

Sous l'Ancien Régime, seuls les nobles détenteurs d'un titre de noblesse pouvaient timbrer leurs armoiries de la couronne associée à leur titre. Il n'est toutefois pas rare de rencontrer des objets gravés d'armoiries complétées d'une couronne ajoutée pour enjoliver la composition sans



**Figure 8.** Matrice du sceau utilisé par les seigneurs de la Rivière-du-Sud.

Photo fournie par l'auteur.

Il existe aussi un cachet aux armes de Louis Couillard actuellement exposé au manoir Couillard-Dupuis à Montmagny. Il a été légué aux Sœurs du Bon Pasteur de Québec par sœur Sainte-Hélène, née Azilda Couillard-Després. Selon la tradition familiale, Louis XIV aurait remis ce cachet avec les lettres de noblesse à Louis Couillard en 1668 (**Figure 8**).

C'est un pendentif en argent doré serti d'une pierre transparente, probablement un diamant brun, gravé aux armes décrites plus haut à l'exception de la devise (**Figure 8**). Il devait être attaché à une chaîne et porté autour du cou, ce qui libérait les mains et protégeait la gravure<sup>6</sup>. Il a servi à sceller la correspondance des seigneurs de la Rivière-du-Sud. La comparaison de cette matrice avec l'empreinte du sceau dans le haut de la figure 6 laisse voir des similitudes troublantes.

Quoi qu'il en soit, même si nous avons des doutes sur l'origine des armoiries de Louis Couillard, leur utilisation par lui et ses descendants leur confère une authenticité consacrée par l'usage.

## Conclusion

Nous venons de voir que l'abbé Azarie Couillard-Després attribue des armes et des devises différentes à Guillaume Couillard et à ses fils Louis et Charles dont la noblesse remonte à un seul document daté de 1654.

6. Nos remerciements à M<sup>me</sup> Amélie Leclerc du musée des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec pour avoir permis l'examen du cachet des seigneurs de la Rivière-du-Sud.





**Figure 9.** Armoiries attribuées à Louis Hébert sur son monument au parc Montmorency. Photo fournie par l'auteur.

S'il est possible que les devises révèlent le choix de chacun d'eux, il peut paraître surprenant que les héralds d'armes du roi aient accordé des armes différentes à trois membres d'une même famille. Mais dans l'état actuel des connaissances, il est impossible d'élucider les mystères entourant les armes des Couillard. Déjà, la diffusion en 1916 des photographies de la maquette du monument de Louis Hébert, où les armes et la devise attribuées au premier Couillard en Nouvelle-France se retrouvent sous la statue de Louis Hébert, avait certainement laissé suffisamment de doute à Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy pour qu'ils les ignorent dans le second volume de l'*Armorial du Canada français* publié en 1918<sup>7</sup>.

Nous souscrivons donc à l'opinion d'Auguste Vachon et de Robert Pichette, deux éminents héraldistes, voulant que *l'abbé Couillard-Després, un amateur héraldiste dont les attributions d'armoiries manquaient parfois de rigueur, ait montré trop de zèle à doter ses ancêtres d'armoiries distinctes*<sup>8</sup>.

Finalement, c'est peut-être Alfred Laliberté qui avait vu juste en octroyant à Louis Hébert des armes et une devise qui, tout compte fait, conviennent beaucoup mieux au premier colon en Nouvelle-France qu'à son gendre, fût-il le premier colon anobli (**Figure 9**).

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [marc.beaudoin@videotron.ca](mailto:marc.beaudoin@videotron.ca)

7. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, deuxième série, Montréal, Librairie Beauchemin, 1918.

8. VACHON, Auguste. « Les armoiries personnelles en Nouvelle-France », *L'Ancêtre*, vol. 34, n° 28, hiver 2008, p. 154-155; PICHETTE, Robert. « Héraldique et généalogie », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 27, n° 3, juillet-août-septembre 1976, p. 153.



## apsule clio-généalogique : Pas bête !

Selon *Le Robert – dictionnaire historique de la langue française*, le mot *pedigree* est emprunté à l'anglais et, en français, cet anglicisme désigne d'abord la généalogie d'un animal de race et par extension se dit de l'ascendance d'une personne. Ce mot proviendrait de l'ancien français *pié de grue* (pied de grue) et la transposition de sens serait due aux trois petits traits rectilignes utilisés dans les registres officiels anglais pour indiquer les ramifications d'un arbre généalogique à trois branches. Il y a finalement peu de distance entre l'homme et la bête.

\* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



## Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

### M<sup>e</sup> Léon Verville, notaire de province

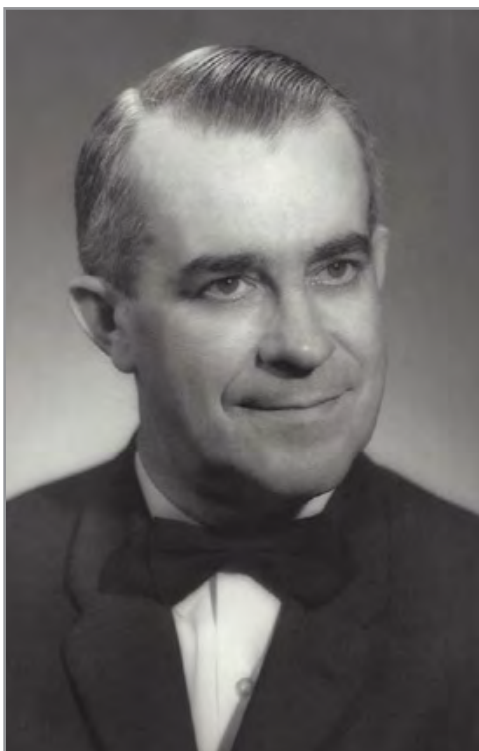
L'un de mes confrères d'université supportait mal la formule de l'éditorialiste André Laurendeau du quotidien montréalais *Le Devoir*: *Un lecteur de province nous écrit*. À mon avis, c'est un complexe urbain inversé. Pensons que nous avons eu les municipalités de Saint-Agapitville..., L'Isletville... aujourd'hui disparues. Ce confrère venait d'une petite paroisse au nord du Saint-Laurent, voisine d'une ville d'une importance relative. Il ajoutait que les gens de son rang se moquaient de ceux qui vivaient plus loin qu'eux du village, lesquels en faisaient autant quant à ceux du rang plus éloigné. Confirmation de l'adage soutenant qu'une moitié du genre humain rit de l'autre moitié. Le notaire Léon Verville était en fonction depuis quinze ans à son décès à Warwick dans les Bois-Francs (aujourd'hui Centre-du-Québec). Il avait d'abord exercé à Saint-Flavien, Lotbinière, sa paroisse natale, puis à Tingwick où il occupa les postes de secrétaire de la Municipalité, de la Commission scolaire, des syndicats de la paroisse Saint-Patrick en plus d'y tenir l'agence de la Banque canadienne nationale. À Warwick il a agi comme secrétaire de la Municipalité, de la Commission scolaire, et de la compagnie de téléphone de Chénier. Il a été conseiller municipal durant six ans. Il a également été administrateur de la succursale de la Société des Artisans.

L'un de mes devanciers à l'étude du droit s'expliquait mal l'échec de son jeune associé à faire partie du personnel au ministère des Affaires extérieures du Canada. Son patron en exercice en pratique privée du droit sut que c'était parce que la science du droit ne suffit pas en diplomatie; il aurait fallu que le notaire ait eu à signer un bail, solliciter des clients, emprunter à une banque, engager du personnel... En d'autres termes être polyvalent. Ce que souvent un grand bureau n'offre pas.

Voici un mot des ancêtres paternels de ce notaire tout de même polyvalent, de sa carrière professionnelle et de ses autres réalisations.

### Mariages à Sainte-Gertrude

Les parents du notaire Verville ont scellé leur union en l'église Sainte-Gertrude, dans le comté de Nicolet. Né à Sainte-Gertrude le 23 janvier 1887, le futur notaire fut baptisé le jour même sous les prénoms de Joseph-Achille. Son parrain et sa marraine sont Alexis Comeau, cultivateur, et son épouse, Éléonore Carignan, de la même paroisse, dont le lien de parenté avec l'enfant n'est pas indiqué. Le célébrant est Nestor-Odilon Larue, curé. Le 23 septembre 1913, Joseph-Achille Verville, majeur, notaire, de Saint-Flavien, Lotbinière, épouse Alice Provencher, majeure, paroissienne, fille de feu David et défunte Éléonore Genest, en leur vivant de Bécancour. L'évêque du diocèse de Nicolet a accordé une dispense de deux bans et une dispense de parenté du troisième au quatrième degré. Le troisième ban a été publié localement et à Saint-Flavien. Le célébrant, cousin germain de l'épouse, autorisé par le curé du lieu, Joseph Forcier, indique les présences des époux et de leurs témoins, reçoit l'échange des consentements et donne aux époux la bénédiction nuptiale. Signent les époux et leurs témoins: le père de l'époux, l'oncle de l'épouse Polycarpe Boisvert, puis le curé Forcier, Charles H. Poisson, prêtre vicaire, suivis de J.-Roméo Doucet, vicaire de Saint-Thomas à Pierreville (Sainte-Angèle de Laval, comté de Nicolet, 1890 – Saint-Louis de Blandford, 1936).



Notaire Léon Verville  
Photo fournie par Monique Verville.

Joseph-Achille Verville, bachelier ès arts du collège de Nicolet en 1909, a été admis à l'exercice de la profession notariale en 1912. Son lieu de pratique fut Saint-Flavien dont il occupa la mairie de 1926-1930. Élu député de Lotbinière à la Chambre des communes aux élections générales de 1925, il fut réélu aux élections générales de 1926, 1930 et 1935. Il est décédé alors qu'il était encore en fonction à Saint-Flavien le 20 novembre 1937, âgé de 50 ans. Son greffe comptant 5125 actes est déposé au palais de justice de Québec.

C'est aussi à Sainte-Gertrude que le 10 mai 1884, les aïeuls paternels du notaire Léon Verville se sont unis. Là, Zéphirin Verville, majeur, charron, épouse sa coparoiissienne Léontine

Deshaies, mineure, fille de Joseph, cultivateur, et Philomène Hould, tous deux des États-Unis. Comme il n'y avait aucun empêchement connu, que les parents de la future épouse avaient donné leur permission, et que la dispense des trois bans avait été accordée par M<sup>gr</sup> Louis-François Laflèche, évêque de Trois-Rivières, le curé a reçu le consentement des époux et a donné la bénédiction nuptiale. L'acte souligne les présences, outre celles des époux, d'Alexis Comeau, des parents des époux et de Moïse Deshaies, oncle de l'épouse. Signent les époux suivis du célébrant Nestor-Odilon Larue (Saint-Vallier, 1829 – Nicolet, 1910)

### À Gentilly

Le 25 juillet 1837 en l'église Saint-Édouard de Gentilly, comté de Nicolet, après publication des trois bans, les bisaïeux paternels du notaire Léon Verville, Augustin Bourbeault dit Verville, majeur, cultivateur, domicilié comme son père à Bécancour, s'unit à Adélaïde Hébert dit Manuel, majeure, fille de François et Victoire Rivard dit Lavigne, de Gentilly. Je présume que les publications ont dû être faites aussi à cet endroit, mais l'acte n'en fait pas état. Le célébrant se déclarant autorisé par le curé du lieu, Olivier Larue, constate l'absence d'empêchements, reçoit l'échange des consentements et donne la bénédiction nuptiale. Il souligne la présence d'Alexis et Jean Bourbeault dit Verville, frères de l'époux, puis de Pierre Hébert dit Manuel, frère, et Pierre Deshayes, agent de l'épouse. L'officiant est Louis-Léon Bélisle, prêtre (Deschambault, 1809 – Québec, 1880) qui souligne qu'aucun de ceux-là n'a su signer. Seul François Hébert a signé.

### À Bécancour

En l'église de Bécancour, le 2 mai 1803, les trisaïeux du notaire Léon Verville, Alexis Bourbeault dit Verville, agriculteur, de Bécancour, veuf de Marie-Anne Sévigny, épouse Judith Houde, majeure, fille de Simon et Angélique Bergeron, tous deux de Sainte-Croix-de-Lotbinière. Les bans n'ayant été publiés qu'à Bécancour, j'en déduis que l'épouse âgée de 30 ans y habitait. J'ai de même conclu à la majorité de l'époux, parce que le 19 février 1787, aussi à Bécancour, il avait épousé en premières noces Marie-Antoine Laroche. Le célébrant reçoit les consentements des époux, leur donne la bénédiction nuptiale en présence, du côté de l'époux, de Charles et Antoine Bourbeault dit Verville, ses frères; d'Antoine Sévigny, son beau-père; d'Antoine Lavigne, son beau-frère; du côté de l'épouse, de Pierre Boisvert, oncle agissant comme père, d'Augustin et Alexis Boisvert, puis Joseph Lavigne. D'autres sont mentionnés, d'autres non nommés dont certains n'ont pas signé incluant les époux. Apparaissent au bas de l'acte la signature de Pierre Boisvert et celle du célébrant, curé local: Pierre-Nicolas Labadie (Québec, 1750 – Bécancour, 1820).

### En un lieu indéterminé

Les quadrisaïeux du notaire Léon Verville, Pierre Bourbeaux Verville et Marie Catherine Provencher, fille de Louis et Marie Anne Leclerc dit Fleurant, se sont épousés après avoir signé un

contrat de mariage le 19 janvier 1754 chez le notaire royal Jean Leproust du district de Trois-Rivières.

### À Cap-de-la-Madeleine

Le 19 janvier 1717, Pierre Bourbeault dit Verville épouse Marie Provencher, fille de Sébastien et Catherine Guillet, de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine. Trois bans ont été publiés. En l'absence d'empêchement, l'échange des consentements a eu lieu et la bénédiction nuptiale a été donnée. Sont présents: Louis Provencher, Nicolas Perrault, Louis Macé et François Bigot que le célébrant déclare avoir signé quand les époux déclarent ne le savoir. Pourtant, je ne lis que la signature de l'officiant Paul Vachon (Québec, 1656 – Cap-de-la-Madeleine, 1729)

C'est aussi à Cap-de-la-Madeleine que le premier mariage de cette famille a été célébré en Nouvelle-France quand Pierre Bourbeau dit Lacourse a, le 21 octobre 1676, après la signature d'un contrat chez le notaire royal Jean Cusson, épousé Anne Bénard, fille de René et Marie Sédillot. L'époux est le fils d'Élie et Marie Noiron de Notre-Dame-de-Coigne, près de La Rochelle.

L'on voudra bien noter que, dans certains cas, n'ayant pu avoir accès aux actes, j'ai dû me limiter à d'autres sources.

### Baptême, mariage, études, carrière professionnelle et autres activités du notaire Léon Verville

Le notaire Léon Verville, né le 1<sup>er</sup> août 1914 à Saint-Flavien, MRC de Lotbinière, a été baptisé à l'église paroissiale le surlendemain sous les prénoms Joseph-Léon par le vicaire J.-C. Julien. Son parrain et sa marraine sont ses grands-parents paternels. Ne signent que le grand-père, le père, le vicaire, malgré l'affirmation à savoir que tout le monde a signé.

Le notaire Léon Verville a épousé, le 9 novembre 1940 à l'église Notre-Dame-de-la-Victoire à Lévis, Marie-Marthe Desjardins, fille majeure de Raoul, notaire, et feu Eugénie Giroux.

Un ban a été publié à l'église où le mariage est célébré, l'autre à Tingwick, alors domicile de l'époux. Il y a eu dispense des deux autres bans, dispense obtenue de *l'ordinaire du lieu*. Aucun empêchement n'ayant été découvert, le chanoine, curé de la paroisse, reçoit l'échange des consentements et donne la bénédiction nuptiale. Les signataires sont: les époux, leurs témoins, savoir son père pour l'épouse et son frère Jean-Martin pour l'époux. Ajoutons que le père de l'épouse est le fils du commandeur Alphonse Desjardins, fondateur en 1900 du Mouvement Desjardins. Le célébrant est le chanoine Eugène Carrier (Saint-Henri-de-Lévis, 1873 – Lévis, 1950).

Les parties ont déclaré avoir signé un contrat de mariage devant le notaire Jacques Desjardins de Lévis. Depuis mars 1931, il s'agit là d'une exigence constatée à l'article 65 du Code civil du Bas-Canada, alors en vigueur.

Jusqu'en rhétorique, le notaire Verville a été étudiant au collège de Nicolet, après quoi il a étudié au Petit Séminaire de Québec où il a obtenu son baccalauréat ès arts en 1936. De



1936 à 1939, il a fait ses études de droit à l'Université Laval. Durant cette période, il a fait sa cléricature à l'étude du notaire Charles Delagrave, lequel fut conseiller municipal à Québec de 1920 à 1924, puis député de Québec Ouest à l'Assemblée législative de 1935 à 1944 avant sa nomination au Conseil législatif où il siégea jusqu'à son décès.

Le notaire Léon Verville a d'abord exercé à Saint-Flavien, puis à Tingwick avant de se fixer à Warwick en 1954. À son décès, son minutier de 12 810 actes en minutes a été cédé à M<sup>e</sup> Jean Lemay de Victoriaville. Il est vrai que le notaire Verville n'a pas exercé dans de grandes villes, mais il n'est pas pour autant un notaire de campagne. Sans mépris pour eux. Il est connu qu'il est l'un des trois notables de la paroisse. Le notaire Verville a donc eu des concurrents, d'autres professionnels avec qui être comparé. Pensons aux membres du Barreau et aux comptables. Il a facilement supporté la comparaison. Travail impeccable. Je tiens le renseignement de concurrents et de fonctionnaires qui savaient qu'un dossier lui étant confié était traité avec compétence et célérité.

Aujourd'hui, la profession notariale insiste pour que les notaires se regroupent. Déjà durant la décennie de 1960, il a presque réussi à implanter une méthode de distribution des demandes de services qui aurait abouti au même résultat. *Une tentative en partie avortée vaut mieux qu'une absence de tentative*, rappelle le docteur Alexis Carrel dans *L'Homme, cet inconnu* en 1935. Aussi le décès soudain du notaire Verville, le 11 novembre 1969, à l'âge de 55 ans, a causé localement un choc profond, une perte ne pouvant être évaluée. Si j'ajoute cela, c'est que longtemps après ce décès, des témoignages d'où je ne les attendais pas sont venus à mes oreilles.

Son épouse, Marie-Marthe Desjardins, et cinq enfants lui ont survécu. Vu le titre de la chronique, je dois souligner que son fils, le notaire Marc-André Verville, exerce depuis 1972 à Québec en société avec M<sup>e</sup> Chantal Tremblay et a rejoint le cabinet Lavery en 2015. Deux autres notaires de la relève complètent l'équipe notariale.

#### MÉDIAGRAPHIE

- ALLAIRE, Jean-Baptiste. Dictionnaire biographique du clergé canadien-français, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, 543 p.
- BAnQ Québec. Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'à 1900.
- Chambre des notaires. Tableau de l'ordre des notaires, 1979.
- Drouin (Institut généalogique). Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760-1935).
- Drouin (Institut généalogique). Mariages du comté de Nicolet du début à 1977, 1990.
- JETTÉ, René. Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques. « Memoriam Léon Verville », *Revue du notariat*, vol. 72, décembre 1969, p. 231-234, MRSC.
- Provencher, Gérard. Dictionnaire généalogique des familles Provencher en Amérique 1660-2001, Sainte-Foy, 5<sup>e</sup> édition, 31 décembre 2001, 1130 p.
- Société de généalogie de Québec (SGQ). Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'à 1941.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[ibarabe@bell.net](mailto:ibarabe@bell.net)



## MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DU NOTAIRE LÉON VERVILLE

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
<b>VERVILLE Léon</b> . . . . . (J.-Achille; PROVENCHER Alice)	1940-11-09 . . . . . Notre-Dame-de-la-Victoire, Lévis	<b>DESJARDINS M.-Marthe</b> (Raoul; GIROUX Eugénie)
<b>VERVILLE J.-Achille</b> . . . . . (Zéphirin; DESHAIES Léontine)	1913-09-23 . . . . . Sainte-Gertrude	<b>PROVENCHER Alice</b> (David; GENEST Éléonore)
<b>VERVILLE Zéphirin</b> . . . . . (Augustin; HÉBERT Adélaïde)	1884-05-10 . . . . . Sainte-Gertrude	<b>DESHAIS Léontine</b> (Joseph; HOULD Philomène)
<b>BOURBEAULT dit VERVILLE Augustin</b> . . . . . (Alexis; HOUDE Judith)	1837-07-25 . . . . . Gentilly	<b>HÉBERT dit MANUEL Adélaïde</b> (François; RIVARD dit LAVIGNE Victoire)
<b>BOURBEAULT dit VERVILLE Alexis</b> . . . . . (Pierre; PROVENCHER M.-Catherine)	1803-05-02 . . . . . Bécancour	<b>HOUDE Judith</b> (Simon; BERGERON Angélique)
<b>BOURBEAUX dit VERVILLE Pierre</b> . . . . . (Pierre; PROVENCHER Marie)	1754-01-19 . . . . . Contrat Jean Leproust, lieu indéterminé	<b>PROVENCHER M.-Catherine</b> (Louis; LECLERC dit FLEURANT M.-Anne)
<b>BOURBEAULT dit VERVILLE Pierre</b> . . . . . (Pierre; BÉNARD Anne)	1717-01-19 . . . . . Cap-de-la-Madeleine	<b>PROVENCHER Marie</b> (Sébastien; GUILLET M.-Catherine)
<b>BOURBEAU dit LACOURSE Pierre</b> . . . . . (Élie; NOIRON Marin)	1676-10-21 . . . . . Contrat Jean Cusson, Cap-de-la-Madeleine	<b>BÉNARD Anne</b> (René; SÉDILLOT, Marie)



## Les archives vous parlent

Simon Fortin-Dupuis  
Agent de bureau – BAnQ Québec

### Les grands événements dans le fonds du ministère du Travail (E24): l'histoire de la grève d'Asbestos (1949)

Événement précurseur de la Révolution tranquille, la grève de l'amiante à Asbestos en 1949 a marqué la société québécoise. Sa durée et le nombre de travailleurs impliqués avec le déroulement des événements remplis de mobilisations triomphales et de solidarité et de combats violents, d'attentats, de misère et de pauvreté ont fait, qu'encore aujourd'hui, il s'agit d'un des moments phares de l'histoire du travail au Québec.

Le fonds du ministère du Travail (E24), plus précisément les archives du registraire et du Service de conciliation et d'arbitrage, contient toute la correspondance relative à la grève. Cela concerne notamment les syndicats et les entreprises en cause, mais également des particuliers se sentant interpellés, de même que les rapports d'intervention des agents de l'État. Ces documents montrent que le ministre a des possibilités d'action qui sont très limitées par la législation québécoise. Il ne peut agir que dans le cadre de la conciliation et de l'arbitrage; il ne peut pas prendre position officiellement dans une grève. Grâce à cette correspondance, on bénéficie tout de même d'un point de vue privilégié sur le conflit de l'amiante. Voici le récit qu'on peut en tirer.

#### La grève de l'amiante à Asbestos et Thetford Mines, 1949

En janvier 1949, la Canadian Johns-Manville annonce au ministère du Travail que les négociations avec le syndicat pour le renouvellement d'une convention collective, laquelle est reconduite sans difficulté depuis le début de la Seconde Guerre mondiale sont rompues. Le syndicat reproche à la compagnie de publier sur les lieux de travail des bulletins commentant les négociations. Un conciliateur est dépêché à Asbestos pour favoriser la reprise des discussions. Selon le rapport d'intervention, la masse des ouvriers est *enthousiasmée, au plus haut point, en faveur de la grève*<sup>1</sup>. L'employeur convient de cesser les publications. Les échanges reprennent pour quelques jours, mais le conciliateur se heurte à des demandes irréconciliables. Il faut prendre d'autres moyens. Alors que les employeurs entament le processus d'institution d'un tribunal d'arbitrage, tel que le

prescrit la *Loi des relations ouvrières*, les travailleurs décident d'entrer en grève. Leur confiance dans le processus légal de règlement de conflit a été érodée par les expériences précédentes. Au diable l'arbitrage gouvernemental. Ils veulent faire valoir leur rapport de force sur le terrain!

Selon le conciliateur, *cette grève, conséquence d'une longue préparation syndicale, devait nécessairement arriveré (sic) et malgré les efforts constants du conciliateur à trouver une solution au présent litige. Le conciliateur n'a réussi qu'à la retarder temporairement*<sup>2</sup>.

Les demandes syndicales sont connues depuis plusieurs années. Elles ont été pour la plupart formulées dès 1936, lors d'une autre grève<sup>3</sup>: élimination de la poussière d'amiante, augmentation générale des salaires, augmentation du nombre de jours de congé payés, création d'un fonds de sécurité sociale et instauration de la formule Rand<sup>4</sup>.

Le 15 février 1949, le ministre du Travail prend acte de la déclaration de grève des employés de la Canadian Johns-Manville, de l'Asbestos Corporation Limited, de la Johnson Company et de la Flintkote Mines Limited. Il constate que *les parties n'ont pas recouru à la procédure d'arbitrage*<sup>5</sup>. Il déclare donc la grève générale illégale.



Antonio Barrette, parlementaire, 1940, Centre d'archives de Québec, Fonds J. E. Livernois Ltée, cote P560,S2,D1,P1468.  
Photo : inconnu.

1. Rapport d'intervention, 7 février 1949. Centre d'archives de Québec, fonds du ministère du Travail, cote E24, G-41/48-49, 1960-01-009/4.
2. *Idem*.
3. Mémoire du 11 novembre 1936 de la Fédération catholique des employés de l'amiante du Canada. Centre d'archives de Québec, fonds du ministère du Travail, cote E24, K-17/36-37, 1960-01-040/121.
4. Rapports d'intervention, le 14 février 1949. Centre d'archives de Québec, fonds du ministère du Travail, cote E24, G-41/48-49, 1960-01-009/4.
5. Télégramme de l'honorable Antonio Barrette à Rodolphe Hamel, le 15 février 1949. Centre d'archives de Québec, fonds du ministère du Travail, cote E24, G-41/48-49, 1960-01-009/4.



Village de Black Lake, comté Mégantic, et les mines d'amiante en arrière-plan, 1951, Centre d'archives de Québec, fonds du ministère de la Culture et des Communications, Office du film du Québec, cote E6,S7,SS1,P88475.

Photo : Paul Carpentier.

Le lendemain, la Canadian Johns-Manville demande la protection de la Police Provinciale pour surveiller ses installations et empêcher les piquets de grève. Le 21 février, la Commission des relations ouvrières révoque les certificats de reconnaissance des syndicats locaux. À Asbestos et à Thetford Mines, le conflit s'envenime et oblige tout le monde à prendre parti.

Durant les mois qui suivent, le conflit, passé du stade du politique au stade du juridique, s'éloigne du champ d'action du ministre du Travail<sup>6</sup>. Selon la correspondance, ce dernier se contente, entre la mi-février et la mi-juin, de recevoir des doléances et de coordonner les efforts de personnalités influentes pour trouver un règlement. À travers les différents comptes rendus qui lui sont soumis, on voit le conflit se développer.

Le gouvernement québécois envoie les forces de l'ordre pour assurer la sécurité des installations et des briseurs de grève. Les policiers n'hésitent pas à employer la manière forte : arrestations massives, intimidation, passages à tabac. Les syndicats du Québec, eux, font bloc derrière les grévistes et s'indignent du déroulement des événements :

*15 000 ouvrières membres de notre conseil central [de l'archidiocèse de Rimouski] assurent appui financier et autre aux grévistes stop sommes degoutes attitude anti syndicale anti ouvriere gouvernement provincial stop protestons givoureusement [sic] contre menees scandaleuses police provinciale a asbestos<sup>7</sup>.*

D'autres vont plus loin pour dénoncer la violence dont font preuve les agents de la paix : [traduction] *La brutalité policière à Asbestos [...] suit les méthodes pratiquées par les troupes d'assaut d'Hitler<sup>8</sup>.*

Finalement, le 24 juin 1949, après les interventions médiatrices du ministre du Travail et de l'archevêque de Québec, M<sup>gr</sup> Maurice Roy, une entente est signée à Thetford Mines stipulant que les compagnies ne s'opposeront pas à la nouvelle certification des syndicats, les employés seront réinstallés à leur poste le plus rapidement possible, les travailleurs ne seront pas discriminés pour leurs activités de grève, sauf ceux reconnus coupables d'infractions criminelles et les négociations seront portées en arbitrage s'il n'y a pas entente après dix jours<sup>9</sup>. Les

6. On trouvera plus de détails sur la grève dans le fonds de la Sûreté du Québec (E100) et dans celui du ministère de la Justice (E17).

7. Télégramme de J.A. Canuel à l'honorable Antonio Barrette, le 23 mars 1949. Centre d'archives de Québec, fonds du ministère du Travail, cote E24, G-41/48-49, 1960-01-009/4.

8. Télégramme de Charles McClure à l'honorable Antonio Barrette, le 7 mai 1949. Centre d'archives de Québec, fonds du ministère du Travail, cote E24, G-41/48-49, 1960-01-009/4.

9. Agreement for the settlement of the strike in the Thetford-Mines Area, le 24 juin 1949. Centre d'archives de Québec, fonds du ministère du Travail, cote E24, G-41/48-49, 1960-01-009/4.



grévistés d'Asbestos acceptent aussi ces conditions quelques jours plus tard ; la grève est terminée.

Le règlement final déçoit les ouvriers. Malgré l'entente passée pour le retour au travail, plusieurs ouvriers, en septembre 1949, écrivent au ministre pour lui signaler qu'ils ne sont toujours pas au travail :

*est-ce que les grévistes qui ne sont pas retournés au travail vont rester sans travail indéfiniment [sic] et que les briseurs de grèves vont garder pour toujours la place des grévistes<sup>10</sup>*

demande une mère de mineur. De plus, la sentence arbitrale rétablit presque le *statu quo ante bellum*. Toute cette peine aura-t-elle été vaine ? En fait, si la grève de l'amiante n'apporte que peu de gains directs aux travailleurs, elle amorce une période d'organisation des syndicats qui ne portera ses fruits que quelques années plus tard.

### En complément, d'autres dossiers riches en renseignements...

En plus d'être instructifs pour la grande histoire, les dossiers du ministère du Travail regorgent d'une foule d'informations concernant des individus. L'ensemble des dossiers du registraire du ministère a été indexé par numéro, par nom et par année et a été décrit. Il est donc possible de trouver rapidement tous les dossiers concernant les entreprises (ou le domaine d'emploi) pour lesquelles travaillaient vos ancêtres. Vous pourriez y trouver de la correspondance (plaintes, demandes d'informations, etc.), des listes (de paye, d'absence, d'ancienneté, etc.) et des documents en tous genres (procès-verbaux, talons de paye, etc.).

Par exemple, si vous êtes à la recherche d'informations sur les institutrices, plusieurs dossiers<sup>11</sup> contiennent les documents de travail de nombreux tribunaux d'arbitrage qui ont été institués lors d'une vague de renouvellement des conventions collectives en 1947-1948. On y trouve notamment des listes d'institutrices et leur traitement, divers documents décrivant la vie professionnelle, et parfois personnelle, des dites institutrices et souvent le verbatim des témoignages.

### Pour en entendre plus sur les mines d'amiante et la grève d'Asbestos :

- BANQ Québec. Mémoire d'une époque : Entrevue de Georges Grégoire, interviewer : Claudette Grégoire – 1984. – E54,S1984,D20  
Récit de vie de Georges Grégoire, né à Thetford Mines, Chaudière-Appalaches, en 1911. Occupation : ouvrier dans un moulin à scie, mineur (amiante).
- BANQ Québec. Mémoire d'une époque : Entrevue de Bernard Fillion, interviewer : Gisèle Carrier – 1986. – E54,S1986,D5.



Extraction d'amiante à l'aide d'une foreuse à air comprimé à Thetford Mines, 1947, Centre d'archives de Québec, fonds du ministère de la Culture et des Communications, Office du film du Québec, cote E6,S7,SS1,P38806.

Photo : J.W. Michaud.

Récit de vie de Bernard Fillion, né à Saint-Bernard, Chaudière-Appalaches, en 1910. Occupation : mineur pour l'Asbestos Corporation Limited de Black Lake (mine d'amiante).

- BANQ Québec. Causerie de l'honorable Antonio Barrette, ministre québécois du Travail, sur la grève de l'amiante/ Antonio Barrette/CHRC. – 1948 – 1 disque(s) (00:08:43) P182,S77,DAV2014-118.

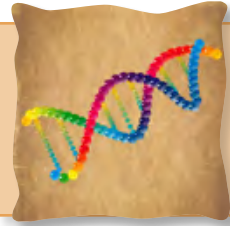
Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[Simon.Dupuis@banq.qc.ca](mailto:Simon.Dupuis@banq.qc.ca)



10. Lettre de M<sup>me</sup> Eugène Tourigny à l'honorable Antonio Barrette, le 8 septembre 1949. Centre d'archives de Québec, fonds du ministère du Travail, cote E24, G-41/48-49, 1960-01-009/4.

11. Les chercher dans la base de données par le mot-clé « inst. ». Ils devraient se trouver dans la série G de 1947-1948.



# L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)

Pierre Gendreau-Héty (7656)

Linguiste et chercheur en généalogie génétique – Projet Québec ADNy

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

## Les origines suisses de cinq millions de Québécois confirmées par ADN

« Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant. »

Victor Hugo, *Les Contemplations*

Le *Dictionnaire historique de la Suisse*<sup>1</sup> consacre un article au pionnier québécois Pierre Miville. Cette entrée souligne l'impact démographique du pionnier en Amérique du Nord, et son auteur note avec candeur que *des descendants de la famille M[iville]-Deschênes, au nombre de 1331 à fin 1729, vivent aujourd'hui encore au Canada*. L'euphémisme dans cette conclusion ressort singulièrement une fois la courbe dévoilée : la descendance Miville atteint 6552 individus avant 1800, et plus de... cinq millions aujourd'hui, au Québec seulement.

Le Programme de recherche en démographie historique (Université de Montréal) présente Pierre Miville comme le septième pionnier le plus prolifique. Un effet fondateur a converti la fécondité de Miville en un phénomène démographique exponentiel. En vertu de cette dynamique, une majorité des huit millions de Québécois d'aujourd'hui comptent Pierre Miville dans leur généalogie. Ce fait frappe forcément l'imagination.

### Origine plausible

Aucun document n'avait encore prouvé l'origine du pionnier québécois Pierre Miville, dit « le Suisse ». Seuls de maigres indices documentaires relevés en France et au Canada permettaient d'en présumer les racines. Pierre Miville débarque en Nouvelle-France en 1649<sup>2</sup>, après plusieurs années passées à Brouage et à La Rochelle. L'ancien *souïce* du Cardinal de Richelieu découvre avec sa famille une colonie fragile habitée par moins de deux mille pionniers.

Le climat de la vallée du Saint-Laurent est difficile. La famille Miville réussit néanmoins à se greffer à la colonie, à la différence des deux tiers qui ne font qu'y séjourner. Miville projette, entre autres, un « Canton des Suisses fribourgeois » avec des compatriotes qui font long feu comme habitants. La famille Miville, avec ses deux garçons et quatre filles, ne revient cependant pas sur sa décision de demeurer dans la colonie et se fond peu à peu dans une population qui prospère et atteint 80 000 personnes en 1760, année où tombe la Nouvelle-France.

### Garçons ou filles

Les six enfants de Pierre Miville n'auraient été que des garçons que leur nom de famille serait possiblement devenu le plus

commun au Québec. Le surnom DESCHÊNES s'est en outre combiné au nom MIVILLE dès la deuxième génération par le second fils du pionnier. Le surnom héréditaire au Canada français est qualifié de « nom-dit » et se confond historiquement avec le nom civil. Le nom MIVILLE a lui-même varié dans sa forme. Une évolution M(A)INVILLE coexiste au Québec et est attestée dès 1643 à La Rochelle.

Les variations du nom accentuent l'intérêt de découvrir la signature ADN qui lui est associée par le chromosome Y (ADNy), signature sous-jacente et constante à travers les siècles. Le nom MIVILLE est déjà admis par la linguistique comme variation des formes fribourgeoises apparentées MIÉVILLE, MYEVILLE et MIVELAZ. C'est une invitation pour la génomique. L'ADNy intergénérationnel, constant dans sa transmission, se prête parfaitement à l'épreuve d'hypothèses généalogiques au-delà de la variation nominative.

### Établir une signature ADNy ancestrale

Les fils François et Jacques du pionnier Pierre Miville sont respectivement baptisés à Brouage et Hiers, en Saintonge. François naît en 1634 et Jacques en 1639. Ils n'ont que 10 et 15 ans lorsqu'ils traversent l'Atlantique et mettent le pied en Amérique. François et Jacques s'enracinent et fondent des foyers à leur tour. Cette première génération en Amérique perpétue l'ADNy de Pierre Miville par l'amorce de lignées masculines ininterrompues.

Le chromosome Y de Pierre Miville s'est propagé par descendance patrilinéaire et chaque génération masculine a hérité d'une nouvelle copie de cet ADNy. L'établissement d'une signature génétique ancestrale comme celle de Pierre Miville requiert la participation d'au moins un descendant pour chacun des fils. Les lignées agnatiques sont distinctes, complémentaires et convergentes. La documentation est la première condition à satisfaire dans l'examen logique que la généalogie génétique appelle « triangulation ».

### D'une signature ADNy à la Suisse

L'étude ADN du pionnier Miville a permis l'expérience parfaite. Une signature ADNy a été dégagée grâce aux lignées masculines du pionnier. L'objectif restait néanmoins de rechercher les

1. BOVAY, Henry E. « Pierre Miville », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2007. <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F44376.php>. Consulté en ligne le 4 septembre 2017.

2. « Miville ». Fichier *Origine*. <http://www.fichierorigine.com>. Consulté en ligne le 4 septembre 2017.

origines en amont, soit en Suisse même. Il a été possible d'intéresser à cette recherche un Américain dénommé Mivelaz. Ce collaborateur descend par patrilignage d'un émigrant fribourgeois débarqué aux États-Unis en 1854 et il a souhaité tester le lien postulé entre son nom et celui de MIVILLE. La salive de M. Mivelaz a été soumise pour analyse.

Les résultats de la comparaison MIVELAZ et MIVILLE sont on ne peut plus concluants. Ces résultats, générés sur III marqueurs, indiquent des concordances et une distance génétique négligeable entre tous les descendants testés. Il est aujourd'hui permis d'affirmer que ces descendants constituent une même souche génétique et que Pierre Miville est bel et bien d'origine suisse. Quelques échantillons de salive ont accompli ce que des décennies de recherches en archives n'avaient pas réussi.

### Microscope de l'histoire

La généalogie est un microscope de l'histoire qui, combiné à la génomique, permet de télescoper les générations. L'identité

historique d'une signature ADN peut être inférée par le patrilignage, peu importe le degré en amont. La généalogie est précise et la génétique puissante : leur fructueux jumelage mène l'histoire des familles aux sources mêmes des noms.

Le malaise français face à la génomique conforte une inertie en francophonie dont le Québec généalogique réussit néanmoins à se libérer, en raison de sa géographie. Il est aidé en cela par son importante diaspora « franco » nord-américaine, qui l'entraîne irrésistiblement sur le terrain de l'ADN. Cette réalité continentale établit aujourd'hui le Québec comme meneur incontestable dans l'exercice en français de la généalogie expérimentale.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[gendreau-hetu@videotron.ca](mailto:gendreau-hetu@videotron.ca)



## DONS DE LIVRES

### HOMMAGE ENVERS NOS GÉNÉREUX DONATEURS DE LIVRES AU CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J. AUGER

Saviez-vous que, lors du dernier exercice financier, 54 % des acquisitions à la bibliothèque proviennent de dons des sociétaires ? Ces dons contribuent à l'enrichissement des collections de la bibliothèque et à la renommée de la Société. Nous tenons à remercier chaleureusement nos donateurs pour l'année 2016-2017.

ARCHAMBAULT, Serge ; BAnQ ; BÉGIN, Paul ; BERNIER, Association des familles ; BLANCHARD, Yvon ; CHAMBERLAND, Monique ; CHAMPAGNE, Sabine ; CLOUTIER, Hélène ; CÔTÉ, France ; CRÊTE, Louise ; D'ANJOU, Rémi ; D'ANJOU-TURCOTTE, Francine ; DOYON, Association des ; DUFOUR, Claude ; DUPONT, Marcel ; FAUCHER-ASSELIN, Jacqueline ; GAGNON, Henri-Louis ; GAUDART de SOULAGES, Michel ; GIGUÈRE, Réal ; GINGRAS, Yolande ; GRAND MAISON de, Yvon ; GUILLOT, Martine ; HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC ; HUARD, Gabriel ; LABRECQUE, Gaston ; LAROCHE, Association des familles ; LAROCHE, Patrice ; LEMELIN, Francine ; LEVASSEUR, Jocelyne ; MALTAIS, André ; MERCIER, Benoît ; OUIMET, Denis ; PARENT, Guy ; PATRIMOINE et SOPAC de SAINT-JUST ; PELLETIER, Martin ; PLANTE, Association des familles ; POTVIN, Lise ; POTVIN, Micheline ; RHIBAULT, Fernand ; ROY, Ulysse ; SAINT-HILAIRE, Guy ; SANTERRE, Renaud ; SŒURS AUGUSTINES DE QUÉBEC ; ST-HILAIRE, Lise ; SWEENEY, Marie ; TARDIF DUMONT, Simone ; TESSIER, Roger ; THIBAUT, Association des familles ; TREMBLAY, Marthe ; TURCOTTE, Guy ; VEILLETTE, Carole ; VEILLEUX, Association des familles ; VEILLEUX, Suzanne ; VILLE DE QUÉBEC.

Si votre nom a été omis, prière de nous en aviser.

**Note :** chaque don est souligné par une inscription au nom de la personne donatrice. Une étiquette de reconnaissance est insérée en deuxième page du livre et une mention est faite dans le catalogue René-Bureau. Plus de la moitié des acquisitions de livres proviennent des membres et assurent le succès de la bibliothèque.

Nous vous remercions beaucoup pour votre engagement envers la Société.

Mille remerciements les plus chaleureux.

Comité de la bibliothèque



## Nouveaux membres

du 5 août au 31 octobre 2017

7665	MILLIARD	Murielle	Laval	7692	KELLY	Gilles	Québec
7667	BRISSON	Hélène	Québec	7693	POULIN	Jean-Robert	Québec
7668	VÉZINA	Raymond	Montréal	7694	MARCOUX	Sylvie	Québec
7669	DESROSIERS	Christian	Terrebonne	7695	MÉNARD	Lise	Québec
7670	MICHEL	France	Lac-Beauport	7696	CLOUTIER	Louise	Québec
7671	PAQUET	Martine	Québec	7697	CARON	Serge	Longueuil
7672	VALLIÈRES	Isabelle	Saint-Bernard	7698	GRAVEL	Johanne	Québec
7673	SAINT-AMAND	Élisabeth	Saint-Bernard	7700	DEMERS	Danielle	Québec
7674	DEMERS	Gisèle	Québec	7701	FURLONG	Denise	Québec
7675	LACHANCE	Line	Québec	7702	TREMBLAY	Riette	Québec
7676	BOUTIN	Audréanne	L'Ancienne-Lorette	7703	GAGNON GODBOUT	Jeannette	Québec
7677	POULIN	Johnny	L'Ancienne-Lorette	7704	GIROUX	Andrée	Saint-Laurent, Î.O.
7678	TREMBLAY	Robert	Québec	7706	COULOMBE	GINETTE	La Sarre
7679	ASCAH	Robert	Montréal	7707	LECLERC	Francine	Québec
7681	GAUTHIER	Amélie	Notre-Dame-des-Prairies	7708	TEMBLAY	Albin	Québec
7682	GRENIER	Rolland	Montréal	7709	CAYOUILLE	Lorraine	Québec
7683	RINGUETTE	Gilles	Québec	7710	GARNEAU	Jean	Québec
7684	PRESSEAU	Richard	Neuville	7711	GIRARD	Sylvain	Lévis
7685	LAVIGNE	Michelle	Neuville	7713	ROY	Lucie	Québec
7686	ASSELIN	Jacqueline	Québec	7714	GAGNON	Johanne	Québec
7687	LAURENT	Stéphane	Lac-Beauport	7715	RAINVILLE	Guylaine	Québec
7688	DUCHESNE	Odette	Saint-Augustin-de-Desmaures	7716	DORÉ	Jean-Marie	Québec
7689	VALLIÈRES	Yoan	Québec	7717	FOURNIER	Réal	Lévis
7690	ST-CYR	Johanne	Québec	7718	LEMAY	Réal	Trois-Rivières
7691	GAMACHE-MERCURIO	Sabrina	Sainte-Famille, Î.O.	7719	LAPIERRE	Normand	Québec
				7720	LOISELLE	Jeanne	Val-Therese, ON



### apsule clio-généalogique : Grandes maisons à vendre

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il y aurait eu un important commerce de généalogies nobiliaires. Ainsi, contre rémunération, des « généalogistes » offraient la possibilité de se doter d'une ascendance noble. Un certain Pradel de la Maze, un vrai noble, attribua à ces « généalogistes » le nom de *vendeurs de merlette*, en référence au nom du petit oiseau héraldique, sans bec ni pattes. Ce genre de commerce existe encore aujourd'hui dans l'Internet, il en coûte environ 200 euros pour une magnifique attestation d'un titre de comte et une médaille.

\* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.

## Rencontres mensuelles

### Endroit:

#### Centre communautaire Noël-Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel  
Arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge,  
Québec

**Heure:** 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$  
pour les non-membres.

#### ■ Le mercredi 17 janvier 2018

Conférencier: Yvan De Blois, chercheur en histoire et  
en généalogie et auteur

Sujet: *Sainte-Claire et les familles*

#### ■ Le mercredi 21 février 2018

Conférencier: Régnald Lessard, historien et coordonnateur-  
archiviste à BAnQ

Sujet: *La nouvelle Acadie française d'après les billets de  
l'Acadie: nouveaux regards sur la résistance acadienne  
1750-1760*

#### ■ Le mercredi 21 mars 2018

Conférencier: Louis Lefebvre, chercheur en histoire

Sujet: *Le sentier des Jésuites*

## Horaire de la SGQ



### Société de généalogie de Québec

#### Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval  
(entrée par le local 3112)

- **Mardi:** 9 h 30 à 16 h
- **Mercredi:** 9 h 30 à 20 h 30
- **Jeudi:** 12 h 30 à 16 h
- **Samedi:** 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

#### Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

**Publications de la SGQ:** répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

## BAnQ Québec

Bibliothèque  
et Archives  
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,  
Université Laval

**Tous les services sont fermés le dimanche et le lundi.**

#### Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

Mardi et vendredi 9 h à 17 h  
Mercredi et jeudi 9 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



# Société généalogique canadienne-française

## Nos collections thématiques

- ◆ Phénix (cartes mortuaires)
- ◆ Dossiers de famille
- ◆ Bibliothèque numérique



3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5  
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : [info@sgcf.com](mailto:info@sgcf.com)  
[www.sgcf.com](http://www.sgcf.com)



Société de généalogie de Québec  
fondée en 1961

## ATELIERS DE FORMATION ET CONFÉRENCES

- Vous voulez accroître vos connaissances en généalogie...
- Vous souhaitez discuter, échanger et partager votre passion...
- Vous désirez faciliter vos recherches...

Rien de plus simple !

- ✓ La SGQ vous offre un large éventail d'ateliers de formation durant les sessions d'automne et d'hiver. Que vous soyez de niveau débutant, intermédiaire ou avancé, ces ateliers sauront répondre à vos attentes.

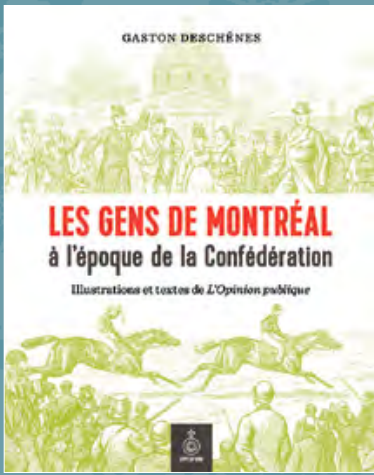
**Pour connaître les sujets traités : [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca) onglet formation**

- ✓ Nos conférences abordent des thèmes touchant la généalogie et l'histoire. Elles ont lieu le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à 19 h 30 au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine Morel, Québec. Le stationnement est gratuit. L'entrée est libre pour les membres et est de 5 \$ pour les non-membres.

**Pour plus de détails : [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca) onglet conférences**

**N'hésitez pas à vous inscrire ! Au plaisir de vous rencontrer !**





SEPTENTRION

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE  
EN HISTOIRE AU QUÉBEC

[www.septentrion.qc.ca](http://www.septentrion.qc.ca)

